

REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

2020

Résultats financiers
pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2020



AVIS AU LECTEUR

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

L'arrondissement des données aux millions de dollars peut faire en sorte que les montants totaux diffèrent des sommes présentées.

Table des matières

Résultats 2020 En bref.....	11
La gestion de la pandémie par la Ville de Québec.....	16
Revenus.....	19
Dépenses des unités administratives.....	20
Autres dépenses.....	20
Sommaire des résultats de fonctionnement 2020.....	21
Résultats financiers – Fonctionnement.....	24
Dépenses des unités administratives.....	25
Activités marquantes de l'année 2020.....	26
Réalizations.....	27
Résultats financiers – Investissements.....	28
Principaux investissements.....	30
Portrait économique 2020.....	35
Performance de l'économie et du marché du travail.....	35
Permis de construction résidentiels et non résidentiels.....	35
Construction résidentielle.....	36
Un marché vendeur du côté de la revente résidentielle.....	37
Hausse des taux d'inoccupation des immeubles de bureaux.....	37
Baisse des faillites personnelles et d'entreprises.....	38
Secteur touristique.....	38
Données financières.....	39
Résultats 2020 Fonctionnement.....	41
Analyse des revenus.....	45
Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	46
Quotes-parts.....	50
Transferts.....	51
Services rendus.....	52
Imposition de droits.....	54
Amendes et pénalités.....	55
Intérêts.....	57
Autres revenus.....	58
Affectations.....	59
Sommaire des dépenses.....	61
Dépenses des unités administratives.....	62

Direction générale.....	67
Services de proximité.....	77
Soutien institutionnel.....	91
Eau et valorisation énergétique	101
Qualité de vie urbaine.....	107
Dépenses de financement et autres dépenses	115
Dépenses de financement	117
Autres dépenses.....	121
Analyses complémentaires liées aux dépenses	125
Dépenses par objet	127
Rémunération globale	128
Rémunération	128
Charges de l'employeur.....	129
Effectif.....	132
Éléments extrabudgétaires.....	133
Analyse des excédents de fonctionnement.....	134
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	134
Excédent de fonctionnement non affecté	137
Résultats selon les compétences.....	138
Conciliation des résultats ville – rapport financier vs reddition.....	140
Investissements et dette	141
Investissements en immobilisations	143
Réalisation des investissements.....	144
Principaux investissements 2020	147
Réalisation des investissements 2008-2020	149
Plan d'investissement en infrastructures	150
Impact des investissements en immobilisations sur les dépenses de fonctionnement.....	151
Politiques financières, cadre financier et dette.....	152
Cadre financier.....	153
Plan de gestion de la dette	153
Notation de crédit.....	154
Dette.....	154
Poids de la dette	156
Dette nette par rapport au potentiel fiscal.....	157
Annexes	159

Historique des résultats financiers	161
Glossaire.....	162

Index des tableaux

Tableau 1 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec	36
Tableau 2 – Activité touristique – 2017-2020.....	38
Tableau 3 – Autres données financières	39
Tableau 4 – Revenus.....	45
Tableau 5 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	46
Tableau 6 – Quotes-parts	50
Tableau 7 – Transferts	51
Tableau 8 – Services rendus	52
Tableau 9 – Imposition de droits.....	54
Tableau 10 – Amendes et pénalités	55
Tableau 11 – Intérêts	57
Tableau 12 – Autres revenus.....	58
Tableau 13 – Affectations	59
Tableau 14 – Dépenses	61
Tableau 15 – Dépenses des unités administratives	62
Tableau 16 – Direction générale.....	72
Tableau 17 – Dépenses par objet de la Direction générale.....	73
Tableau 18 – Portrait des arrondissements	80
Tableau 19 – Services de proximité.....	85
Tableau 20 – Dépenses par objet de la DGA Services de proximité	85
Tableau 21 – Services de proximité par activité	86
Tableau 22 – Services de soutien institutionnel	94
Tableau 23 – Dépenses par objet de la DGA Services de soutien institutionnel	94
Tableau 24 – Sommaire des résultats d'ExpoCité.....	95
Tableau 25 – Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron	96
Tableau 26 – Énergie.....	97
Tableau 27 – Eau et valorisation énergétique	103
Tableau 28 – Dépenses par objet de la DGA Eau et valorisation énergétique	103
Tableau 29 – Qualité de vie urbaine	112
Tableau 30 – Dépenses par objet de la DGA Qualité de vie urbaine	113

Tableau 31 – Service de la dette nette	117
Tableau 32 – Paiement comptant d'immobilisations	119
Tableau 33 – Contributions aux organismes	121
Tableau 34 – Autres frais	122
Tableau 35 – Dépenses par objet.....	127
Tableau 36 – Rémunération globale.....	128
Tableau 37 – Régimes de retraite.....	131
Tableau 38 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés.....	134
Tableau 39 – Excédent de fonctionnement non affecté	137
Tableau 40 – Sommaire des résultats	138
Tableau 41 – Dépenses des unités administratives	139
Tableau 42 – Conciliation du rapport financier et de la reddition financière.....	140
Tableau 43 – Budget d'investissement 2020 (Plan d'investissement quinquennal 2020-2024)	143
Tableau 44 – Réalisation des investissements.....	144
Tableau 45 – Réalisation des investissements des unités administratives	146
Tableau 46 – Plan d'investissement en infrastructures	150
Tableau 47 – Cadre financier.....	153
Tableau 48 – Plan de gestion de la dette	154
Tableau 49 – Dette.....	155

Index des graphiques

Graphique 1 – Chute du PIB et hausse du taux de chômage en 2020 – RMR de Québec	35
Graphique 2 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec	35
Graphique 3 – Le marché de la revente, un marché vendeur en 2020 – Ville de Québec	37
Graphique 4 – Taux d'inoccupation et variation du prix du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi ² et plus – Région de Québec.....	37
Graphique 5 – Faillites d'entreprises et de consommateurs – RMR de Québec.....	38
Graphique 6 – Provenance des revenus	45
Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes de la province de Québec	48
Graphique 8 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes de la province de Québec.....	49
Graphique 9 – Droits sur mutations immobilières	54
Graphique 10 – Amendes et pénalités.....	56
Graphique 11 – Répartition des dépenses	61
Graphique 12 – Précipitations de neige.....	79
Graphique 13 – Prix unitaire annuel moyen du carburant	97
Graphique 14 – Quantités annuelles de carburant utilisé	97
Graphique 15 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement	118
Graphique 16 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette.....	120
Graphique 17 – Dépenses par objet 2020	127
Graphique 18 – Régimes de retraite.....	131
Graphique 19 – Évolution de l'effectif	132
Graphique 20 – Répartition de l'effectif.....	132
Graphique 21 – Mesure de rendement de l'effectif (productivité).....	133
Graphique 22 – Composition des investissements totaux.....	145
Graphique 23 – Composition des investissements en infrastructures municipales.....	145
Graphique 24 – Réalisation des investissements	149
Graphique 25 – Dette nette.....	155
Graphique 26 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales de fonctionnement (incluant RTC et SOMHAC)	156
Graphique 27 – Dette nette consolidée par rapport au produit intérieur brut (PIB) RMR Québec	157
Graphique 28 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal	157

Résultats 2020 En bref



Reddition de comptes financière

La reddition de comptes fait état des activités financières de fonctionnement, d'investissement et de financement de la Ville de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020.

Elle présente l'adéquation entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers. Elle explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon sa structure organisationnelle, soit par unités administratives (services et arrondissements) ou par postes budgétaires.

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN 2020

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les coûts de **61,1 M\$** reliés à la pandémie ont été compensés par l'aide financière gouvernementale de **55,7 M\$** et par l'utilisation du fonds de prévoyance pour **6,0 M\$**. S'ajoutent des éléments favorables reliés à des économies de dépenses et à l'effervescence du marché immobilier pour une amélioration des résultats de **121,3 M\$**, résultant en un excédent de **121,9 M\$**.

REVENUS

1 609,8 M\$

Représentant un écart favorable de 58,8 M\$ (3,8 %) avec le budget adopté de 1 551,0 M\$ et en hausse de 3,8 % par rapport à 2019



DÉPENSES

1 488,2 M\$

Représentant un écart favorable de 62,7 M\$ (4,0 %) avec le budget adopté de 1 551,0 M\$ et en baisse de 0,6 % par rapport à 2019

INVESTISSEMENTS 2020

487,9 M\$

En hausse de 4,8 % par rapport à 2019



DETTE NETTE

1 563,7 M\$

En baisse de 9,2 M\$ par rapport à 2019, en conformité avec le cadre financier

DETTE NETTE PAR RAPPORT AU PIB (RMR QUÉBEC)

3,6 %



DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX RECETTES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES

97,1 %

Soit le niveau le plus bas jamais atteint depuis 2008



RESPECT DU CADRE FINANCIER À 100 %

LA GESTION DE LA PANDÉMIE PAR LA VILLE DE QUÉBEC

La pandémie a marqué l'année 2020. En plus de frapper les citoyens et entreprises, elle a aussi eu des impacts significatifs sur les finances de la Ville. À partir de mars 2020, alors que l'état de crise sanitaire était déclaré, la Ville de Québec a adopté une stratégie de gestion financière qui visait, d'une part, à soutenir les citoyens et les entreprises de Québec et, d'autre part, à assurer le contrôle sur les finances municipales pour ne pas affecter le développement de la Ville à long terme.

Les impacts financiers attendus de la crise sanitaire étaient :

- Baisse des revenus
- Coûts additionnels découlant des mesures sanitaires à mettre en place
- Coûts additionnels découlant des mesures de soutien direct aux citoyens

Devant ces impacts attendus, la Ville a adopté une stratégie de gestion en plusieurs points. D'abord, une série de mesures pour soutenir les résidents de la Ville, soit :

- Mise en place d'assouplissements financiers pour les citoyens et entreprises
 - Report des échéances des taxes foncières
 - Réduction du taux d'intérêt et abolition de la pénalité sur les créances
 - Accélération des paiements aux fournisseurs
 - Annonce d'un gel de taxes pour 2021
- Mise en place de mesures de soutien aux citoyens
 - Adaptation des camps de jour
 - Ajout à la collection numérique pour les bibliothèques
 - Mise en place des rues partagées
 - Activités réconfortantes
- Mise en place de mesures de soutien aux entreprises
 - Aide financière d'urgence aux PME
 - Élimination de la quasi-totalité des tarifs liés aux permis de terrasses
 - Mise en place de rues piétonnières pour soutenir le commerce local
 - Accélération des investissements
- Mise en place de mesures de soutien aux organismes
 - Maintien des subventions de fonctionnement accordées aux organismes des secteurs culturels et touristiques
 - Appui au fonctionnement des organismes
 - Subvention d'urgence à Centraide et à Moisson Québec
 - Assouplissement des règles du Fonds régions et ruralité (FRR)

Ensuite, elle a immédiatement indiqué aux citoyens que tous les engagements de la Ville envers ses résidents allaient être respectés, notamment :

- Maintien des contrats avec les entreprises
- Maintien du service de transport en commun
- Maintien des services de proximité
- Maintien du Plan d'investissement quinquennal

Finalement, elle a mis en place une stratégie proactive de gestion des finances, soit :

- Contrôle serré des dépenses
- Réallocation de certaines dépenses vers les mesures de soutien
- Présentation de l'état de la situation au gouvernement du Québec pour obtenir de l'aide financière pour pallier les baisses de revenus et les dépenses exceptionnelles liées à la pandémie

Excédent budgétaire en 2020

(en M\$)

Composantes de l'excédent de fonctionnement 2020

Coûts reliés à la pandémie

Perte de revenus	-46,6
Dépenses additionnelles	-14,5

Total des coûts reliés à la pandémie	-61,1
---	--------------

Utilisation de l'aide financière gouvernementale	55,7
Utilisation du fonds de prévoyance de la Ville de Québec	6,0

Impact net de la pandémie après mesures de soutien	0,6
---	------------

Autres éléments favorables

Revenus additionnels liés à l'activité économique	43,7
Économies de dépenses	
Baisse d'activité et choix budgétaires en lien avec la pandémie	44,9
Autres économies	32,4
Éléments extrabudgétaires	<u>0,3</u>

Total des autres éléments favorables	121,3
---	--------------

Excédent des revenus sur les dépenses de fonctionnement en 2020	121,9
--	--------------

Sommaire des résultats en 2020 incluant les éléments en lien avec la pandémie

(en M\$)

REVENUS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020				Répartition des écarts (Budget - Réel)			
	Réel	Budget	Écart Budget- Réel	Éléments en lien avec la pandémie			Écart Budget- Réel
				Pertes de revenus	Mesures de soutien et utilisation de fonds	Autres revenus additionnels	
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 235,3	1 218,3	17,0	-2,2		19,2	17,0
Quotes-parts	42,6	42,3	0,3			0,3	0,3
Transferts	62,9	73,0	-10,1	-12,8		2,7	-10,1
Accord sur la relance sécuritaire	55,7	-	55,7		55,7	-	55,7
Services rendus	48,2	65,1	-16,9	-18,3		1,4	-16,9
Imposition de droits	52,6	44,4	8,2	-0,7		8,9	8,2
Amendes et pénalités	16,3	22,2	-5,9	-5,9		-	-5,9
Intérêts	14,1	20,8	-6,7	-6,7		-	-6,7
Autres revenus	15,1	4,1	11,0			11,0	11,0
Affectations	67,0	60,8	6,2		6,0	0,2	6,2
Total revenus de fonctionnement	1 609,8	1 551,0	58,8	-46,6	61,7	43,7	58,8
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020				Répartition des écarts (Budget - Réel)			
	Réel	Budget	Écart Budget- Réel	Éléments en lien avec la pandémie			Écart Budget- Réel
				Dépenses supp.	Choix budgétaires	Autres économies	
Dépenses des unités administratives	860,4	896,2	35,8	-14,5	44,9	5,4	35,8
Autres dépenses							
Charges de l'employeur	37,8	50,7	12,9			12,9	12,9
Contributions aux organismes	132,6	134,5	1,9			1,9	1,9
Autres frais	24,4	32,5	8,1			8,1	8,1
Autres dépenses	194,8	217,7	22,9	-	-	22,9	22,9
Total dépenses avant dépenses de financement	1 055,2	1 113,8	58,6	-14,5	44,9	28,2	58,6
Service de la dette	289,0	296,0	7,0			7,0	7,0
Total dépenses avant PCI	1 344,2	1 409,8	65,6	-14,5	44,9	35,2	65,6
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	144,0	141,2	-2,8			-2,8	-2,8
Total dépenses de fonctionnement	1 488,2	1 551,0	62,7	-14,5	44,9	32,4	62,7
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	121,6	0,0	-121,6	-61,1	106,6	76,1	121,6
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES							
Revenus	29,6	n/d					29,6
Dépenses	29,3	n/d					29,3
Écart des revenus sur les dépenses	0,3	n/d					0,3
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	121,9	0,0					121,9

Interprétation des écarts

Un écart positif des revenus indique que les revenus réels ont été supérieurs aux revenus budgétés, il s'agit d'un impact favorable sur le budget de la Ville.

Un écart négatif des revenus indique que les revenus réels ont été moindres que les revenus budgétés, il s'agit d'un impact défavorable sur le budget de la Ville.

Un écart positif des dépenses indique que les dépenses réelles ont été moindres que les dépenses budgétées, il s'agit d'un impact favorable sur le budget de la Ville.

Un écart négatif des dépenses indique que les dépenses réelles ont été supérieures aux dépenses budgétées, il s'agit d'un impact défavorable sur le budget de la Ville.

REVENUS

Les baisses de revenus liées à la pandémie sont de 46,6 M\$ pour 2020. Elles proviennent principalement des éléments suivants :

- -18,3 M\$ services rendus dont :
 - -5,0 M\$ stationnements : baisse des revenus provenant principalement des bornes et des terrains de stationnement ainsi que des revenus générés par la Société Parc-Auto du Québec, inférieurs aux prévisions à la suite de la diminution de l'achalandage attribuable au ralentissement de l'activité économique
 - -4,7 M\$ ExpoCité : annulation de la majorité des événements prévus en raison de la pandémie et des revenus générés par le Grand Marché à la suite des allègements apportés à l'entente conclue avec la Ville
 - -1,7 M\$ Centre Vidéotron : baisse des revenus provenant des redevances sur les billets de spectacle et des autres revenus connexes en raison de l'annulation de la majorité des événements prévus
 - -4,7 M\$ loisirs et culture : baisse des revenus de loisirs et culture en raison des mesures prises afin de faire face à la pandémie, notamment en réduisant le nombre de participants ou en annulant des activités
- -12,8 M\$ en transferts dont -12,3 M\$ pour l'Office du tourisme de Québec : baisse des revenus provenant principalement de la taxe sur l'hébergement en raison du ralentissement économique affectant l'industrie touristique
- -6,7 M\$ intérêts : baisse des revenus en raison, d'une part, des allègements accordés sous la forme du report des échéances de taxes, d'une réduction de 2 % du taux d'intérêt et de l'abolition de la pénalité de 5 % applicable aux sommes dues à la Ville et, d'autre part, de la baisse des taux d'intérêt sur les sommes investies à court terme par la Ville
- -5,9 M\$ amendes et pénalités : diminution des constats d'infraction émis en raison de la réduction des déplacements découlant de la pandémie
- -2,2 M\$ en taxes pour la gestion des matières résiduelles : diminution des collectes de déchets facturés au poids en raison de la fermeture de plusieurs commerces

L'aide exceptionnelle de 55,7 M\$ reçue du gouvernement du Québec et du Canada à titre de soutien pour atténuer les conséquences financières de la pandémie, combinée à l'utilisation du fonds de prévoyance de 6,0 M\$, a permis de compenser les baisses de revenus et les dépenses supplémentaires en lien avec la situation d'exception.

Les hausses de revenus par rapport au budget, découlant des activités non affectées par la pandémie, sont de 43,7 M\$ en 2020 et elles sont générées, notamment par les éléments suivants :

- 19,2 M\$ pour l'ajout au rôle d'évaluation découlant des nouvelles constructions
- 8,9 M\$ en droits sur mutations immobilières en raison d'une hausse des transactions résidentielles de 28 % en 2020 par rapport à 2019 et de la vente de plusieurs unités commerciales de grande valeur
- 11,0 M\$ en autres revenus dont 9,8 M\$ pour la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville
- 2,7 M\$ en transferts, dont 2,4 M\$ découlant de la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les mesures de soutien direct aux citoyens, entreprises et organismes à but non lucratif ont généré des dépenses additionnelles estimées de 14,5 M\$ pour la Ville. Elles se répartissent comme suit :

- -4,2 M\$ pour les dépenses sanitaires liées à la pandémie, notamment des masques, des équipements de protection et de signalisation
- -2,9 M\$ pour les mesures prises pour adapter le Programme Vacances-Été
- -2,3 M\$ pour les ressources affectées aux mesures sanitaires requises pour l'entretien des équipements de loisirs et pour la surveillance des parcs et piscines et divers sites
- -2,3 M\$ pour l'ajout d'activités réconfortantes, de décorations festives et d'animations déambulatoires pour faire face à la pandémie
- -1,0 M\$ pour répondre à l'augmentation importante de la demande pour les matières résiduelles, soit une augmentation importante de l'achalandage dans les écocentres, une augmentation de la demande pour les encombrants, une augmentation des volumes de résidu vert traité et de la collecte du compost
- -0,6 M\$ pour l'augmentation de demandes en foresterie urbaine et en horticulture ainsi qu'une augmentation du niveau de service pour dégager les cours d'eau du libre écoulement des rivières et pour l'entretien des boisés dans les sentiers
- -0,4 M\$ en aide additionnelle accordée à des organismes afin de les soutenir durant la pandémie
- -0,8 M\$ pour l'ajout d'outils technologiques

Le ralentissement des activités et les choix budgétaires causés par la pandémie ont permis de générer des économies estimées de 44,9 M\$. Elles se répartissent notamment de la manière suivante :

- 3,4 M\$ par la mise à pied temporaire des employés auxiliaires, le ralentissement de la dotation des ressources et le gel d'embauche pour certaines catégories d'emplois à la suite de la pandémie
- 6,9 M\$ en lien avec la fermeture des centres sportifs, communautaires, des piscines, des arénas ainsi que l'annulation de leurs événements et activités
- 5,6 M\$ découlant de la réduction générale des activités à la suite de la pandémie se traduisant par des économies sur les biens et services
- 7,7 M\$ en raison de l'annulation de nombreux événements à ExpoCité et au Bureau des grands événements
- 3,1 M\$ s'expliquant par la fermeture des bibliothèques et des salles de spectacle
- 2,3 M\$ en économie d'énergie
- 1,7 M\$ en raison de la baisse importante du coût du litre de carburant à la suite de la pandémie
- 12,8 M\$ en raison de dépenses moindres à l'Office du tourisme du Québec, compte tenu de la réduction de l'achalandage touristique
- 1,4 M\$ pour d'autres éléments

AUTRES DÉPENSES

Les autres économies de dépenses par rapport au budget sont de 32,4 M\$ en 2020 et elles sont générées notamment par les éléments suivants :

- 12,9 M\$ en charges d'employeur
- 5,4 M\$ en économie générale des unités administratives
- 1,9 M\$ en ajustement de la contribution à l'Office municipal d'habitation de Québec
- 7,0 M\$ d'économies au service de la dette dont 3,8 M\$ liées à la baisse des taux d'intérêt
- 8,1 M\$ en autres frais

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2020

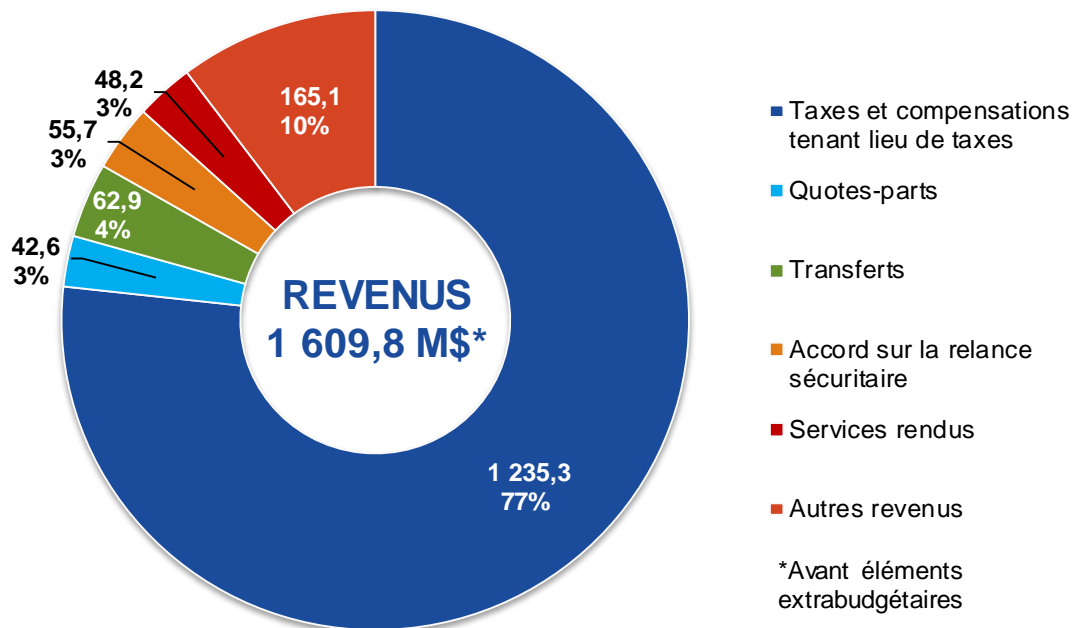
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 154,8	1 195,2	1 235,3	1 218,3	17,0	1,4%
Quotes-parts	42,5	39,5	42,6	42,3	0,3	0,8%
Transferts	59,4	66,1	62,9	73,0	-10,1	-13,8%
Accord sur la relance sécuritaire	-	-	55,7	-	55,7	-
Services rendus	64,4	64,8	48,2	65,1	-16,9	-26,0%
Imposition de droits	49,3	48,7	52,6	44,4	8,2	18,5%
Amendes et pénalités	20,8	24,9	16,3	22,2	-5,9	-26,6%
Intérêts	21,0	23,1	14,1	20,8	-6,7	-32,2%
Autres revenus	44,8	13,3	15,1	4,1	11,0	268,3%
Affectations	63,0	75,0	67,0	60,8	6,2	10,2%
Total revenus	1 520,0	1 550,6	1 609,8	1 551,0	58,8	3,8%
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	73,6	76,7	78,3	83,3	5,0	6,0%
Services de proximité	270,3	295,4	295,4	295,3	-0,1	0,0%
Soutien institutionnel	160,1	167,5	165,5	175,9	10,4	5,9%
Qualité de vie urbaine	254,9	263,8	254,4	275,1	20,7	7,5%
Eau et valorisation énergétique	<u>62,1</u>	<u>61,9</u>	<u>66,8</u>	<u>66,6</u>	<u>-0,2</u>	<u>-0,3%</u>
Total dépenses des unités administratives	821,1	865,2	860,4	896,2	35,8	4,0%
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	57,8	57,8	37,8	50,7	12,9	25,4%
Contributions aux organismes	127,9	129,3	132,6	134,5	1,9	1,4%
Autres frais	<u>56,1</u>	<u>23,5</u>	<u>24,4</u>	<u>32,5</u>	<u>8,1</u>	<u>25,0%</u>
Total autres dépenses	241,7	210,6	194,8	217,7	22,9	10,5%
Total dépenses avant dépenses de financement	1 062,8	1 075,8	1 055,2	1 113,8	58,6	5,3%
Service de la dette	305,2	296,7	289,0	296,0	7,0	2,4%
Total dépenses avant PCI	1 368,0	1 372,5	1 344,2	1 409,8	65,6	4,7%
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	111,4	124,0	144,0	141,2	-2,8	-2,0%
Total dépenses	1 479,3	1 496,5	1 488,2	1 551,0	62,7	4,0%
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	40,7	54,1	121,6	0,0		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES						
Revenus	31,8	25,9	29,6	n/d		
Dépenses	<u>30,8</u>	<u>26,7</u>	<u>29,3</u>	<u>n/d</u>		
Écart des revenus sur les dépenses	1,1	-0,8	0,3	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	41,7	53,3	121,9	0,0		

Sommaire des revenus et des dépenses

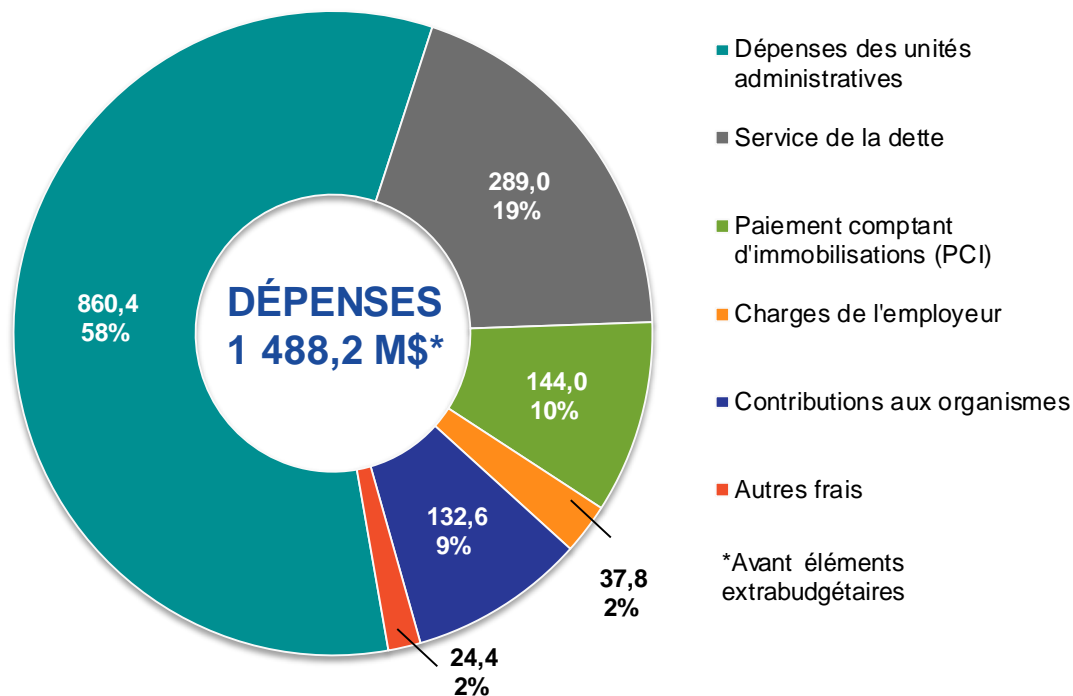
Provenance des revenus

(en M\$)

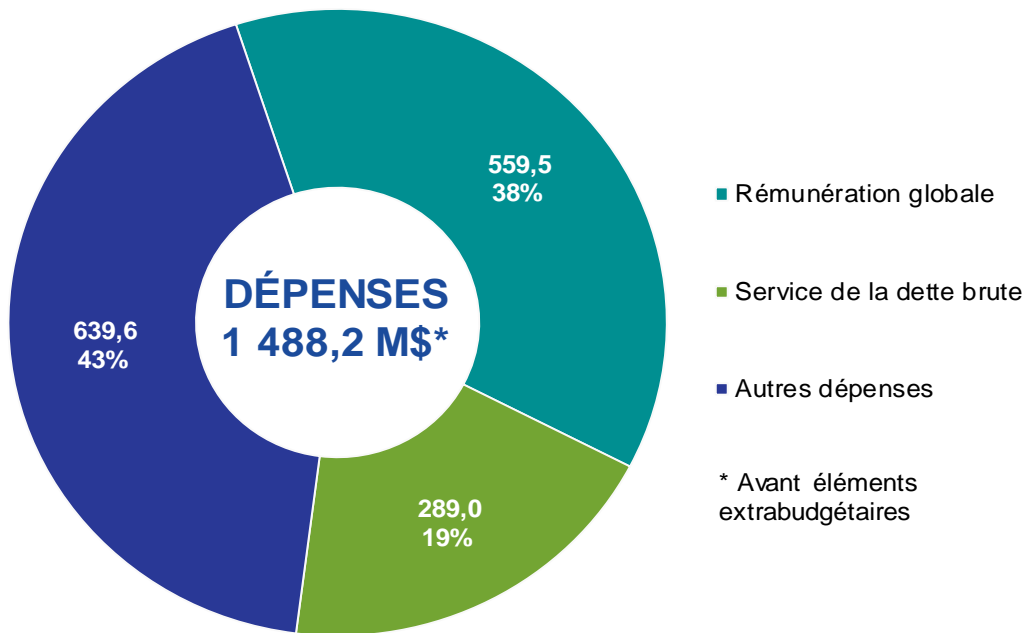


Provenance des dépenses

(en M\$)

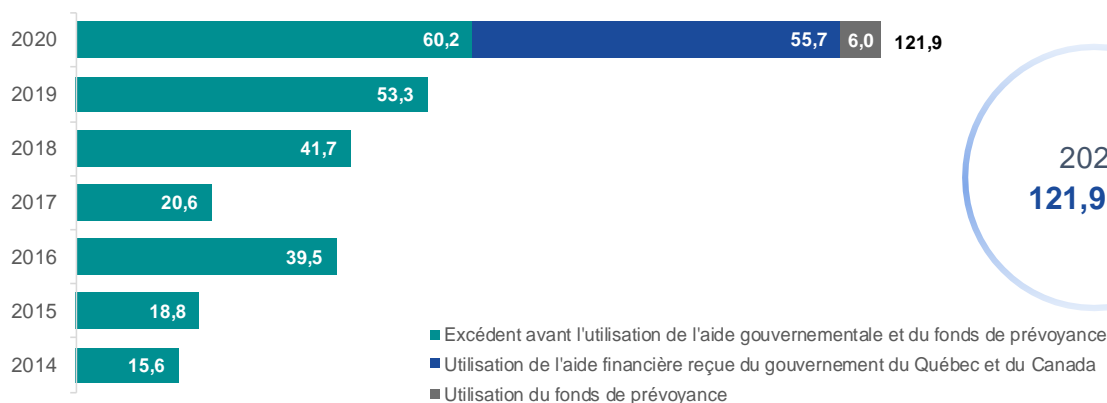


Dépenses par objet
(en M\$)



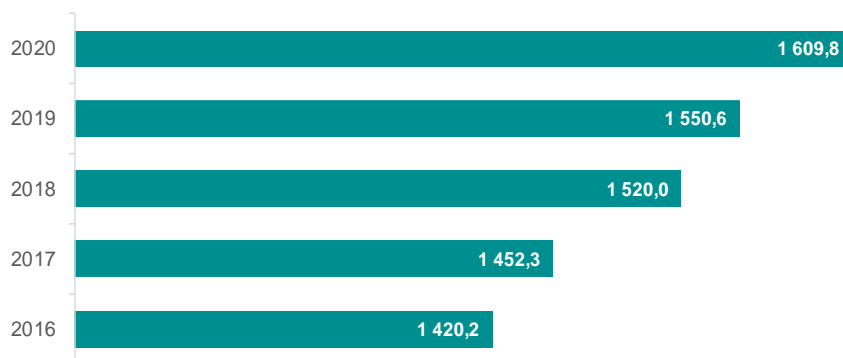
RÉSULTATS FINANCIERS – FONCTIONNEMENT

Excédent de l'exercice (en M\$)



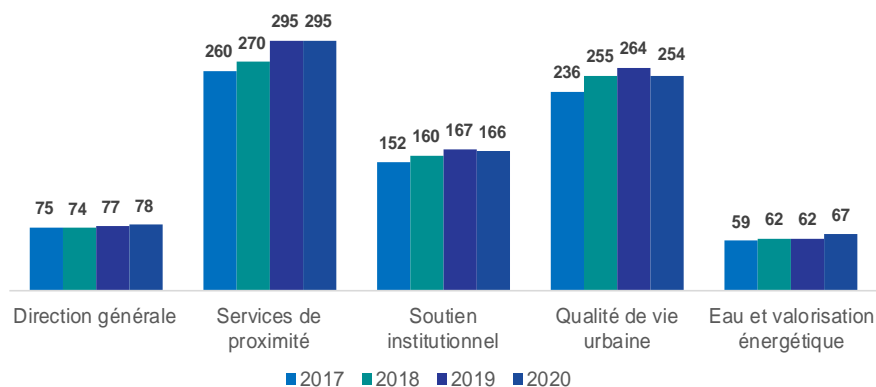
2020
121,9 M\$

Revenus (excluant éléments extrabudgétaires) (en M\$)














2020
1609,8 M\$

Dépenses des unités administratives (en M\$)



2020
860,4 M\$

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

 <p>Police et protection contre l'incendie</p> <p>196,4 M\$ budget de 192,7 M\$ écart de 3,7 M\$</p>	 <p>Activités culturelles, sportives et relations citoyens</p> <p>99,0 M\$ budget de 106,5 M\$ écart de -7,5 M\$</p>	 <p>Administration</p> <p>118,6 M\$ budget de 124,1 M\$ écart de -5,5 M\$</p>	
 <p>Immeubles, équipements motorisés et transport</p> <p>77,9 M\$ budget de 80,9 M\$ écart de -3,0 M\$</p>	 <p>Aqueduc, égout, voirie et traitement des eaux</p> <p>122,9 M\$ budget de 125,5 M\$ écart de -2,6 M\$</p>	 <p>Matières résiduelles</p> <p>77,2 M\$ budget de 73,3 M\$ écart de 3,9 M\$</p>	
 <p>Déneigement</p> <p>66,2 M\$ budget de 61,6 M\$ écart de 4,6 M\$</p>	 <p>Développement économique, touristique et événementiel</p> <p>40,5 M\$ budget de 61,8 M\$ écart de -21,3 M\$</p>	 <p>Énergie</p> <p>32,1 M\$ budget de 38,2 M\$ écart de -6,1 M\$</p>	
 <p>Aménagement et environnement</p> <p>29,7 M\$ budget de 31,6 M\$ écart de -1,9 M\$</p>			 <p>Unités administratives</p> <p>860,4 M\$ budget de 896,2 M\$ écart de -35,8 M\$</p>

*Écart = Réel - Budget

ACTIVITÉS MARQUANTES DE L'ANNÉE 2020



Hausse des émissions de permis de construction et de rénovation atteignant plus de 1,2 milliard de dollars et augmentation marquée des transactions immobilières, principalement dans le secteur résidentiel. Cet essor se traduit par des revenus supérieurs aux prévisions budgétaires sur le plan des :




- taxes et compensations tenant lieu de taxe pour 17,0 M\$ supplémentaires
- droits sur mutations immobilières pour 8,9 M\$ supplémentaires



- Sur le plan de la qualité de vie : 2^e rang des meilleures villes au monde pour les familles (Movinga)
- Prix d'excellence en architecture décerné pour la mise en valeur du patrimoine du Grand Marché de Québec (Ordre des architectes du Québec)
- Programme d'excellence en eau potable pour le volet traitement (Réseau environnement)



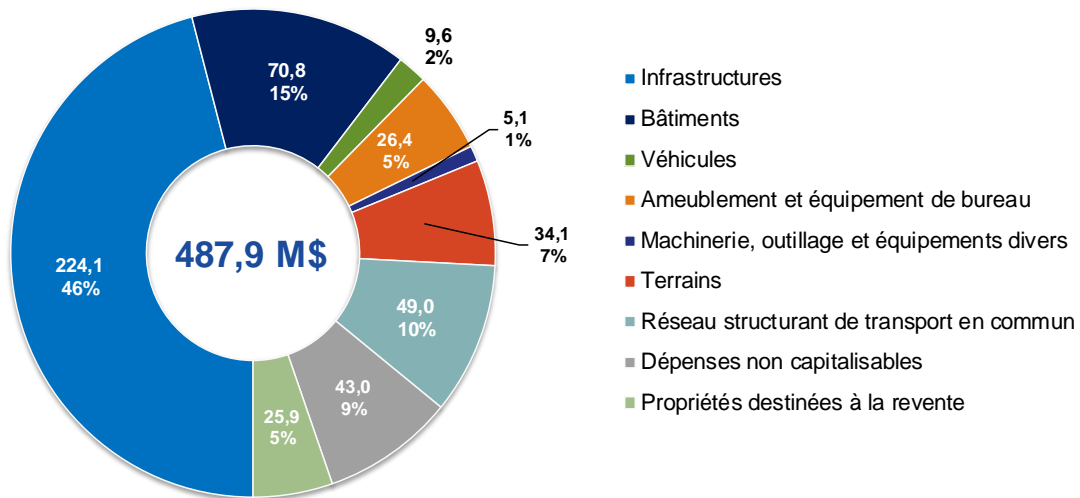
RÉALISATIONS

		
<p>Ouverture et mise en opération du centre communautaire YMCA-Saint-Roch</p>	<p>Adoption de la politique de viabilité hivernale dont les actions seront déployées progressivement sur les trois prochaines années et qui vise notamment des améliorations aux réseaux piétonnier, cyclable et routier</p>	<p>Déploiement de 47 places éphémères et 22 stations chaleureuses</p>
<p>Finalisation d'importants projets notamment la place de Paris, la place de la famille à ExpoCité, le parc Chaudière et le parc Victorin-Beaucage</p>	<p>Déploiement d'une nouvelle application « 311- Ville de Québec » permettant de signaler rapidement et efficacement des problématiques à la Ville</p>	<p>Lancement de l'initiative « Québec local » destinée à inciter les citoyens à acheter local pour soutenir nos entreprises et artistes</p>
<p>Dévoilement d'un mémorial à la mémoire des victimes de l'attentat du 29 janvier 2017</p>	<p>Ouverture du nouveau Marché public de Sainte-Foy</p>	<p>Poursuite des travaux de modernisation majeurs à l'usine de traitement des eaux de Sainte-Foy et début des travaux d'agrandissement de la réserve d'eau potable de Québec</p>
<p>Ouverture d'un important module de jeux à Québec occasionnant un achalandage important et une appropriation grandissante de la place Jean-Béliveau</p>	<p>Début des travaux de construction du centre de récupération des matières organiques et poursuite dans les travaux de construction et l'installation des équipements pour le centre de biométhanisation</p>	<p>Passage du traitement des demandes d'accès à l'information en version électronique permettant une augmentation de 15 % du nombre de demandes traitées par rapport à l'année précédente</p>
<p>Deuxième année d'opération de l'Écocentre mobile : 8 journées réalisées en 2020, dont 7 sites différents par rapport à 2019, près de 2 200 visites, 25 tonnes de matières récupérées, dont 12 tonnes de résidus domestiques dangereux</p>	<p>Émission de permis de construction pour une valeur de 1,2 G\$ en 2020, dont près de 70 % représentent des permis résidentiels</p>	<p>Mise en chantier et poursuite de projets tels que le Centre de glaces, la bibliothèque Gabrielle-Roy, le pavillon d'accueil du parc de la Pointe-aux-Lièvres et le parc Henri-Casault</p>
<p>Maintien du niveau 5 étoiles au Programme d'excellence en eau potable pour les usines de Québec, Beauport et Charlesbourg</p>	<p>Ouverture de 30 jardins communautaires et ajouts de 2 nouveaux jardins à la Cité Verte et dans Lebourgneuf</p>	<p>Début des acquisitions pour la réalisation du réseau structurant de transport en commun (RSTC)</p>
<p>Ajout de 1,6 G\$ en valeur immobilière au rôle foncier et de 5 651 nouveaux logements</p>	<p>Installation de sept nouvelles œuvres d'art public, dont celle de Giorgia Volpe devant la bibliothèque Monique-Corriveau</p>	<p>Ajout de 17,6 km aux voies et pistes du réseau cyclable et ajout d'un nouveau sentier damé hivernal (corridor des cheminots pour 11,4 km)</p>

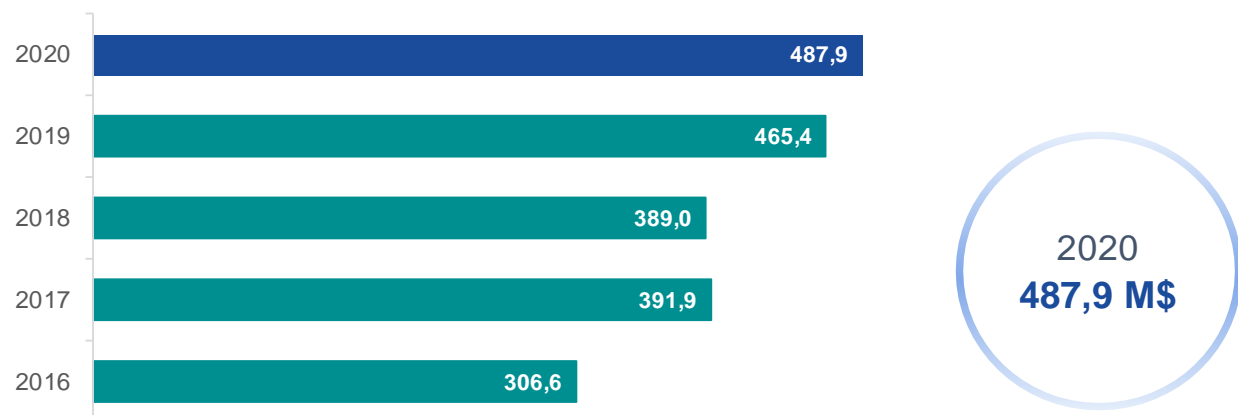
RÉSULTATS FINANCIERS – INVESTISSEMENTS

DES INVESTISSEMENTS DE 487,9 M\$ EN HAUSSE DE 4,8 %
PAR RAPPORT À 2019

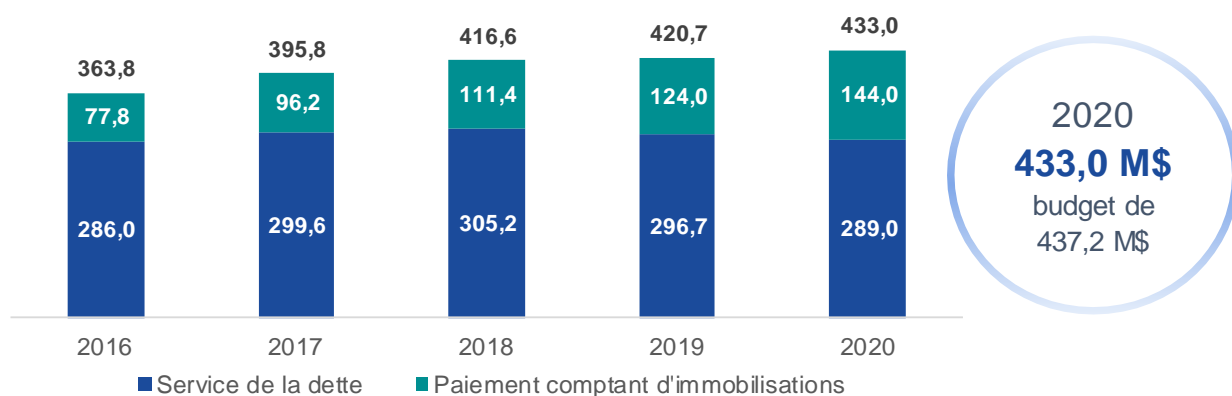
Composition des investissements (excluant le Réseau de Transport de la Capitale)
(en M\$)



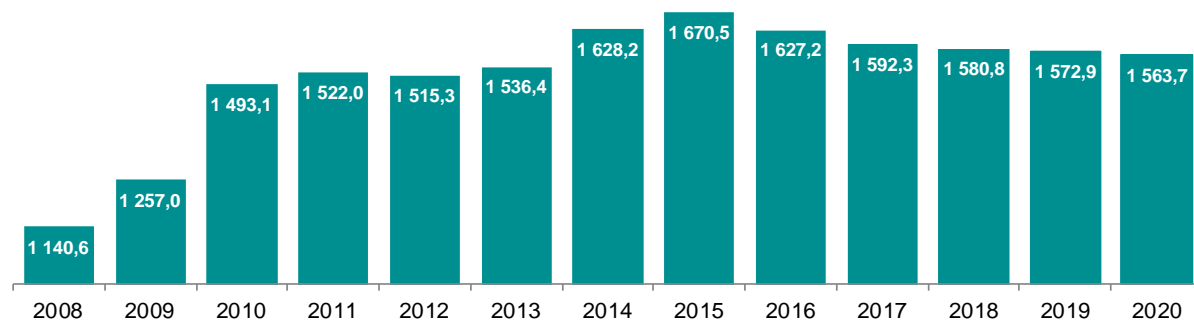
Investissements réalisés (excluant le RTC)
(en M\$)



Dépenses de financement
(en M\$)



Dettes nettes
(en M\$)



Avec des investissements de 5,1 G\$ pour la Ville de 2008 à 2020 (excluant les investissements du RTC), la dette nette de la Ville n'a augmenté que de 423,1 M\$.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

82,5 M\$		Projets d'ingénierie, notamment la réhabilitation et réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement ainsi que tous les projets de maintien des actifs
52,7 M\$		Réseau structurant de TRANSPORT EN COMMUN
40,6 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
31,7 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, notamment la réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy, l'augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles
17,6 M\$		Construction du CENTRE DE GLACES
15,8 M\$		Réaménagement du boulevard HOCHELAGA et de la route DE L'ÉGLISE
13,2 M\$		Développement du projet de ZONE D'INNOVATION du Littoral Est
13,2 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville*
8,7 M\$		Travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE
8,6 M\$		Travaux à l'INCINÉRATEUR afin d'améliorer sa performance
7,2 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE, excluant l'investissement au budget de fonctionnement
6,4 M\$		Développement des ÉCOQUARTIERS D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres, incluant une passerelle cyclopiétonne en bois
5,9 M\$		Mise en œuvre de la Vision des DÉPLACEMENTS À VÉLO
5,7 M\$		Construction de NOUVELLES CASERNES et d'un GARAGE MUNICIPAL
5,6 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC et développement du LOGEMENT SOCIAL

5,1 M\$		Investissement dans les arbres et les milieux naturels
4,9 M\$		Réaménagement du CENTRE SPORTIF DE SAINTE-FOY
4,7 M\$		Programme de pérennité des arénas
4,3 M\$		Fourniture d'un système en RADIOCOMMUNICATION pour la sécurité publique
3,3 M\$		Réalisation du plan d'aménagement lié au Plan particulier d'urbanisme (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy
2,9 M\$		Planification et mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)
2,7 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES (Charles-Auguste-Savard, YMCA-Saint-Roch et Pointe-de-Sainte-Foy)
2,5 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies selon le nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et au Service de police
2,4 M\$		Programme Accès-Famille
2,3 M\$		Réfection de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy
2,1 M\$		Pont d'étagement 18 ^e Rue
1,7 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE
1,5 M\$		Remplacement et déploiement de SURFACES SYNTHÉTIQUES (baseball et soccer)
1,3 M\$		Aide à la restauration des bâtiments à VALEUR PATRIMONIALE pour les citoyens
1,2 M\$		Agriculture urbaine
1,2 M\$		Réfection de PISCINES

1,1 M\$		Réaménagement de PARCS
0,6 M\$		Réfection du STADE CANAC
0,4 M\$		Déploiement d'ÉQUIPEMENTS DE TRI pour les immeubles multilogements
0,3 M\$		Collecte des RÉSIDUS ALIMENTAIRES au moment de l'implantation du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
125,8 M\$		Autres projets 2020 au Plan d'investissement quinquennal
487,9 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2020	

*Permet de favoriser l'accès et la sensibilisation aux arts, à la culture et au patrimoine, de renforcer les assises du milieu professionnel, d'encourager la recherche et la mise en valeur du patrimoine, de restaurer et rénover le patrimoine bâti et de stimuler le rayonnement culturel de la capitale

PORTRAIT ÉCONOMIQUE



PORTRAIT ÉCONOMIQUE 2020

Après une année 2019 où, tous les indicateurs étaient favorables, la Ville de Québec, comme l'ensemble de la planète, a été durement touchée par la crise sanitaire en 2020.

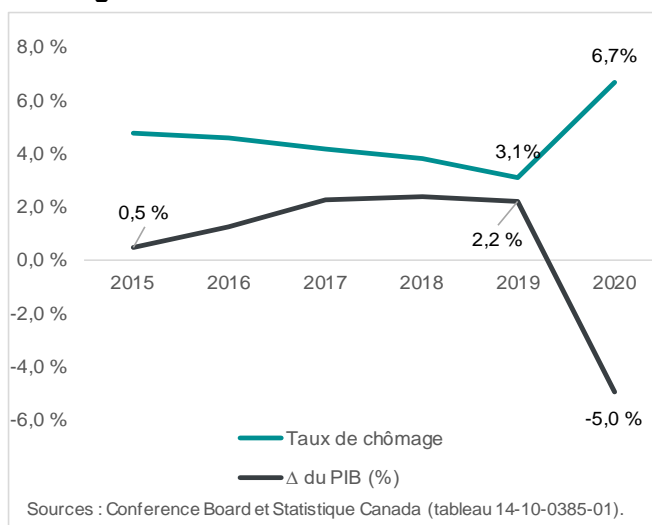
PERFORMANCE DE L'ÉCONOMIE ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le marché du travail a été assez durement touché en 2020. Cela s'est traduit par un taux de chômage de 6,7 %. Une nette hausse par rapport au taux de 3,1 % en 2019 qui était la plus faible jamais enregistrée depuis que cette statistique est compilée. En 2020, 420 300 personnes occupaient un emploi, une chute de plus de 35 000 par rapport aux 455 500 travailleurs qui avaient été enregistrés en 2019. L'année 2019 avait d'ailleurs constitué un record au niveau de l'emploi.

L'activité économique a vu sa progression être stoppée par la crise sanitaire. L'économie de la région a ralenti de 5,0 % en 2020 alors qu'elle avait progressé à un rythme annuel de plus de 2,0 % lors des trois années précédentes. L'économie a amorcé un rebond

à la fin de l'année et elle devrait poursuivre sa croissance en 2021 avec l'assouplissement des mesures sanitaires, au fur et à mesure que l'épidémie sera contrôlée.

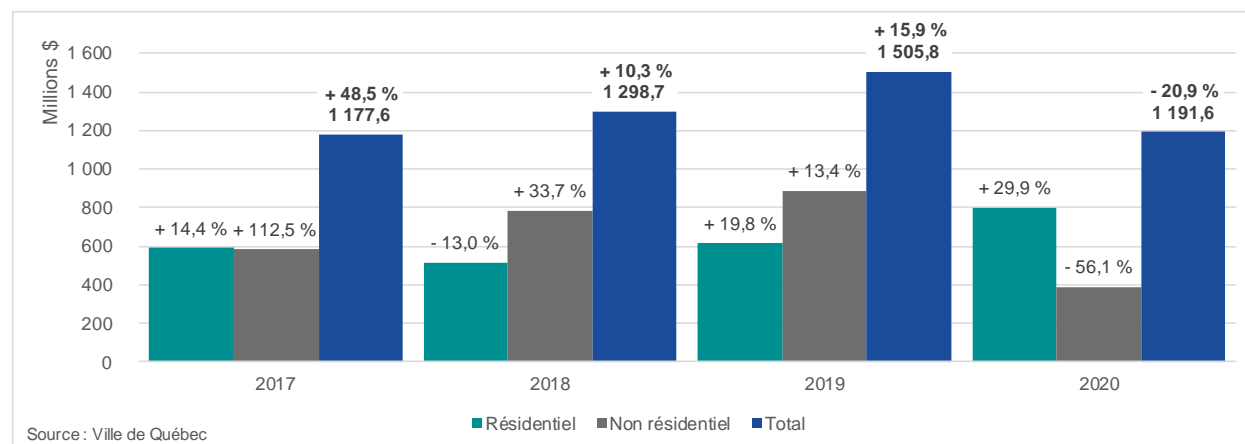
Graphique 1 – Chute du PIB et hausse du taux de chômage en 2020 – RMR de Québec



PERMIS DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS

En 2019, la bonne performance de l'économie et du marché du travail s'était traduite par un niveau record des permis de construction et de rénovation délivrés par la Ville de Québec. En 2020, la Ville a délivré des permis pour une valeur de 1,2 milliard de dollars, un montant comparable aux années 2017 et 2018.

Graphique 2 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec



La répartition des permis entre le secteur résidentiel et non résidentiel a toutefois évolué de façon différente. Le secteur non résidentiel a connu une baisse importante de 56,1 % de la valeur des permis alors que celle du secteur résidentiel présente une progression de 29,9 %.

Il s'agit d'un renversement par rapport aux années 2018 et 2019 alors que près de 60 % des permis étaient délivrés pour le secteur non résidentiel. En 2020, le secteur résidentiel représente plus des deux tiers de la valeur des permis délivrés. Les ménages ont profité de la baisse des taux hypothécaires pour améliorer leur qualité de vie à la maison dans un contexte où ils devaient y passer plus de temps. Les entreprises, pour lesquelles la valeur des permis demandés en 2020 a diminué, ont plutôt retenu leurs investissements, se concentrant sur les constructions et rénovations essentielles.



CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

En 2020, le marché de la construction résidentielle neuve a ralenti alors que les mises en chantier ont diminué de 9,2 % pour atteindre 4 002 logements. Il faut toutefois rappeler que le secteur de la construction a été mis sur pause pour une bonne partie du printemps 2020. Le niveau de 2020 reste toutefois nettement supérieur comparé aux 3 400 logements enregistrés en 2017 et 2018.

Comme durant les années précédentes, la construction de logements locatifs occupe la plus grande part en 2020 avec 81 % des nouveaux logements. De plus, en 2020, seul le secteur des propriétés individuelles, jumelées et en rangée a progressé. La hausse dans ce segment de marché était aussi présente en 2019. Cette année-là, on attribuait celle-ci au fort dynamisme de l'économie. En 2020, ce sont plutôt les changements d'habitudes de vie causés par la pandémie qui peuvent être invoqués, notamment la généralisation du télétravail et le besoin d'espace.

Tableau 1 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec

Marché visé		2017	2018	2019	2020
Propriété*	n	539	489	583	635
	%		-9,3 % ↓	19,2 % ↑	8,9 % ↑
Copropriété	n	1 078	167	226	128
	%		-84,5 % ↓	35,3 % ↑	-43,4 % ↓
Locatif	n	1 847	2 748	3 598	3 239
	%		48,8 % ↑	30,9 % ↑	-10,0 % ↓
Total	n	3 464	3 404	4 407	4 002
	%		-1,7 % ↓	29,5 % ↑	-9,2 % ↓

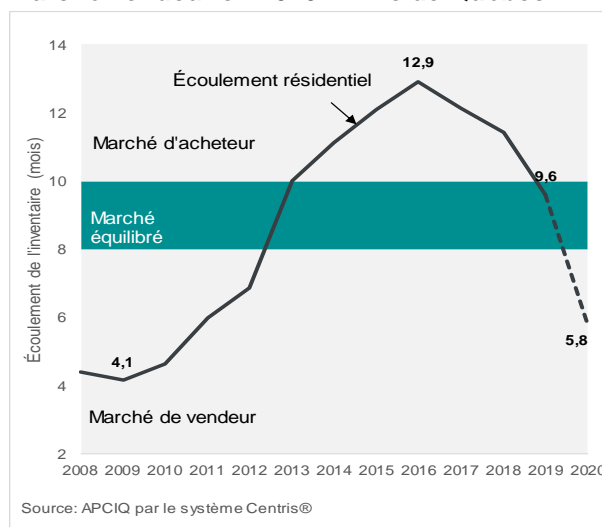
Source : SCHL, Portail de l'information sur le marché de l'habitation

*Regroupe les maisons individuelles, jumelées et en rangée

UN MARCHÉ VENDEUR DU CÔTÉ DE LA REVENTE RÉSIDENIELLE

Après un début d'année marqué par l'incertitude, le marché de la revente immobilière a enfilé une série de performances hors de l'ordinaire pour finalement battre des records en 2020. Les ventes ont augmenté de 25,9 %, la croissance la plus élevée depuis plus de vingt ans. Les hausses les plus marquées sont pour les ventes de copropriétés et d'immeubles multilogements, avec des augmentations qui frôlent les 40 %, alors que les ventes d'unifamiliales ont grimpé de 19 % dans les 12 derniers mois. L'accroissement des revenus disponibles des ménages, la baisse des taux hypothécaires et la hausse modérée des prix des immeubles ont fait basculer le marché immobilier de Québec vers une situation qui favorise les vendeurs, une situation qui n'a pas été observée depuis 2012.

Graphique 3 – Le marché de la revente, un marché vendeur en 2020 – Ville de Québec

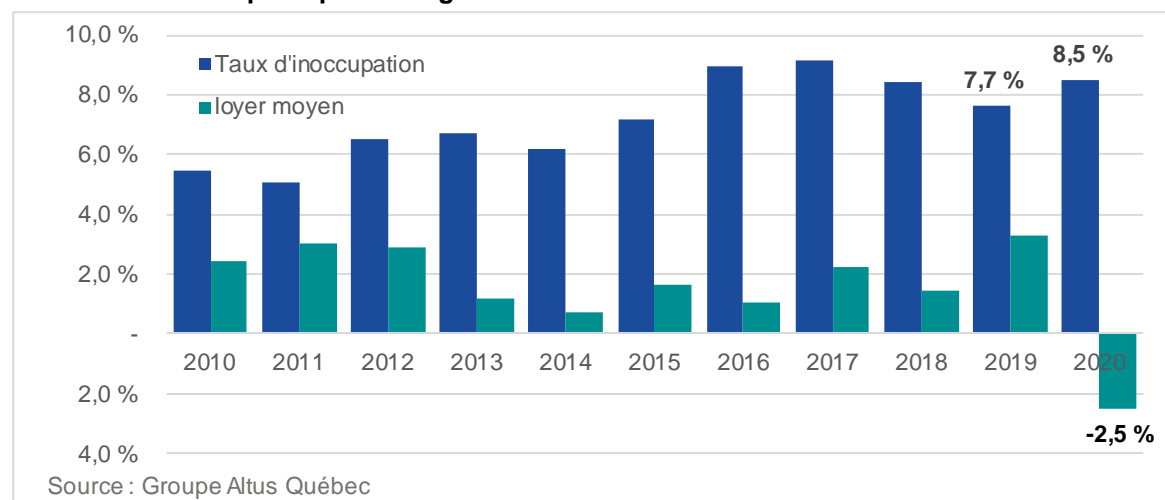


La croissance des prix de vente médians a continué son accélération entamée en 2019 avec une hausse de 2,4 % en 2020, une croissance légèrement supérieure à l'inflation. Le prix de vente médian s'est accru de 3,8 % pour les résidences unifamiliales, de 5,8 % pour les plex, mais a diminué de 0,5 % pour les copropriétés entre 2019 et 2020.

HAUSSE DES TAUX D'INOCCUPATION DES IMMEUBLES DE BUREAUX

Les taux d'inoccupation des bureaux a augmenté dans la région de Québec en raison de la baisse d'activité. Dans la région, le taux d'inoccupation a grimpé à 8,5 % en 2020, après avoir été de 7,7 % en 2019. L'augmentation de la disponibilité a eu un effet sur les prix, alors que ceux-ci ont diminué de 2,5 % en 2020, après avoir connu une augmentation de 3,3 % en 2019.

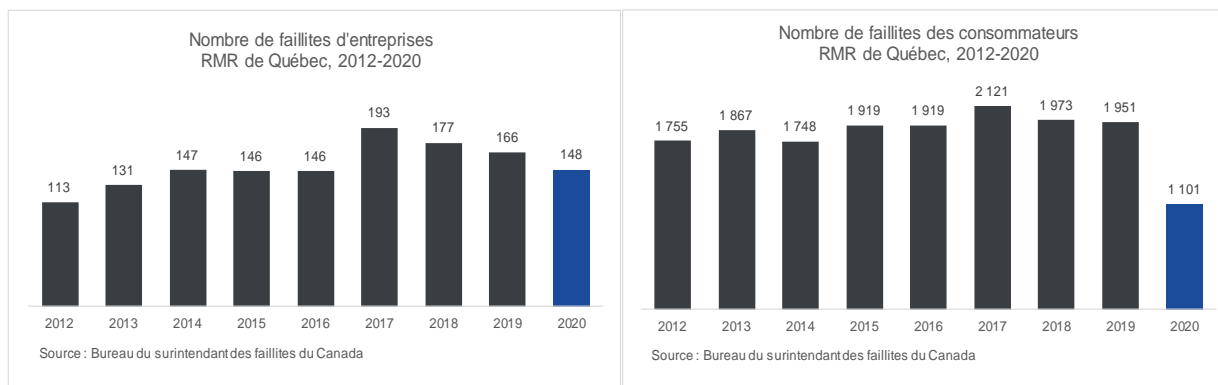
Graphique 4 – Taux d'inoccupation et variation du prix du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi² et plus – Région de Québec



BAISSE DES FAILLITES PERSONNELLES ET D'ENTREPRISES

La baisse des faillites commerciales, amorcée en 2018, s'est accélérée en 2020. Du côté des consommateurs, un faible niveau de faillite est observé. Celui-ci pourrait être attribuable aux mesures de soutien accordées dans le cadre de la pandémie.

Graphique 5 – Faillites d'entreprises et de consommateurs – RMR de Québec



SECTEUR TOURISTIQUE

En raison de la pandémie, l'activité touristique a chuté en 2020. L'indice de l'activité touristique régionale, qui regroupe l'hôtellerie, les attraits touristiques, la restauration et le commerce de détail a régressé de 61,2 %, pour s'établir à 38,5. La baisse du nombre de voyageurs internationaux, en raison des contrôles frontaliers, a été de 62,5 %. Le nombre de passagers arrivant du Canada par avion a décliné encore plus fortement, soit de 75,6 % en 2020. Ceci s'est reflété sur le taux d'occupation hôtelier de la Ville de Québec qui a chuté de 41 points de pourcentage, pour s'établir à 31,3 % en 2020.

Tableau 2 – Activité touristique – 2017-2020

	Indice de l'activité touristique régionale (2017 = 100)	Taux d'occupation Agglomération de Québec (%)	Indice de l'évolution du nombre de passagers (2017 = 100)		
			Intérieurs	Internationaux	Ensemble
2017	100,0 ↑	70,9 % ↑	100,0 ↑	100,0 ↓	100,0 ↑
2018	100,9 →	72,4 % →	104,7 ↑	110,4 ↑	106,4 ↑
2019	99,4 →	72,3 % →	99,3 ↓	126,0 ↑	106,9 →
2020	38,5 ↓	31,3 % ↓	24,2 ↓	47,3 ↓	30,7 ↓

Source : Office du tourisme de Québec

DONNÉES FINANCIÈRES

Le taux d'escompte moyen de la Banque du Canada a diminué de 1,21 % en 2020 par rapport à 2019, pour s'établir à 0,79 %.

La baisse des taux hypothécaires variables a été de 0,67 %, pour s'établir à 2,21 %.

Le taux de change moyen du dollar canadien en devise américaine à 0,75 \$ est resté stable en 2020.

Enfin, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la région de Québec a augmenté de 0,84 % en 2020 par rapport à celui de l'année précédente.

Tableau 3 – Autres données financières

Indicateurs	2018	2019	2020	Variation 2020 / 2019
Taux d'escompte	1,69 %	2,00 %	0,79 %	-1,21 %
Taux hypothécaire variable (estimatif)	2,46 %	2,88 %	2,21 %	-0,67 %
Taux de change (1 \$ CAN = X \$US)	0,77 \$	0,75 \$	0,75 \$	0,00 \$
IPC - RMR de Québec (2002=100)	128,6	130,5	131,6	0,84 %

Sources : Banque du Canada, Statistique Canada (Tableau 18-10-0004-01).



Résultats 2020 Fonctionnement



Sommaire des résultats de fonctionnement

La Ville a terminé son exercice financier 2020 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 121,9 M\$.

Les résultats financiers, excluant les éléments extrabudgétaires, indiquent des revenus totaux de 1 609,8 M\$, comparativement à des dépenses totales de 1 488,2 M\$.

Le budget initial adopté était de 1551,0 M\$.

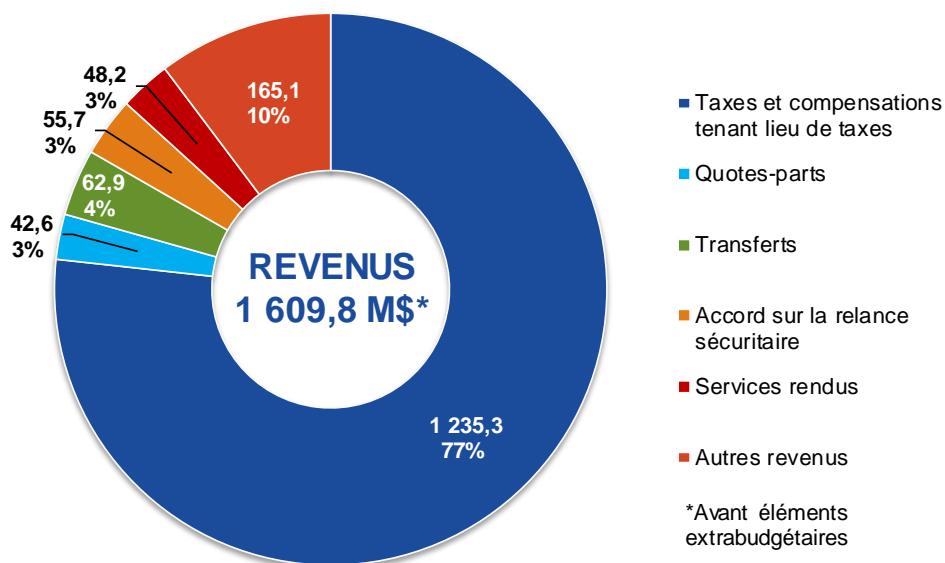
ANALYSE DES REVENUS

Les revenus de 2020 s'élèvent à 1 609,8 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 58,8 M\$ (3,8 %), par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 4 – Revenu
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 154,8	1 195,2	1 235,3	1 218,3	17,0	1,4%
Quotes-parts	42,5	39,5	42,6	42,3	0,3	0,8%
Transferts	59,4	66,1	62,9	73,0	-10,1	-13,8%
Accord sur la relance sécuritaire	-	-	55,7	-	55,7	-
Services rendus	64,4	64,8	48,2	65,1	-16,9	-26,0%
Imposition de droits	49,3	48,7	52,6	44,4	8,2	18,5%
Amendes et pénalités	20,8	24,9	16,3	22,2	-5,9	-26,6%
Intérêts	21,0	23,1	14,1	20,8	-6,7	-32,2%
Autres revenus	44,8	13,3	15,1	4,1	11,0	268,3%
Affectations	63,0	75,0	67,0	60,8	6,2	10,2%
Total revenu	1 520,0	1 550,6	1 609,8	1 551,0	58,8	3,8%

Graphique 6 – Provenance des revenus
(en M\$)



TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les **taxes municipales** provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les **compensations tenant lieu de taxes** regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

RÉSULTATS

Les revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes 2020 atteignent 1 235,3 M\$, soit un écart favorable de 17,0 M\$ (1,4 %) avec les prévisions budgétaires. Ces revenus représentent 76,7 % des revenus de la Ville.

Tableau 5 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes
(en M\$)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réal	
	2018	2019	2020			
Taxes et tarifications						
Taxes foncières générales	869,5	902,2	933,5	916,7	16,8	1,8%
Gestion eau potable et eaux usées	105,5	108,8	112,0	111,9	0,1	0,1%
Gestion des matières résiduelles	66,6	67,8	66,9	69,5	-2,6	-3,7%
Compensations tenant lieu de taxes						
Gouv. du Québec et ses entreprises	33,0	32,8	35,3	35,9	-0,6	-1,7%
Réseaux de la santé et de l'éducation	52,6	55,1	55,6	55,9	-0,3	-0,5%
Gouv. du Canada et ses entreprises	19,9	20,6	24,1	20,7	3,4	16,4%
Autres sources de revenus						
Centres d'urgence 911	3,2	3,2	3,0	3,2	-0,2	-6,3%
Autres revenus	4,5	4,7	4,9	4,5	0,4	8,9%
Total taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 154,8	1 195,2	1 235,3	1 218,3	17,0	1,4%

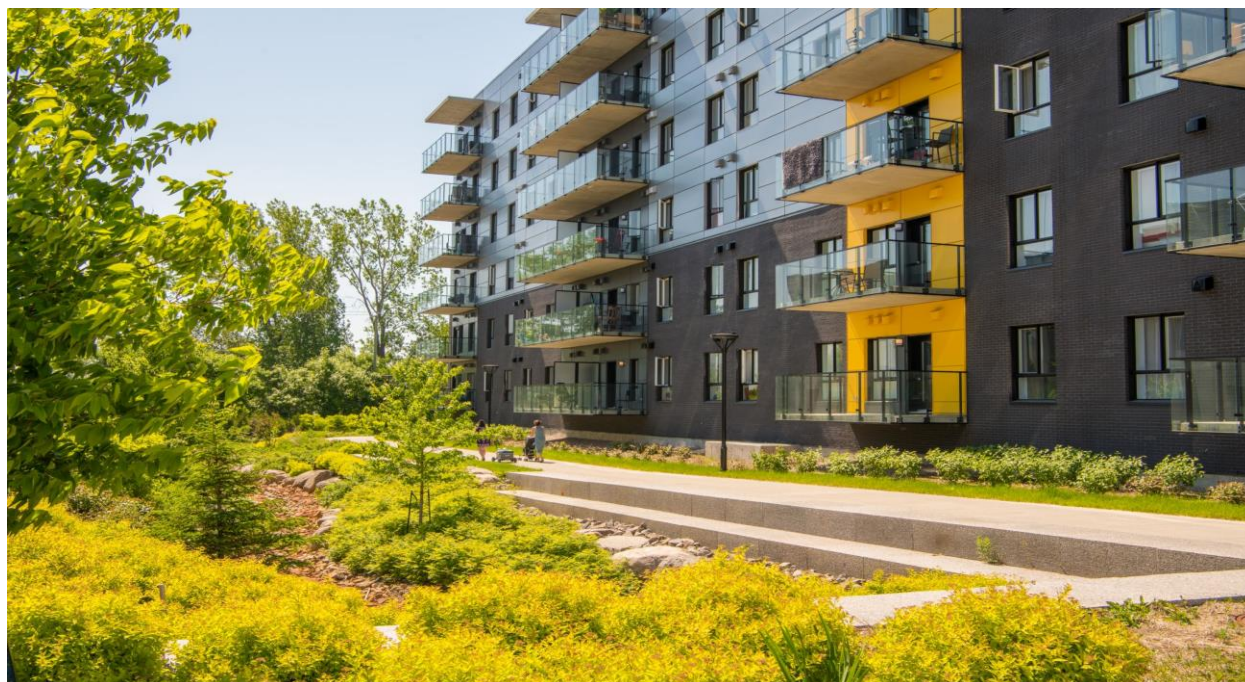
ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
16,8 F	Taxes foncières générales 16,8 F Ajouts au rôle d'évaluation, découlant des nouvelles constructions, supérieurs aux hypothèses budgétaires utilisées
-2,6 D	Gestion des matières résiduelles -2,6 D Revenus inférieurs aux prévisions en raison du ralentissement des activités dans plusieurs commerces depuis le début de la pandémie
-0,6 D	Gouv. du Québec et ses entreprises -0,6 D Ajouts au rôle d'évaluation légèrement inférieurs aux hypothèses budgétaires utilisées
3,4 F	Gouv. du Canada et ses entreprises 3,4 F Ajouts au rôle d'évaluation plus importants que prévu lors de l'établissement du budget
17,0 F	Taxes et compensations tenant lieu de taxes

* F : écart favorable

D : écart défavorable



COMPARAISON INTERMUNICIPALES DE LA TAXATION

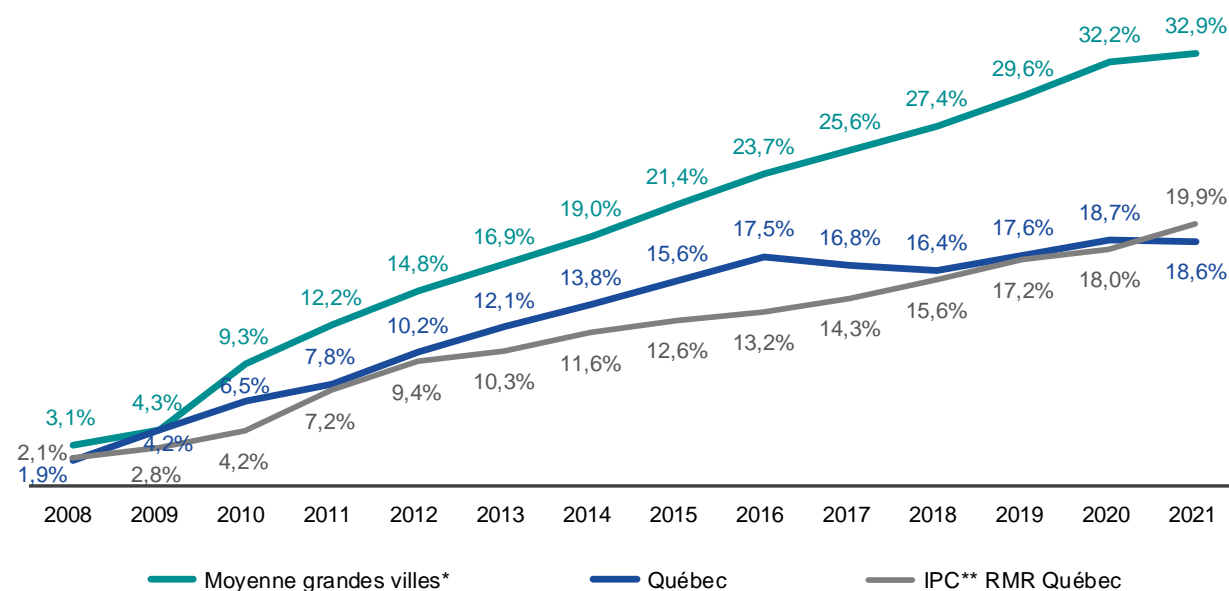
Les taxes résidentielles et l'inflation évoluent en parallèle

Depuis 2008, la Ville augmente les taux de taxation résidentielle en utilisant comme base de référence le taux d'inflation. Entre 2008 et 2016, la Ville a utilisé l'inflation projetée comme base d'indexation. En 2017 et en 2018, un gel de la taxation a été consenti afin de rétablir l'écart observé entre l'inflation projetée et l'inflation réelle. En 2019 et 2020, la Ville a utilisé le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année¹. Cela évite l'écart entre les prévisions et la réalité. Exceptionnellement, un gel de taxes a été décrété pour 2021 en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens.

Entre 2008 et 2021, l'augmentation cumulative des taxes résidentielles de la Ville de Québec a été de 18,6 %, une hausse moins élevée que l'inflation² sur la même période, soit 19,9 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) a été de 32,9 %, soit 76,9 % supérieure à celle de la Ville³.

À Québec, le gel de taxes consenti en 2021 aura pour effet de faire passer, pour l'ensemble de la période 2008 à 2021, les hausses cumulatives des taxes résidentielles sous l'inflation pour la même période.

Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes de la province de Québec



Non composé; 2008 = taux de base

* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

** IPC annuel moyen. L'IPC de 2021 est un estimé basé sur les projections du ministère des Finances du Québec

¹ Le taux est calculé à partir des données du 1er septembre de l'année précédente et août de l'année courante

² En 2020, les prix ont fortement chuté en fin d'année en raison de la pandémie

³ Ces données sont sur la base des hausses publiées par les villes lors de leur budget annuel

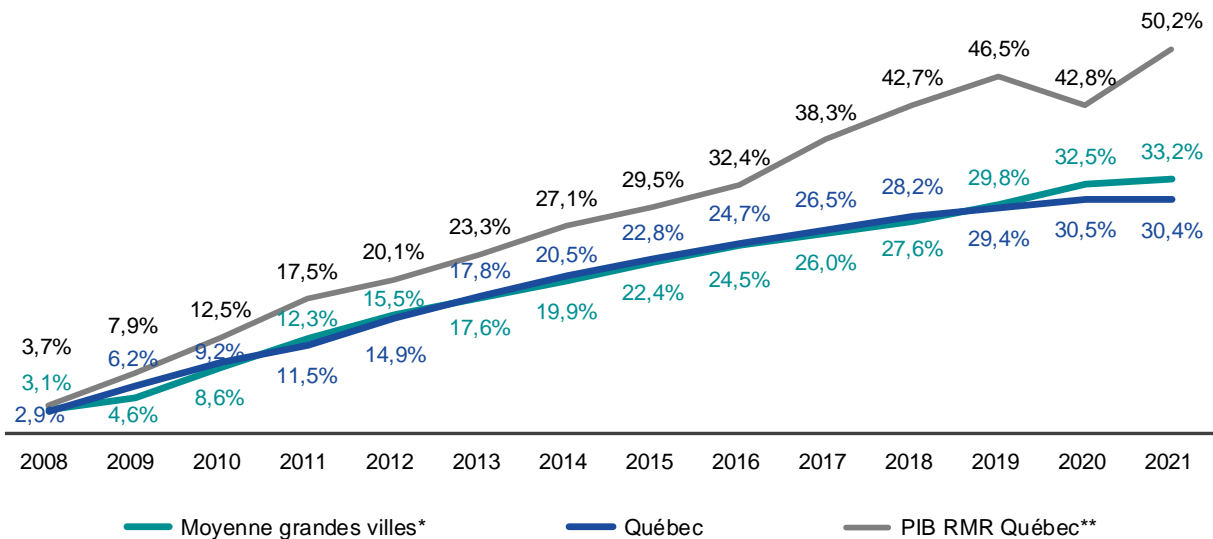
Taxes non résidentielles : des hausses de taxes moindres que dans les autres grandes villes

Entre 2008 et 2016, la Ville a augmenté le niveau de taxation des immeubles non résidentiels à un taux supérieur à l'inflation projetée en raison de la croissance vigoureuse du produit intérieur brut (PIB) nominal pour la région de Québec. En 2017 et 2018, la hausse des taxes s'est effectuée selon l'inflation projetée afin d'éviter d'accentuer l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels.

Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation réel observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité et permet de garder constant l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Exceptionnellement, un gel de taxes a été décrété pour 2021 en raison des impacts de la pandémie sur les entreprises.

De 2008 à 2021, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 30,4 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) a été de 33,2 %, soit 9,2 % supérieure à celle de la Ville.

Graphique 8 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les grandes villes de la province de Québec



Non composé; 2008 = taux de base

* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

** Conference Board du Canada

QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération. Ces dépenses assurent la prestation de services essentiels destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération.

RÉSULTATS

Les revenus provenant des quotes-parts atteignent 42,6 M\$, soit un écart favorable de 0,3 M\$ (0,8 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 6 – Quotes-parts
(en M\$)

QUOTES-PARTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réal	
	2018	2019	2020			
L'Ancienne-Lorette	15,5	14,8	15,7	15,6	0,1	0,5%
Saint-Augustin-de-Desmaures	27,0	24,7	26,9	26,7	0,2	0,7%
Total quotes-parts	42,5	39,5	42,6	42,3	0,3	0,8%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,3 F	L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures
	0,3 F Divers ajustements des quotes-parts non significatifs
0,3 F	Quotes-parts

* F : écart favorable

D : écart défavorable



TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement. Ils sont généralement destinés à des fins précises, à l'exception des transferts de droits sur les divertissements.

RÉSULTATS

Les revenus de transferts atteignent 118,6 M\$, soit un écart favorable de 45,6 M\$ (62,5 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 7 – Transferts
(en M\$)

TRANSFERTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget	Écart 2020	
	2018	2019	2020	2020	Budget-Réal	
Contribution au service de la dette	12,5	12,2	13,0	13,4	-0,4	-3,0%
Subvention à titre de Capitale-Nationale	16,2	16,2	16,2	16,2	0,0	0,0%
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	0,0	0,0%
Gestion des matières résiduelles	10,1	13,4	15,5	12,8	2,7	21,1%
Office du tourisme de Québec	15,4	18,0	7,5	19,8	-12,3	-62,1%
Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024	-	-	4,5	4,5	0,0	0,0%
Accord sur la relance sécuritaire	-	-	55,7	-	55,7	-
Autres	0,4	1,5	1,4	1,5	-0,1	-6,7%
Total transferts	59,4	66,1	118,6	73,0	45,6	62,5%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
55,7 F	Accord sur la relance sécuritaire 55,7 F Aide exceptionnelle accordée par le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada à titre de soutien pour atténuer les impacts financiers de la pandémie
-0,4 D	Contribution au service de la dette -0,4 D Revenus moindres que prévu découlant principalement des taux d'intérêt inférieurs à ceux budgétés
2,7 F	Gestion des matières résiduelles 2,4 F Revenus supplémentaires de compensations pour la collecte sélective des matières recyclables, en raison des dépenses nettes additionnelles réalisées en 2019 0,3 F Revenus des redevances pour l'élimination de matières résiduelles légèrement supérieurs à ceux budgétés

Écarts* (en M\$)	Justifications
-12,3 D	Office du tourisme de Québec
-10,0 D	Revenus provenant principalement de la taxe sur l'hébergement, inférieurs aux prévisions budgétaires en raison du ralentissement économique affectant l'industrie touristique
-2,3 D	Utilisation non requise des revenus reportés, à la suite de la diminution des dépenses afférentes à des activités non réalisées en raison de la pandémie
-0,1 D	Autres
-0,1 D	Divers éléments
45,6 F	Transferts

* F : écart favorable

D : écart défavorable

SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs, culture, stationnements) à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur de l'incinérateur).

RÉSULTATS

Les revenus de services rendus se chiffrent à 48,2 M\$, soit un écart défavorable de -16,9 M\$ (-26,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 8 – Services rendus
(en M\$)

SERVICES RENDUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réal	
	2018	2019	2020			
Organismes municipaux	3,6	3,6	3,8	3,4	0,4	11,8%
Office du tourisme	2,6	1,7	1,1	1,9	-0,8	-42,1%
Stationnements	13,1	12,8	8,2	13,2	-5,0	-37,9%
Vente de vapeur de l'incinérateur	4,1	4,1	3,9	4,5	-0,6	-13,3%
ExpoCité	6,8	6,4	2,6	7,3	-4,7	-64,4%
Gestion du Centre Vidéotron	4,3	4,4	2,9	4,6	-1,7	-37,0%
Loisirs et culture	7,3	7,0	2,3	7,0	-4,7	-67,1%
Loyers	2,4	2,2	2,0	2,3	-0,3	-13,0%
Centre de tri	5,6	4,4	5,5	4,5	1,0	22,2%
Autres	14,6	18,2	15,9	16,4	-0,5	-3,0%
Total services rendus	64,4	64,8	48,2	65,1	-16,9	-26,0%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,4 F Organismes municipaux	0,4 F Revenus supérieurs aux prévisions, principalement à cause de l'augmentation des quantités de matières reçues d'autres municipalités à l'incinérateur et au centre de tri
-0,8 D Office du tourisme	-0,8 D Diminution des contributions des membres de l'Office du tourisme de Québec aux campagnes promotionnelles à l'international en raison de la fermeture des frontières
-5,0 D Stationnements	-5,0 D Revenus provenant principalement des bornes et des terrains de stationnement ainsi que des revenus générés par la Société Parc-Auto du Québec, inférieurs aux prévisions à la suite de la diminution de l'achalandage attribuable au ralentissement de l'activité économique
-0,6 D Vente de vapeur de l'incinérateur	-0,6 D Revenus provenant de la vente de vapeur inférieurs aux prévisions compte tenu de la baisse de la demande
-4,7 D ExpoCité	-4,0 D Revenus provenant des opérations d'ExpoCité inférieurs aux prévisions en conséquence de l'annulation de la majorité des événements prévus en raison de la pandémie -0,7 D Revenus générés par le Grand Marché inférieurs aux prévisions à la suite des allègements apportés à l'entente conclue avec la Ville
-1,7 D Gestion du Centre Vidéotron	-1,7 D Revenus provenant des redevances sur les billets de spectacle et des autres revenus connexes inférieurs aux prévisions en raison de l'annulation de la majorité des événements prévus
-4,7 D Loisirs et culture	-3,3 D Revenus de loisirs et culture inférieurs aux prévisions en raison des mesures prises afin de faire face à la pandémie, notamment en réduisant le nombre de participants ou en annulant des activités -1,4 D Revenus générés par le Palais Montcalm moindres que prévu compte tenu de la fermeture des salles de spectacle
-0,3 D Loyers	-0,3 D Revenus inférieurs aux prévisions causés notamment par l'allègement accordé aux exploitants des cafés-terrasses en raison des impacts de la pandémie
1,0 F Centre de tri	1,0 F Revenus supérieurs aux prévisions provenant principalement de la hausse du prix des matières revendues ainsi que de l'ajout d'équipements permettant d'obtenir une qualité accrue et de meilleurs prix
-0,5 D Autres	-0,5 D Revenus inférieurs aux prévisions, provenant majoritairement des branchements d'aqueduc et d'égout, en raison de la baisse de la demande et de la fermeture temporaire des chantiers de construction
-16,9 D Services rendus	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

RÉSULTATS

Les revenus d'imposition de droits totalisent 52,6 M\$, soit un écart favorable de 8,2 M\$ (18,5 %) avec les prévisions budgétaires.

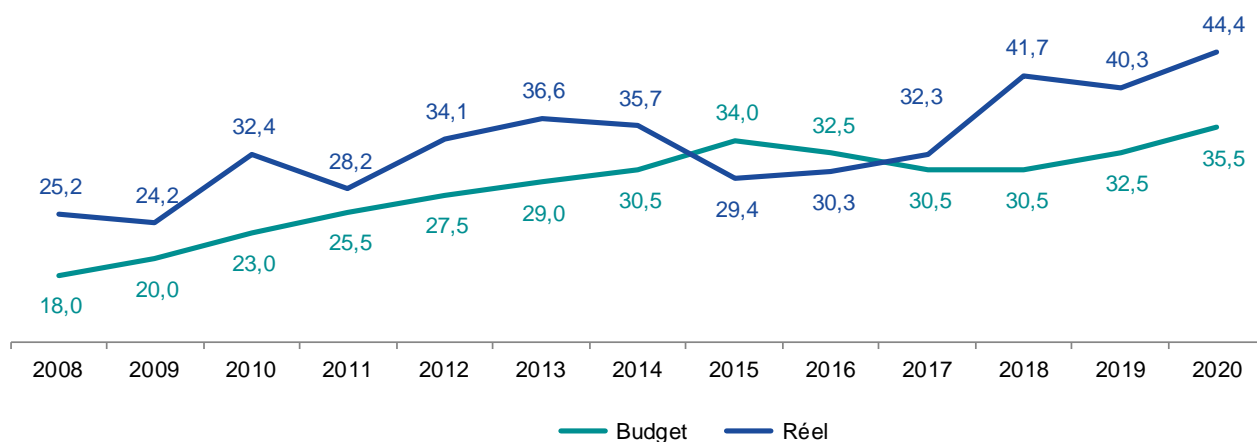
Tableau 9 – Imposition de droits
(en M\$)

IMPOSITION DE DROITS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
Droits sur mutations immobilières	41,7	40,3	44,4	35,5	8,9	25,2%
Licences et permis	7,6	8,4	8,2	8,9	-0,7	-8,4%
Total imposition de droits	49,3	48,7	52,6	44,4	8,2	18,5%

DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières atteignent 44,4 M\$, soit un écart favorable de 8,9 M\$ (25,2 %) avec les prévisions budgétaires.

Graphique 9 – Droits sur mutations immobilières
(en M\$)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
8,9 F Droits sur mutations immobilières	8,9 F Augmentation significative des transactions immobilières par rapport à la moyenne des années précédentes
-0,7 D Licences et permis	-0,7 D Diminution des revenus, par rapport aux prévisions budgétaires, provenant de la taxe spéciale sur les machines distributrices et des licences canines qui sont affectées par la situation liée à la crise sanitaire
8,2 F Imposition de droits	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



RÉSULTATS

Les revenus d'amendes et de pénalités totalisent 16,3 M\$, soit un écart défavorable de -5,9 M\$ (-26,6 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 10 – Amendes et pénalités
(en M\$)

AMENDES ET PÉNALITÉS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel
Amendes et pénalités	20,8	24,9	16,3	22,2	-5,9 -26,6%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

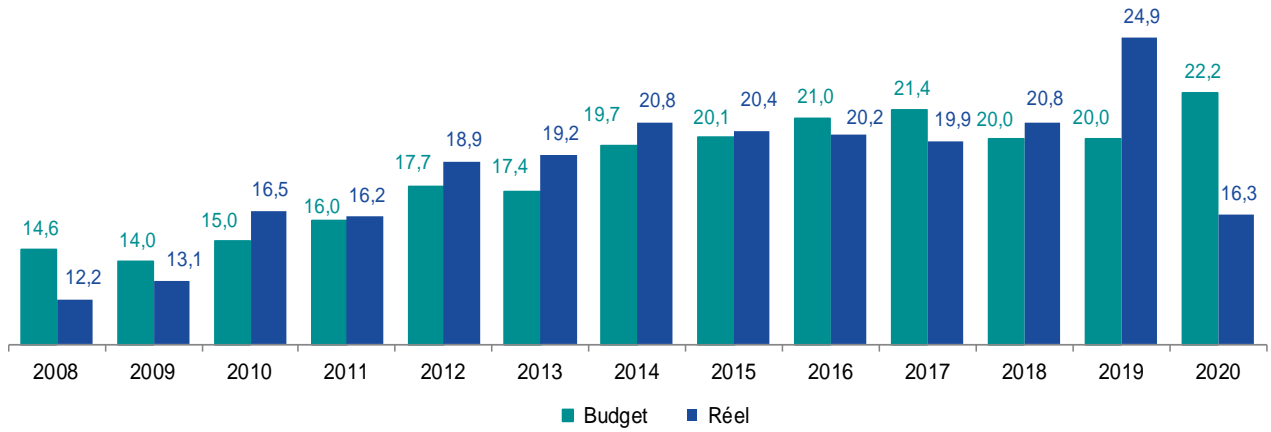
Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-5,9 D Amendes et pénalités	-5,9 D Diminution des constats d'infraction émis en raison de la réduction des déplacements découlant de la pandémie
-5,9 D Amendes et pénalités	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

Graphique 10 – Amendes et pénalités
(en M\$)



INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

RÉSULTATS

Les revenus d'intérêts ont atteint 14,1 M\$, soit un écart défavorable de -6,7 M\$ (-32,2 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 11 – Intérêts
(en M\$)

INTÉRÊTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
	2018	2019	2020			
Intérêts sur placements	15,3	18,3	11,7	16,0	-4,3	-26,9%
Intérêts sur débiteurs	5,7	4,8	2,4	4,8	-2,4	-50,0%
Total intérêts	21,0	23,1	14,1	20,8	-6,7	-32,2%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-4,3 D Intérêts sur placements	-4,3 D Revenus inférieurs aux prévisions en raison du report de trois échéances de taxes annuelles à titre d'allègement financier en lien avec la pandémie ainsi que de l'impact de la baisse des taux d'intérêt
-2,4 D Intérêts sur débiteurs	-2,4 D Revenus inférieurs aux prévisions en raison des allègements accordés sous la forme d'une réduction de 2 % du taux d'intérêt applicable aux sommes dues, de l'abolition de la pénalité de 5 % et du report des échéances de taxes
-6,7 D Intérêts	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



RÉSULTATS

Les autres revenus atteignent 15,1 M\$, soit un écart favorable de 11,0 M\$ (268,3 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 12 – Autres revenus
(en M\$)

AUTRES REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
Ventes d'actifs municipaux	34,7	11,5	12,8	3,0	9,8	326,7%
Autres revenus	10,1	1,8	2,3	1,1	1,2	109,1%
Total autres revenus	44,8	13,3	15,1	4,1	11,0	268,3%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
9,8 F Ventes d'actifs municipaux	9,8 F Revenus nets découlant de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville supérieurs aux prévisions, notamment pour les terrains industriels
1,2 F Autres revenus	1,2 F Revenus supérieurs aux prévisions provenant notamment des ventes à l'encan et de montants réclamés
11,0 F Autres revenus	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

RÉSULTATS

Les revenus d'affectation s'élèvent à 67,0 M\$, soit un écart favorable de 6,2 M\$ (10,2 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 13 – Affectations
(en M\$)

AFFECTATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
	2018	2019	2020			
Affectation du surplus accumulé	4,0	2,2	4,3	4,3	0,0	0,0%
Réserve neige	-	17,0	0,0	0,0	0,0	-
Fonds de prévoyance	-	-	6,0	0,0	6,0	-
Réserve financière pour le paiement de la dette	53,0	51,1	49,9	50,0	-0,1	-0,2%
Autres affectations	6,0	4,7	6,8	6,5	0,3	4,6%
Total affectations	63,0	75,0	67,0	60,8	6,2	10,2%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
6,2 F Affectations	
	6,0 F Affectation du fonds de prévoyance pour couvrir des dépenses en lien avec la situation d'exception liée à la pandémie
	0,2 F Autres éléments
6,2 F Affectations	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

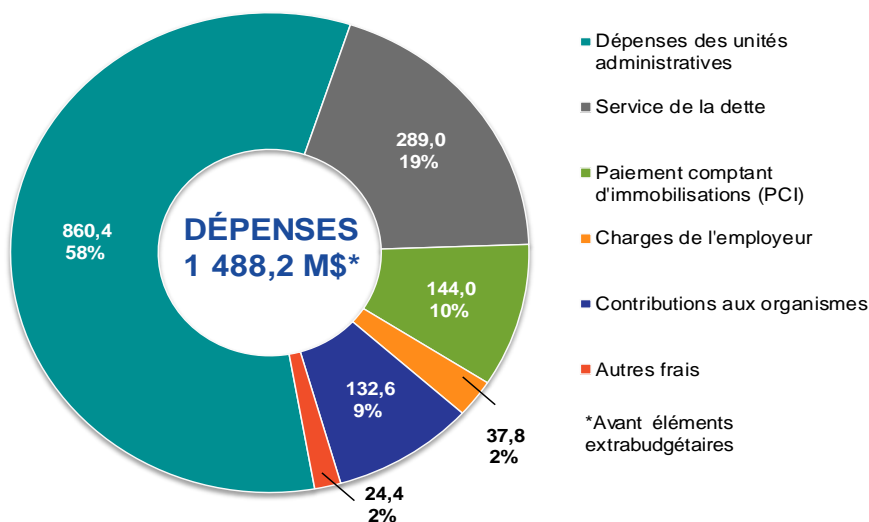
SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de 2020 s'élèvent à 1 488,2 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 62,7 M\$ (4,0 %) par rapport aux prévisions budgétaires. Elles sont en baisses de -8,3 M\$ (-0,6 %) par rapport à l'année précédente.

Tableau 14 – Dépenses
(en M\$)

DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
Dépenses des unités administratives						
Direction générale	73,6	76,7	78,3	83,3	5,0	6,0%
Services de proximité	270,3	295,4	295,4	295,3	-0,1	0,0%
Soutien institutionnel	160,1	167,5	165,5	175,9	10,4	5,9%
Qualité de vie urbaine	254,9	263,8	254,4	275,1	20,7	7,5%
Eau et valorisation énergétique	<u>62,1</u>	<u>61,9</u>	<u>66,8</u>	<u>66,6</u>	<u>-0,2</u>	<u>-0,3%</u>
Total dépenses des unités administratives	821,1	865,2	860,4	896,2	35,8	4,0%
Autres dépenses						
Charges de l'employeur	57,8	57,8	37,8	50,7	12,9	25,4%
Contributions aux organismes	127,9	129,3	132,6	134,5	1,9	1,4%
Autres frais	<u>56,1</u>	<u>23,5</u>	<u>24,4</u>	<u>32,5</u>	<u>8,1</u>	<u>25,0%</u>
Total autres dépenses	241,7	210,6	194,8	217,7	22,9	10,5%
Total dépenses avant dépenses de financement	1 062,8	1 075,8	1 055,2	1 113,8	58,6	5,3%
Service de la dette	305,2	296,7	289,0	296,0	7,0	2,4%
Total dépenses avant PCI	1 368,0	1 372,5	1 344,2	1 409,8	65,6	4,7%
Paie ment comptant d'immobilisations (PCI)	111,4	124,0	144,0	141,2	-2,8	-2,0%
Total dépenses	1 479,3	1 496,5	1 488,2	1 551,0	62,7	4,0%

Graphique 11 – Répartition des dépenses
(en M\$)



DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les dépenses des unités administratives sont en diminution de -4.8 M\$ (-0,6 %) par rapport à l'année précédente.

Elles totalisent 860,4 M\$, soit un écart favorable de 35,8 M\$ (4,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Cet écart favorable de 4,0 % s'explique principalement par l'impact des mesures de confinement imposées par le Gouvernement du Québec afin de faire face à la pandémie. D'une part, des dépenses additionnelles ont été nécessaires pour maintenir et bonifier des activités durant la pandémie notamment le Programme Vacances-été, le soutien aux organismes et les activités réconfortantes. D'autre part, des économies ont été réalisées par la réduction des activités et par des mesures visant à maintenir la santé financière de la Ville.

Tableau 15 – Dépenses des unités administratives
(en M\$)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Réel-Budget	
Direction générale						
Conseil municipal	4,7	4,5	4,6	4,8	0,3	5,6%
Direction générale	5,0	5,3	6,2	6,3	0,1	1,3%
Strat. institutionnelles et relations intergouv.	-	-	-	-	-	-
Vérificateur général	1,4	1,5	1,7	2,0	0,3	13,8%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	11,2%
Ressources humaines	13,9	14,3	15,5	15,8	0,3	2,0%
Finances	9,8	9,8	9,8	10,9	1,1	10,2%
Affaires juridiques	16,0	15,4	16,3	17,8	1,5	8,3%
Communications	6,9	7,1	7,2	7,4	0,3	3,7%
Greffe et archives	4,4	4,5	4,4	4,6	0,2	3,8%
Développement économique et grands projets	11,4	14,0	12,3	13,3	1,0	7,4%
Total Direction générale	73,6	76,7	78,3	83,3	5,0	6,0%
Services de proximité						
Loisirs, sports et vie communautaire	8,2	38,1	36,5	43,8	7,4	16,8%
Ingénierie	15,1	15,4	15,2	15,9	0,7	4,5%
Interaction citoyenne	5,9	6,9	7,3	7,6	0,3	3,7%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	51,2	8,1	9,1	7,7	-1,4	-18,6%
Arrondissement des Rivières	32,9	4,5	5,2	4,5	-0,7	-15,4%
Arr. de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	69,5	4,2	4,1	4,3	0,1	3,3%
Arrondissement de Charlesbourg	24,8	3,7	4,8	3,5	-1,3	-36,1%
Arrondissement de Beauport	35,8	3,2	3,3	3,2	-0,2	-5,2%
Arrondissement de La Haute-St-Charles	26,9	4,4	4,6	3,8	-0,8	-21,7%
Entretien des voies de circulation	-	111,2	103,0	99,9	-3,1	-3,1%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	-	33,1	31,9	30,5	-1,4	-4,7%
Gestion des matières résiduelles	-	30,9	37,5	35,2	-2,3	-6,4%
Gestion du territoire	-	12,3	12,7	13,4	0,8	5,8%
Prévention et qualité du milieu	-	19,3	20,2	22,0	1,8	8,1%
Total services de proximité	270,3	295,4	295,4	295,3	-0,1	0,0%

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2020	Écart 2020 Réal-Budget	
	2018	2019	2020			
Soutien institutionnel						
Technologies de l'information	31,3	33,8	35,9	36,7	0,8	2,2%
Évaluation	8,4	8,8	9,1	9,5	0,4	4,3%
Approvisionnements	7,2	7,5	7,5	7,8	0,3	3,4%
Gestion des immeubles	73,0	75,9	73,8	79,8	6,0	7,5%
Gestion des équipements motorisés	31,3	32,7	31,0	32,6	1,7	5,2%
ExpoCité	8,8	8,8	8,2	9,4	1,2	12,9%
Total soutien institutionnel	160,1	167,5	165,5	175,9	10,4	5,9%
Qualité de vie urbaine						
Culture, patrimoine et relations internationales	26,5	27,6	23,7	27,3	3,6	13,3%
Protection contre l'incendie	56,9	58,3	63,6	61,8	-1,8	-2,9%
Police	121,8	126,2	130,0	128,3	-1,7	-1,3%
Bureau de la sécurité civile	1,0	1,7	1,8	1,7	-0,1	-3,4%
Commissariat aux incendies	1,0	1,0	1,1	1,0	-0,1	-14,9%
Bureau des grands événements	11,3	11,7	7,5	13,3	5,8	43,7%
Office du tourisme de Québec	22,5	23,7	12,5	25,8	13,3	51,7%
Transport et mobilité intelligente	4,4	4,6	5,1	6,4	1,3	20,3%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	9,6	8,9	9,2	9,6	0,4	3,8%
Total qualité de vie urbaine	254,9	263,8	254,4	275,1	20,7	7,5%
Eau et valorisation énergétique						
Traitement des eaux	25,8	26,3	27,6	29,0	1,4	4,8%
Projets industriels et valorisation	36,4	35,6	39,2	37,6	-1,6	-4,3%
Total eau et valorisation énergétique	62,1	61,9	66,8	66,6	-0,2	-0,3%
Total dépenses des unités administratives	821,1	865,2	860,4	896,2	35,8	4,0%





DIRECTION GÉNÉRALE

Elle comprend des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



DGA SERVICES DE PROXIMITÉ

Elle réunit les responsabilités associées aux services de proximité, notamment dispensés par les différents arrondissements. Plus spécifiquement, la DGA contribue à la qualité de vie des citoyens et citoyennes en matière de gestion du territoire, de gestion des matières résiduelles, de voirie locale, de travaux publics, de prévention et qualité du milieu, d'infrastructures, de culture, de loisirs, de sports et de vie communautaire. Elle inclut aussi la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et les grands mécanismes de participation publique.



DGA SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Elle regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en génie et architecture, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux. Elle inclut également l'expertise en accueil d'événement de marque.



DGA EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Elle regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels. Elle est responsable des opérations et de l'entretien des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement. L'opération et l'entretien de la Cité Verte et de l'incinérateur ainsi que le développement de pratiques de valorisation énergétique font également partie des activités. Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et le développement des actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.



DGA QUALITÉ DE VIE URBAINE

Elle comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement, et la mobilité des personnes et des biens. Elle inclut l'ensemble des activités liées à la culture, aux relations internationales, au tourisme et à la réalisation des grands événements. De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété. Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.



Direction générale



DIRECTION GÉNÉRALE

Les dépenses de la Direction générale comprennent celles des unités administratives qui assurent l'administration générale de la Ville.



CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du Vérificateur général et du bureau de l'Ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service des communications, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou des autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

➤ **Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (RSTC)**

Il est responsable de planifier, de coordonner et de contrôler la réalisation du projet de Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec. Les dépenses associées au bureau sont comprises dans les dépenses d'investissement de la Ville.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La structure administrative prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procèdera, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité exécutif et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes* qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

RESSOURCES HUMAINES

Le service assure par sa contribution active auprès des personnes intervenant de près ou de loin avec les citoyens, la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant. Également, il guide l'organisation dans la gestion et l'amélioration de sa performance pour offrir le meilleur service aux citoyens.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

FINANCES

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles soient transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire et représente ses intérêts devant les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matière civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient la cour municipale dans le traitement des dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure le cheminement des dossiers devant le tribunal, perçoit les amendes et veille à l'exécution des décisions rendues. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité par son accessibilité et la nature de ses services d'accueil et d'information.

COMMUNICATIONS

Responsable de la communication institutionnelle et éditeur officiel de toutes les plateformes, le service planifie, coordonne, réalise et évalue les programmes d'information et de promotion de la Ville, en concertation avec ses partenaires.

En s'appuyant sur l'expertise de son personnel et en utilisant de façon stratégique et innovante les moyens à sa disposition, le service assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des activités de communication interne et externe de la Ville, répond aux demandes des médias, développe une image attrayante et performante de la Ville en plus d'en assurer le rayonnement aux plans local, national et international. Enfin, il contribue à la mobilisation du personnel municipal par son approche dynamique et créative en matière de communications internes.

GREFFE ET ARCHIVES

Le service assume le secrétariat général des instances décisionnelles et la responsabilité de la gestion et de la conservation des documents de la Ville. À l'exception du Service de police, il traite les demandes d'accès aux documents et il veille à la protection des renseignements personnels. En outre, le service est responsable de la tenue des élections et des référendums municipaux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Déployer une offre de services aux citoyens favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2020 se résument comme suit :

RESSOURCES HUMAINES

Réalisations marquées par la pandémie, notamment en raison des responsabilités relatives à la prévention, la santé et la sécurité des travailleurs de la Ville telles que :

- Plus de 122 audits effectués dans les milieux de travail en 2020
- Plus de 1 000 dossiers d'enquêtes
- Mise en place d'une ligne de garde Info-COVID 24/7
- Développement d'un guide complet de prévention
- Diverses ententes avec les partenaires syndicaux afin de modifier ou d'adapter les conditions de travail à la situation
- Centralisation au Service des ressources humaines des acquisitions d'équipement de protection individuel (EPI), de produits sanitaires et de couvre-visages reliées à la pandémie, afin d'optimiser les budgets et d'assurer la productivité dans la distribution

Lancement d'une campagne publicitaire interne dans le but de promouvoir la mise en œuvre de sa politique sur l'incivilité, le harcèlement et la violence « Tolérance zéro! »

Mise en place d'un comité d'amélioration de la performance permettant ainsi à la Ville de suivre sa performance en regard de l'ensemble des services rendus aux citoyens

Renouvellement des conventions collectives et recueils de conditions de travail pour six groupes d'employés

FINANCES

Maintien de la notation de crédit de la Ville de Québec à Aa2 et atteinte du niveau de qualité le plus élevé pour le critère d'évaluation portant sur la gouvernance et la gestion

Maintien de la certification « Distinguished Budget Presentation Award », décernée par « Government Finance Officers Association (GFOA) », pour la présentation des documents budgétaires de la Ville pour une 9^e année consécutive

Obtention, en 2020, de la cote B dans le rapport de l'étude du classement de 31 grandes municipalités au Canada publié par l'institut C.D. Howes en regard de la présentation de l'information financière de leurs budgets et rapports financiers. En 2020, le budget a été présenté selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP), soit sur la même base que le rapport financier. C'est actuellement le cas pour 8 des 31 villes de l'étude

Mise en place d'un processus de révision constante des budgets permettant d'évaluer l'impact de la pandémie sur les finances de la Ville

Implantation d'un nouveau système pour la planification budgétaire des investissements (Plan d'investissement quinquennal)

Mise en place d'assouplissements financiers pour soutenir les citoyens pendant la pandémie :

- Report des échéances des taxes foncières
- Réduction du taux d'intérêt et abolition de la pénalité sur les échéances

Réduction des délais de paiements de factures passant de 30 à 15 jours pour soutenir les fournisseurs en raison de la pandémie

Adaptation des processus et des méthodes de travail pour assurer le respect de la prestation de travail et des échéanciers dans la livraison des services dus à l'exigence du télétravail par le gouvernement du Québec et la santé publique

Optimisation de plusieurs processus administratifs et financiers

Traitement de près de 2 500 sommaires décisionnels, comparable au nombre traité en 2019

Traitements de plus de 122 300 factures aux comptes à payer, en augmentation de 4,4 % par rapport à 2019

Plus de 225 000 factures émises en taxes foncières, droits sur mutations immobilières et biens et services

COMMUNICATIONS

Réalisations marquées par la pandémie, notamment en raison des responsabilités relatives à la communication de la Ville telles que :

- Augmentation des productions vidéo, productions graphiques et intégrations Web pour assurer l'information aux citoyens sur les services rendus durant la pandémie
- Utilisation accrue du studio multimédia et hausse importante des demandes de soutien aux divers services pour la diffusion d'annonces ou d'activités virtuelles
- Mise en place de la webdiffusion de nombreuses conférences de presse concernant l'état de la situation à la Ville de Québec
- Répondre à une demande accrue de la part des médias

Déploiement d'un plan de communication pour plusieurs nouveaux projets tels que :

- La campagne en lien avec les activités réconfortantes
- La Vision de l'habitation 2020-2030
- Le Plan d'agriculture urbaine
- La Stratégie de sécurité routière 2020-2024
- Le projet pilote de collecte de résidus alimentaires
- La Politique de viabilité hivernale
- La campagne « Tolérance Zéro ! » pour un climat de travail sain
- Une campagne d'information en gestion animalière, afin d'encourager les propriétaires d'animaux à adopter de bons comportements avec leurs chiens et chats au quotidien

Déploiement d'une campagne de promotion en lien avec les activités réconfortantes gratuites offertes à la population, afin de contrer la grisaille et la morosité de l'hiver

GREFFE ET ARCHIVE

Assurer la continuité des instances démocratiques en prévoyant la tenue des séances du conseil municipal et d'agglomération par visioconférence ainsi que la réception des questions des citoyens par courriel dans un contexte de pandémie

Transition du traitement des demandes d'accès aux documents entièrement en format électronique permettant de répondre dans un délai moyen de 14 jours à 2 338 demandes. Cela représentant une augmentation de 15 % du nombre de demandes traitées par rapport à l'année précédente

Déploiement d'un nouveau système de soutien à la gestion des documents et des archives qui donnera aux citoyens une meilleure accessibilité aux archives numérisées sur le site Internet de la Ville et qui améliorera du même coup l'efficacité interne en gestion documentaire

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Mise en place du programme d'aide d'urgence aux PME. Plus de 22 M\$ de prêts accordés à différentes entreprises

Début des acquisitions pour la réalisation du réseau structurant de transport en commun

Adoption d'un nouveau programme de compensation aux commerçants lors de travaux majeurs de réfection des infrastructures dans leurs secteurs d'exploitation

Mise en place de différentes mesures de soutien aux commerçants liées à la crise sanitaire, notamment la réduction importante du coût des permis pour les cafés-terrasses ainsi que la bonification des projets d'animation des Sociétés de développement commercial (SDC)

RÉSULTATS

Les dépenses 2020 de la Direction générale sont de 78,3 M\$, soit un écart favorable de 5,0 M\$ (6,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 16 – Direction générale
(en M\$)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
Conseil municipal	4,7	4,5	4,6	4,8	0,3	5,6%
Direction générale	5,0	5,3	6,2	6,3	0,1	1,3%
Vérificateur général	1,4	1,5	1,7	2,0	0,3	13,8%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	11,2%
Ressources humaines	13,9	14,3	15,5	15,8	0,3	2,0%
Finances	9,8	9,8	9,8	10,9	1,1	10,2%
Affaires juridiques	16,0	15,4	16,3	17,8	1,5	8,3%
Communications	6,9	7,1	7,2	7,4	0,3	3,7%
Greffe et archives	4,4	4,5	4,4	4,6	0,2	3,8%
Développement économique et grands projets	11,4	14,0	12,3	13,3	1,0	7,4%
Total direction générale	73,6	76,7	78,3	83,3	5,0	6,0%

Tableau 17 – Dépenses par objet de la Direction générale
(en M\$)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel	Budget	Écart 2020 Budget- Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	58,8	61,2	2,4	3,9%
Biens et services	18,3	20,9	2,6	12,6%
Affectations de dépenses	1,2	1,2	0,0	0,0%
Total direction générale	78,3	83,3	5,0	6,0%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
2,4 F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,6 F	Finances	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,9 F	Affaires juridiques	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,3 F	Développement économique et grands projets	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,6 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
2,6 F	Biens et services	
0,5 F	Finances	F Utilisation des budgets de recherche et soutien des conseillers municipaux et de l'allocation aux partis politiques inférieure aux prévisions F Réduction des activités à la suite de la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives aux honoraires professionnels, aux frais de déplacement, de formation et fournitures de bureau
0,6 F	Affaires juridiques	F Suspension temporaire des mesures de perception des créances et diminution des constats d'infractions émis à la suite de la réduction des déplacements imposée par le confinement F Réduction des activités à la suite de la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives aux honoraires, aux frais de déplacement, aux formations ainsi qu'aux frais de bureau F Délais dans les mandats en cours
0,4 F	Communications	F Réduction des activités à la suite de la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives aux services techniques et aux autres biens et services
0,7 F	Développement économique et grands projets	F Économies dans les révisions de baux F Réduction des activités à la suite de la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives aux frais de déplacement et aux allocations automobiles F Plusieurs mandats d'honoraires professionnels ont été assumés soit par un fonds spécifique ou, dans le cas des activités immobilières, par le service requérant
0,4 F	Autres unités administratives	F Autres éléments
5,0 F	DIRECTION GÉNÉRALE	

* F : écart favorable

D : écart défavorable



Direction générale adjointe
**Services
de proximité**



SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville.



Les arrondissements se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population. La DGA des services de proximité propose une programmation complète d'activités de loisirs, de sports et de vie communautaire. Elle assure aussi la pérennité des infrastructures routières, d'aqueduc et d'égout. Elle est également responsable de l'entretien des différentes voies de circulation, de la collecte et de la valorisation des matières résiduelles ainsi que de l'émission des permis et certificats associés à la gestion du territoire. Enfin, elle est responsable du Centre de relation avec les citoyens (311), de la gestion, du développement et de l'optimisation des guichets de services aux citoyens ainsi que des mécanismes de participation publique. L'ensemble de ces responsabilités sont partagées par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, le Service de l'ingénierie, le Service de l'interaction citoyenne et les six arrondissements de la Ville de Québec.

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service élabore et met en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'action en matière de loisirs, de culture, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il développe des plans d'intervention spécifiques dans ces domaines, en assure le déploiement, le contrôle et leur évaluation. Il est responsable de l'offre de services à la population en matière d'activités de loisirs, de culture, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il assure la gestion et l'entretien des parcs ainsi que des équipements culturels et récréatifs du territoire. Enfin, il offre le soutien technique et financier ainsi que l'encadrement nécessaire à la réalisation et à l'accès à ces services et équipements.

INGÉNIERIE

Le service, en concertation avec les autres services, identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage de rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques et le support à l'exploitation. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

INTERACTION CITOYENNE

En collaboration avec l'ensemble des unités administratives de la Ville, le service gère, développe et optimise, de façon intégrée, les principaux guichets de services aux citoyens, soit le Centre de relation avec les citoyens (311), les centres de services aux citoyens (les six comptoirs des arrondissements), la prestation numérique de services aux citoyens. Il optimise les processus de gestion des demandes des citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. Il soutient l'organisation en structurant et en animant les mécanismes de consultation des citoyens et de participation publique. Il assure également l'évolution de la relation avec les citoyens, notamment en développant des approches innovantes de gestion des relations communautaires pour les grands chantiers de la Ville.

ARRONDISSEMENTS

La Ville de Québec est constituée de six arrondissements :

LA CITÉ-LIMOLOU

DES RIVIÈRES

SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

CHARLESBOURG

BEAUPORT

HAUTE-SAINT-CHARLES

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ils se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population. Ces derniers contribuent à la qualité de vie des citoyens

et citoyennes en matière de gestion du territoire, de voirie locale, de travaux publics, d'infrastructures, de culture, de loisirs, de sports et de vie communautaire. Ils incluent la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et les grands mécanismes de participation publique.

Les arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

Déneigement et entretien des voies de circulation



La direction de l'arrondissement de **Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge** est responsable de l'entretien des voies de circulation sur tout le territoire de la Ville (entretien des chaussées et des trottoirs, déneigement, nettoyage et voies de circulation).



Le réseau à déneiger couvre 2 394 km de rues municipales et 1 307 km de trottoirs sur tout le territoire de la Ville. Le relief et la configuration propre à Québec constituent des défis particuliers pour le déneigement : rues étroites, nombreuses côtes, quartiers historiques, patrimoine à protéger, bassins versants, centres-villes et quartiers résidentiels denses et moins denses.

La quantité de neige reçue influence le coût des activités de déneigement. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de ces dépenses. En effet, le moment où le déneigement est effectué ainsi que le type de précipitations reçues et les températures ont également un impact sur les coûts de déneigement.

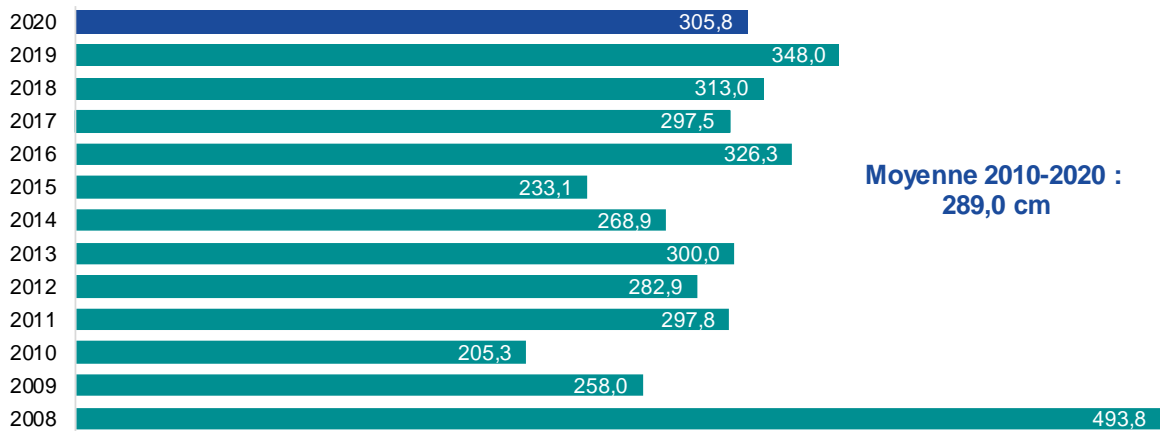
Également, la Ville maintient un excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement (réserve de fonds) de 20 M\$ permettant de faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues entourant les activités de déneigement.

Politique de viabilité hivernale

La Politique de viabilité hivernale de la Ville de Québec a été adoptée en novembre 2020. Cette politique vise à revoir les pratiques de déneigement pour les adapter à la réalité des quartiers. Le déploiement de la politique s'effectuera au cours des trois prochaines années.

Graphique 12 – Précipitations de neige

(en cm; du 1^{er} janvier au 31 décembre)



Matières résiduelles



La direction de l'**Arrondissement de Sainte-Foy-Silley-Cap-Rouge** est responsable de la gestion des matières résiduelles pour toute la Ville, soit :

- la collecte des matières résiduelles pour les citoyens ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries
- le traitement de certaines matières résiduelles
- l'opération des écocentres
- la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles



Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



La direction des arrondissements des **Rivières** et de **La Haute-Saint-Charles** est responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la Ville, soit :

- l'entretien préventif
- l'entretien des réseaux principaux et locaux

Gestion du territoire

La direction de l'arrondissement de **La Cité-Limoilou** est responsable de la gestion du territoire pour toute la Ville, soit :

- l'émission des permis et certificats ainsi que l'application de la tarification
- l'urbanisme
- les inspections reliées à la délivrance des permis, le suivi des requêtes citoyennes, à l'application du règlement sur l'entretien et la salubrité des bâtiments ainsi que le règlement sur les nuisances



Prévention et qualité du milieu



La direction des arrondissements de **Charlesbourg** et de **Beauport** est responsable de la prévention et de la qualité du milieu dans toute la Ville, soit :

- la prévention et le contrôle environnemental
- la foresterie urbaine et l'horticulture
- la prévention des incendies
- la gestion animalière
- la brigade scolaire

Tableau 18 – Portrait des arrondissements

ARRONDISSEMENTS	La Cité Limoilou	Des Rivières	Ste-Foy Sillery Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute St-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) ¹	108 733	76 066	107 682	83 783	82 806	87 888	546 958
Superficie (km2) ²	22	49	95	66	74	148	454
Parcs et espaces verts (nb.) ²	87	64	151	32	70	99	503
Établissements d'affaires (nb.) ³	4 320	3 600	3 849	1 653	1 540	1 198	16 160
Emplois (nb.) ⁴	93 210	71 810	78 800	20 490	23 330	13 550	301 190
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) (\$) ²	345 000	299 000	390 000	278 000	272 000	265 000	303 000

1 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2020

2 Ville de Québec

3 Portail Pile et Registre des Entreprises du Québec

4 Statistique Canada - Recensement 2016

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2020 se résument comme suit :

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Adaptation majeure de la prestation de service en contexte de pandémie notamment :

- Soutien accordé aux organismes communautaires dans le cadre de la pandémie dont l'aide alimentaire et la soupe populaire
- Mise en place et application des mesures sanitaires dans les différents équipements
- Mesures adaptées pour la réalisation du Programme Vacances-Été (PVE)
- Réalisation de plusieurs activités et événements en mode virtuel
- Coordination des rues festives
- Coordination de la programmation des activités réconfortantes
- Mise en place de haltes chaleurs pour la clientèle désaffiliée et en situation de vulnérabilité

Ouverture du nouveau Marché public de Sainte-Foy

Ajout d'un nouveau sentier damé hivernal (corridor des Cheminots pour 11.4 km). Ceci porte le total de pistes damées et entretenues à 126 km

Aménagement du secteur du sommet du Mont-Bélair avec sentiers pédestres, stationnement, mobilier et plantation

Ouverture de 30 jardins communautaires, dont 2 nouveaux jardins à la Cité Verte et dans Lebourgneuf

Signature d'une convention d'aide financière avec le ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration et élaboration d'un plan d'action triennal visant à appuyer la Ville dans ses efforts d'accueil et d'établissement durable des personnes immigrantes, de la concertation et de la mobilisation du milieu et des services aux entreprises

Mise en œuvre du plan de gestion des interventions municipales en matière d'itinérance

Ouverture de la piscine extérieure Victorin-Beaucage dans l'arrondissement des Rivières

Ouverture et mise en opération du YMCA-Saint-Roch

Renouvellement de l'entente triennale avec les centres fédérés

INGÉNIERIE

Réaménagement du boulevard Hochelaga phase 1

Réaménagement de la route de l'Église

Réfection des conduites d'adduction sur l'avenue Cartier

Réfection de la rue Hermine

Plusieurs autres interventions de réfection et de réhabilitation d'infrastructures souterraines, de surface, d'éclairage et d'ouvrages d'art

INTERACTION CITOYENNE

Évaluation de la satisfaction des citoyens faisant suite à une requête à la Ville

Évaluation de la satisfaction des citoyens envers les services collectifs à l'aide de sondages trimestriels

Réalisation d'un projet pilote de bureaux de relation avec les citoyens sur les chantiers majeurs de réfection (avenue Cartier et boulevard Hochelaga). Le succès de ce projet pilote fait en sorte qu'il sera reconduit à l'été 2021 sur plusieurs chantiers

Transformation rapide des mécanismes de participation publique en une approche essentiellement numérique afin de faire face aux enjeux de la crise sanitaire. Sur 420 activités de participation publiques, 317 rencontres ont été tenues en ligne en 2020

Déploiement d'une nouvelle application « 311 – Ville de Québec » permettant de signaler rapidement et efficacement des problématiques à la Ville

Augmentation significative de plus de 5 % des demandes reçues et traitées au 311 et aux comptoirs de service en arrondissement :

- 365 000 appels traités, en hausse de 3,7 % par rapport à 2019
- 41 000 transactions aux comptoirs
- 73 000 courriels (en hausse de 16,5 %) et Web (en hausse de 22,0 %)

ARRONDISSEMENTS

DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

Adaptation nécessaire aux opérations pour faire face à la pandémie et rencontrer les règles sanitaires en vigueur telles que :

- Aménagement des horaires de travail des employés manuels
- Soutien dans le cadre du déploiement de certaines activités, dont les rues festives, partagées et piétonnes
- Des interventions ciblées, notamment au regard des opérations de nettoyage des rues et des trottoirs

Adoption de la politique de viabilité hivernale dont les actions seront déployées progressivement sur trois ans et dont les principaux domaines d'amélioration sont les suivants :

- Améliorations apportées au réseau piétonnier par la révision des critères de priorité pour le déneigement des trottoirs, axés sur les besoins des usagers
- Améliorations apportées au réseau cyclable par la mise en place d'un réseau utilitaire quatre saisons sur environ 50 km
- Améliorations apportées au réseau routier par la révision des critères de priorité d'enlèvement de la neige selon l'achalandage et la configuration des rues, la mise en place d'écoroutes d'hiver, ainsi que la consolidation des côtes prioritaires

ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Déploiement d'un plan d'intervention en partenariat avec le Service de l'ingénierie et le Bureau de la sécurité civile pour prévenir les risques d'inondation et de refoulement d'égout en réaction aux périodes de fonte de neige, de fortes pluies et de redoux hivernaux

Déploiement du plan d'action pour la détection et l'élimination progressive des branchements d'aqueduc en plomb à la Ville. En 2020, 73 bâtiments ont été corrigés

Déploiement d'un plan d'intervention pour l'ajout de plus de 60 vannes sur les réseaux principaux d'aqueduc afin de limiter les impacts pour les citoyens lors des fermetures d'eau temporaires engendrées par des bris ou des chantiers de construction

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Deuxième année d'opération de l'écocentre mobile : 8 journées réalisées en 2020 dans le contexte de la pandémie, dont 7 sites différents par rapport à 2019, près de 2 200 visites, 25 tonnes de matières récupérées, dont 12 tonnes de résidus domestiques dangereux

Installation de 220 duos de corbeilles (ordures et recyclage) dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou en 2020, ce qui porte le total à 570 depuis 2019. Ce déploiement se poursuivra au cours des prochaines années dans tous les arrondissements

Déploiement d'une nouvelle collecte à haute fréquence pour soutenir les opérations dans les CHSLD et des RPA pour les besoins du CIUSSS de la capitale nationale dans le cadre de la crise sanitaire

Prise en charge en régie de la collecte de porte en porte dans l'arrondissement de Beauport et des conteneurs à chargement avant dans Charlesbourg (recyclage) et Beauport (déchets et recyclage)

Année record pour la collecte des feuilles : + 30 % de quantités ramassées et valorisées par rapport à la moyenne des trois dernières années

Année record dans les écocentres : plus de 320 000 visites dans les écocentres en 2020, soit une augmentation de plus de 8 % par rapport à 2019

Dans le cadre de la préparation de la collecte des résidus alimentaires, réalisation d'un projet pilote auprès de citoyens de la Ville de Québec en novembre et décembre 2020 : 2010 participants et près de 8 000 volontaires

GESTION DU TERRITOIRE

Émission de permis de construction pour une valeur de près de 1,2 G\$ en 2020, ce qui représente également la valeur moyenne des cinq dernières années. Ce montant est composé de :

- Plus de 800 M\$ de permis résidentiels, une somme record depuis que la Ville compile ces statistiques
- 390 M\$ de permis industriels, commerciaux et institutionnels

Émission de 26 permis de construction pour des projets majeurs pour un total d'investissement de 610 M\$. Ce montant est supérieur à la moyenne des cinq dernières années se situant à 540 M\$. Ces permis majeurs comprennent 20 projets résidentiels, 2 projets industriels, 2 projets institutionnels et 2 projets commerciaux

De plus, en 2020 :

- 128 demandes d'amendements aux différents règlements de zonage ont été reçues dont 111 sont entrées en vigueur
- 486 demandes de permis reliées à l'application d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ont été analysées et ont fait l'objet d'une décision. En hausse de 23 % par rapport à la moyenne des trois dernières années
- 202 propriétés ont fait l'objet d'une dérogation mineure (DDM). En hausse de 13 % par rapport à la moyenne des trois dernières années

- 18 000 appels de demandes d'informations de la part des citoyens sur la réglementation d'urbanisme. En hausse de 13 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années

PRÉVENTION ET QUALITÉ DU MILIEU

Réalisation de travaux de réhabilitation dans le cadre du projet Littoral Est :

- Ancien terrain AIM Recyclage Québec (coin Canardière Montmorency), complétés
- 1252, Canardière (terrain du garage des travaux publics), avancement 30 %
- Ancien dépôt à neige D'Estimauville, avancement 30 %

Réalisation des travaux de réhabilitation du terrain de la nouvelle centrale de police

Prise en charge complète de la gestion de l'agrile du frêne sur le territoire de la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ)

Mise en œuvre du programme d'injection visant la préservation des ormes d'Amérique qui est l'emblème arboricole de la Ville de Québec

Plusieurs défis réalisés pour la brigade scolaire à cause de la pandémie notamment :

- Ajout de quarts de travail pour les brigadiers afin de desservir les groupes d'écoliers avec des horaires distincts
- Ajout d'intersections sécurisées par un brigadier en raison de l'augmentation d'écoliers qui marchent
- Marquage au sol sur 200 intersections afin de faciliter le respect de la distanciation de 2 mètres entre les piétons et les brigadiers

Implication de l'équipe de la prévention d'incendie dans divers projets notamment :

- Contribution auprès d'organismes, dont Moisson Québec et la Santé publique
- Participation à la Virée des pompiers et activités déambulatoires pour sensibiliser le public à la prévention incendie
- Tournée de sensibilisation sur la sécurité liée à la vente de pièces pyrotechniques dans les dépanneurs

Activités canines :

- Reprise par la Ville de la gestion des enregistrements (licence), des renouvellements et des remplacements des médailles pour les animaux domestiques
- Ajout d'aires d'exercice canin sur le territoire
- Déploiement de la 1^{re} édition de la brigade canine dans les parcs et les sentiers (juin à août)
- Campagne d'information à grande échelle visant à inciter les propriétaires d'animaux domestiques à adopter des comportements responsables et à respecter la réglementation

RÉSULTATS

Les dépenses 2020 de la DGA Services de proximité se chiffrent à 295,4 M\$, soit un écart défavorable de -0,1 M\$ (0,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 19 – Services de proximité
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2020	Écart 2020 Budget-2020	
	2018	2019	2020			
Loisirs, sports et vie communautaire	8,2	38,1	36,5	43,8	7,4	16,8%
Ingénierie	15,1	15,4	15,2	15,9	0,7	4,5%
Interaction citoyenne	5,9	6,9	7,3	7,6	0,3	3,7%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	51,2	8,1	9,1	7,7	-1,4	-18,6%
Arrondissement des Rivières	32,9	4,5	5,2	4,5	-0,7	-15,4%
Arr. de Ste-Foy–Sillery–Cap-Rouge	69,5	4,2	4,1	4,3	0,1	3,3%
Arrondissement de Charlesbourg	24,8	3,7	4,8	3,5	-1,3	-36,1%
Arrondissement de Beauport	35,8	3,2	3,3	3,2	-0,2	-5,2%
Arrondissement de La Haute-St-Charles	26,9	4,4	4,6	3,8	-0,8	-21,7%
Entretien des voies de circulation	-	111,2	103,0	99,9	-3,1	-3,1%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	-	33,1	31,9	30,5	-1,4	-4,7%
Gestion des matières résiduelles	-	30,9	37,5	35,2	-2,3	-6,4%
Gestion du territoire	-	12,3	12,7	13,4	0,8	5,8%
Prévention et qualité du milieu	-	19,3	20,2	22,0	1,8	8,1%
Total services de proximité	270,3	295,4	295,4	295,3	-0,1	0,0%

Tableau 20 – Dépenses par objet de la DGA Services de proximité
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal	Budget	Écart 2020 Budget-Réal	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	139,9	139,8	-0,1	0,0%
Biens et services	155,5	155,5	0,0	0,0%
Total Services de proximité	295,4	295,3	-0,1	0,0%

Tableau 21 – Services de proximité par activité
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ* pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel	Budget	Écart 2020 Budget-Réel	
Activités culturelles, sportives et communautaires	38,0	38,8	0,8	2,1%
Déneigement et entretien des voies de circulation	102,0	98,5	-3,5	-3,6%
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	31,7	30,4	-1,2	-4,0%
Gestion du territoire	12,7	13,4	0,8	5,8%
Ingénierie	15,2	15,9	0,7	4,5%
Matières résiduelles	38,0	35,8	-2,3	-6,4%
Piscines, patinoires, parcs et sites de plein air	26,3	28,4	2,1	7,4%
Prévention et qualité du milieu	20,5	22,0	1,5	6,8%
Relation et interaction avec les citoyens	7,3	7,6	0,3	3,7%
Autres activités de proximité	3,7	4,5	0,7	16,8%
Total Services de proximité	295,4	295,3	-0,1	0,0%

* Ces dépenses sont regroupées par activité plutôt que par centre de responsabilité

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Activités	Justifications
0,8 F	Activités culturelles, sportives et communautaires	
-2,9 D	Programme Vacances-Été	D Besoins supplémentaires reliés à la pandémie soit l'ajout de locaux, surplus d'entretien ménager et de désinfection et augmentation des subventions aux organismes mandataires pour la réalisation des camps de jour de 2020
1,7 F	Opérer les centres sportifs et de loisirs	F Mise à pied temporaire d'employés occasionnels et fermeture des centres communautaires et sportifs ainsi que de leurs activités une partie de l'année en raison de la pandémie
1,2 F	Soutenir l'action bénévole et communautaire	F Dépenses moindres qu'anticipées en raison de la réduction du nombre d'activités et de l'annulation de certains événements F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes F Ajustement de la durée des contrats pour les programmes de soutien aux organismes, en raison de la pandémie
0,9 F	Activités culturelles, patrimoniales et événementielles	F Annulation de plusieurs grands événements, événements de quartier, d'activités et de spectacles culturels F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Ajout d'activités réconfortantes, de décorations festives et d'animations déambulatoires
-0,1 D	Autres activités	D Autres éléments

Écarts* (en M\$)	Activités	Justifications
-3,5	D Dénivellement et entretien des voies de circulation	
-4,6	D Dénivellement	D Augmentation du coût du transport de neige et du traitement de la neige dans les dépôts à neige. La location de machinerie additionnelle a également été nécessaire D Augmentation des coûts de contrats au-delà des prévisions D Heures supplémentaires requises supérieures aux prévisions, régularisation de postes et location de véhicules
-1,2	D Gestion et soutien relatif au déneigement et à l'entretien des voies de circulation	D Dépenses en rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien additionnel accordé aux activités de déneigement ainsi qu'à celles consacrées à l'entretien des voies de circulation F Transfert de ressources vers un autre service F Mouvements de personnel
2,3	F Entretien des voies de circulation	F Mise à pied temporaire d'employés occasionnels en raison de la pandémie et délais de dotation de postes F Affectation de ressources à d'autres activités ou à des projets d'investissement F Réduction des activités à la suite de la pandémie se traduisant par des reports de projets et de travaux ayant une incidence sur le coût de l'ensemble des biens et services D Augmentation du coût des contrats de réfection de trottoirs plus importante que prévu
-1,2	D Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	
-2,2	D Gestion et soutien	D Dépenses de rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien accordé à différentes activités saisonnières D Coûts d'analyse des sols et de caractérisation avant disposition supérieurs aux prévisions
0,8	F Entretien des branchements de services	F Diminution du nombre de branchements majeurs aux bénéfiques de branchements mineurs, moins onéreux F Baisse des coûts de contrats d'excavation pneumatique
0,6	F Entretien des bornes d'incendie	F Affectation de ressources à des projets d'investissement
-0,4	D Autres activités	D Autres éléments
0,8	F Gestion du territoire	
0,4	F Plusieurs activités	F Mise à pied temporaire d'employés occasionnels en raison de la pandémie et délais de dotation de postes
0,3	F Gestion et soutien	F Dépenses d'interventions inférieures aux prévisions
0,1	F Autres activités	F Autres éléments
0,7	F Ingénierie	
0,7	F Ensemble des activités	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes F Réduction des activités à la suite de la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives aux frais de formations, de déplacements et de services techniques

Écarts* (en M\$)		Activités	Justifications
-2,3	D	Matières résiduelles	
-1,4	D	Collecter et transporter les déchets - Régie	D Ajout de chauffeurs et de locations de camions non prévues
-0,6	D	Écocentres et encombrants	D Augmentation de la quantité de matières traitées en raison de l'augmentation importante de l'achalandage dans les écocentres D Augmentation des coûts de collecte et transport des encombrants en raison d'une recrudescence de la demande des citoyens
-0,3	F	Autres activités	F Autres éléments
2,1	F	Piscines, patinoires, parcs et sites de plein air	
2,0	F	Opérer les patinoires intérieures	F Fermeture prolongée des patinoires intérieures et de leurs activités durant la pandémie
1,9	F	Opérer les piscines et réaliser la programmation aquatique intérieure	F Fermeture prolongée des piscines intérieures et de leurs programmations aquatiques durant la pandémie
-1,1	D	Opérer les piscines et réaliser la programmation aquatique extérieure	D Ajout de personnel et de matériel supplémentaires et augmentation de la surveillance durant la période estivale afin d'appliquer les contrôles sanitaires requis sur les lieux et les équipements aquatiques D Ajout d'heures d'ouverture pour l'ensemble des bassins de la Ville de Québec
-0,4		Entretien et surveillance des parcs, des terrains sportifs et des sites de plein air	D Ajout de personnel et de matériels supplémentaires afin d'appliquer les règles sanitaires et d'assurer la conformité des équipements dans les différents lieux F Mise à pied temporaire d'employés occasionnels en raison de la pandémie F Délais dans la disponibilité de certains terrains et moins d'entretien requis compte tenu d'un usage plus limité
-0,3	F	Autres activités	F Autres éléments
1,5	F	Prévention et qualité du milieu	
1,5	F	Prévention et sécurité communautaire	F Réduction des activités à la gestion animalière à la suite de la pandémie se traduisant par une baisse dans les contrats de fourrière et l'utilisation d'effectif interne plutôt qu'externe F Mise à pied temporaire d'employés occasionnels en raison de la pandémie et mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,3	F	Relation et interaction avec les citoyens et autres activités de proximité	
0,3	F	Relation et interaction avec les citoyens	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,7	F	Autres activités de proximité	
0,7	F	Autres activités de proximité	F Dépenses inférieures aux prévisions, notamment les fournitures de bureau et les frais de déplacement
-0,1	D	SERVICES DE PROXIMITÉ	

* F : écart favorable

D : écart défavorable



Direction générale adjointe
**Services
de soutien
institutionnel**



SOUTIEN INSTITUTIONNEL

La Direction générale adjointe aux services de soutien institutionnel regroupe l'ensemble des spécialistes conseillant les lignes d'affaires de manière à assurer l'efficacité de leurs opérations. Ses experts en génie et architecture, en technologie, en équipements motorisés, en approvisionnement, et en évaluation municipale contribuent à l'optimisation et à la continuité des services municipaux. Elle inclut également l'expertise en accueil d'événements de marque.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des systèmes informatiques, de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il accompagne les services client dans la transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les aide à en assurer l'exploitation sécuritaire.

ÉVALUATION

Le service confectionne, tient à jour et défend les rôles d'évaluation du territoire des trois villes de l'agglomération de Québec, conformément à la législation en vigueur.

APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. De plus, il assure la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution.

GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable de construire, de rénover, d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains de jeux, les monuments, les parcs, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage. Il alloue les espaces aux utilisateurs et leur fournit un soutien technique lorsque requis.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement. Il est également responsable de la formation des opérateurs des divers véhicules ou équipements motorisés.

EXPOCITÉ

Contribuer, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la Ville de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2020 se résument comme suit :

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Réalisation de plusieurs projets importants tels que :

- Déploiement du service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec (SERAQ) au Service de police ainsi qu'au Service de protection contre l'incendie
- Migration de la solution Sésame (système de gestion de la relation citoyenne) vers une technologie plus récente, rendant possible l'évolution de la solution, notamment pour le suivi des délais, les retours systématiques aux citoyens, ainsi que la reddition de comptes et le déploiement de services en ligne
- Mise en place de plusieurs solutions informatiques permettant le télétravail et la réalisation d'activités virtuelles telles que les conseils municipaux

Démarrage et poursuite de plusieurs projets tels que le remplacement des solutions suivantes :

- Gestion des permis de construction
- Gestion de l'évaluation municipale
- Gestion de la taxation, la facturation et la perception

Amélioration de la stabilité et des fonctionnalités de la solution de répartition assistée par ordinateur (RAO)

Hausse du niveau de sécurité des infrastructures technologiques et mise aux normes des environnements informatiques industriels

ÉVALUATION

Ajout de 1,6 G\$ en valeur immobilière au rôle foncier et de 5 651 nouveaux logements

Poursuite du projet RÉNO visant le rattrapage du retard accumulé dans la mise à jour des renseignements descriptifs consignés aux dossiers de propriété du Service de l'évaluation de la Ville de Québec.

23 477 vérifications effectuées en 2020, représentant 42 % de plus que l'objectif initial de 16 500 par année

En 2020, 15 000 actes notariés du Bureau de la publicité des droits ont été reçus comparativement à une moyenne de 13 000 actes par année depuis les cinq dernières années

APPROVISIONNEMENTS

Révision de la structure du Service des approvisionnements, afin de répondre à une demande grandissante des différents partenaires dans la réalisation des projets d'envergure de la Ville

Statistiques d'approvisionnement :

- 541 appels d'offres
- 281 dossiers d'ententes contractuelles
- 954 sommaires décisionnels
- Bons de commande pour une valeur de 642 M\$
- Transactions approuvées par carte d'achat pour une valeur de 10,3 M\$

GESTION DES IMMEUBLES

Prix et mentions pour le Grand Marché de Québec :

- Grand prix de design 13^e édition – catégorie prix espace commercial de plus de 5 400 pi²
- Grand prix de design 13^e édition – catégorie prix valorisation du bois en aménagement

Finalisation d'importants projets, notamment le Centre communautaire YMCA – Saint-Roch, le garage municipal de l'Auvergne, le centre de services Montmorency, le Marché public de Sainte-Foy, la place de Paris, la place de la Famille, le parc Chaudière et le parc Victorin-Beaucage

Mise en chantier et poursuite de projets tels que le Centre de glaces, la bibliothèque Gabrielle-Roy, le pavillon d'accueil du parc de la Pointe-aux-Lièvres et le parc Henri-Casault

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Autorisation d'un programme de remplacement des alarmes de recul sur les véhicules municipaux

Relocalisation du point de service situé sur une rue de quartier vers un nouveau garage dans un secteur plus industriel

Acquisition de 30 véhicules de patrouille hybrides pour le Service de police, permettant une réduction de consommation de carburant et d'émission de GES estimé à 20 % par véhicule

EXPOCITÉ

Mission complètement transformée par la situation de crise sanitaire : passage d'une mission événementielle et commerciale à une mission sociosanitaire (clinique de dépistage de la COVID-19)

Exemple d'activités accueillies en 2020 :

- Bouchée généreuse – distribution alimentaire – Centre de foires
- Clinique de dépistage à l'auto et intérieure – Centre de foires
- Participation active aux activités réconfortantes telles que le parcours déambulatoire « Plein les yeux et les oreilles », la station chaleureuse, le sentier glacé de patinage et la « Parade des jouets en mode safari! »

Ouverture d'un important module de jeux entraînant un achalandage important et une appropriation grandissante de la place Jean-Béliveau par les citoyens

Port d'attache de la 10^e édition du Festival QuébecExquis

Le Centre Vidéotron a été l'hôte de plusieurs matchs de la ligue de hockey junior majeur du Québec en mode « bulle » sanitaire

Succès d'affluence au Grand Marché de Noël dans un contexte de contrôle serré des normes de distanciation

RÉSULTATS

Les dépenses 2020 de la DGA Services de soutien institutionnel se chiffrent à 165,5 M\$, soit un écart favorable de 10,4 M\$ (5,9 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 22 – Services de soutien institutionnel
(en M\$)

SOUTIEN INSTITUTIONNEL pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
	2018	2019	2020			
Technologies de l'information	31,3	33,8	35,9	36,7	0,8	2,2%
Évaluation	8,4	8,8	9,1	9,5	0,4	4,3%
Approvisionnements	7,2	7,5	7,5	7,8	0,3	3,4%
Gestion des immeubles	73,0	75,9	73,8	79,8	6,0	7,5%
Gestion des équipements motorisés	31,3	32,7	31,0	32,6	1,7	5,2%
ExpoCité	8,8	8,8	8,2	9,4	1,2	12,9%
Total soutien institutionnel	160,1	167,5	165,5	175,9	10,4	5,9%

Tableau 23 – Dépenses par objet de la DGA Services de soutien institutionnel
(en M\$)

SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel	Budget	Écart 2020 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	78,3	82,4	4,0	4,9%
Énergie	31,9	37,9	6,0	15,7%
Biens et services	55,2	55,6	0,4	0,7%
Total soutien institutionnel	165,5	175,9	10,4	5,9%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
4,0 F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,8 F	Technologies de l'information	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,3 F	Évaluation	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,3 F	Approvisionnements	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
1,3 F	Gestion des immeubles	F Mouvements de personnel, délais de dotation de postes, mise à pied temporaire des employés auxiliaires et gel d'embauche pour certaines catégories d'emplois à la suite de la pandémie
0,5 F	Gestion des équipements motorisés	F Délais de dotation de postes et report de dotation à la suite de la pandémie
0,8	ExpoCité	F Annulation de plusieurs événements et activités causée par la pandémie D Rehaussement du niveau de sécurité sur le site occasionné par un niveau d'occupation extérieure plus important D Clinique de dépistage de la COVID-19 au Centre de foires

6,0	F	Énergie	
2,0	F	Carburant	F Baisse importante du coût le litre à la suite des mesures de confinement imposées durant la pandémie, limitant les déplacements de véhicules sur les routes et par le fait même la demande en carburant
2,6	F	Électricité	F Arrêts temporaires des travaux au Centre de glaces et au YMCA, températures plus clémentes, réduction des activités à la suite de la pandémie et augmentation moindre qu'anticipée des tarifs d'électricités (0 % au lieu 1 %)
1,2	F	Gaz	F Délais dans l'installation des fours à l'incinérateur, températures plus clémentes et réduction des activités à la suite de la pandémie
0,4	F	Biens et services	
0,8	F	Gestion des immeubles	F Ralentissement général des activités se traduisant par des reports de projet et de travaux d'entretien et réparations, ainsi que par des économies sur les frais de déplacement, frais de formation, etc. D Dépenses supplémentaires liées à la pandémie comprenant des dépenses sanitaires et d'équipements de protection
-0,8	D	Gestion des équipements motorisés	D Dépenses d'entretien et de réparations des véhicules supérieures aux prévisions suivant les niveaux de service requis aux opérations de déneigement et les équipements technologiques présents dans les véhicules F Ralentissement général des activités se traduisant par des économies sur les frais déplacements, frais de formation, etc.
0,4	F	ExpoCité	F Annulation de plusieurs événements et activités D Réalisation d'activités réconfort telles que des sentiers de patinage et des œuvres lumineuses D Réalisation d'activités sociales sanitaires non prévues au budget en lien avec la clinique de dépistage de la COVID-19 au Centre de foires
10,4	F	SOUTIEN INSTITUTIONNEL	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉSULTATS D'EXPOCITÉ

Les résultats d'ExpoCité présentent un excédent des dépenses sur les revenus de -2,7 M\$. Les revenus totalisent 5,5 M\$, soit un écart défavorable de -6,5 M\$ avec les prévisions budgétaires. Les dépenses se chiffrent à 8,2 M\$, soit un écart favorable de 1,2 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 24 – Sommaire des résultats d'ExpoCité
(en M\$)

EXPOCITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel	Budget	Écart 2020
Revenus	5,5	11,9	-6,5
Dépenses	8,2	9,4	1,2
Surplus (déficit) de l'exercice	(2,7)	2,5	

Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron

Les résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité.

Tableau 25 – Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron
(en M\$)

CENTRE VIDÉOTRON pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel	Budget	Écart 2020
Revenus			
Loyer	2,6	2,6	0,0
Charges contractuelles (redevances sur billets)	0,1	1,1	-1,0
Revenus recouvrables (principalement opérations des stationnements)	0,3	1,0	-0,7
Total revenus	2,9	4,7	-1,7
Dépenses - ExpoCité			
Salaires et avantages sociaux	0,6	0,8	0,2
Charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI	2,6	2,6	0,0
Services techniques	0,1	0,2	0,2
Total dépenses - ExpoCité	3,2	3,6	0,4
Dépenses - Autres unités administratives*	0,1	0,3	0,2
Total dépenses	3,3	3,9	0,6
Bénéfices (pertes) d'exploitation	-0,4	0,8	

* Non inclus dans les résultats d'ExpoCité

Les coûts de la construction du Centre Vidéotron et de l'aménagement de la place publique totalisent 378,7 M\$ au 31 décembre 2020, financés à :

- 50 % par le gouvernement du Québec, soit 189,2 M\$
- 37 % par la Ville de Québec, soit 141,0 M\$
- 13 % par d'autres sources de financement, soit 48,5 M\$ (contribution de « J'ai ma place » et vente des droits d'identification)

Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



Tableau 26 – Énergie

(en M\$)

ÉNERGIE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
Carburant*	8,4	8,0	6,5	8,7	2,2	25,3%
Électricité	24,1	24,7	22,7	25,3	2,6	10,3%
Gaz	3,5	3,4	2,8	4,1	1,2	30,4%
Huile à chauffage	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	74,6%
Total énergie	36,1	36,2	32,1	38,2	6,1	16,0%

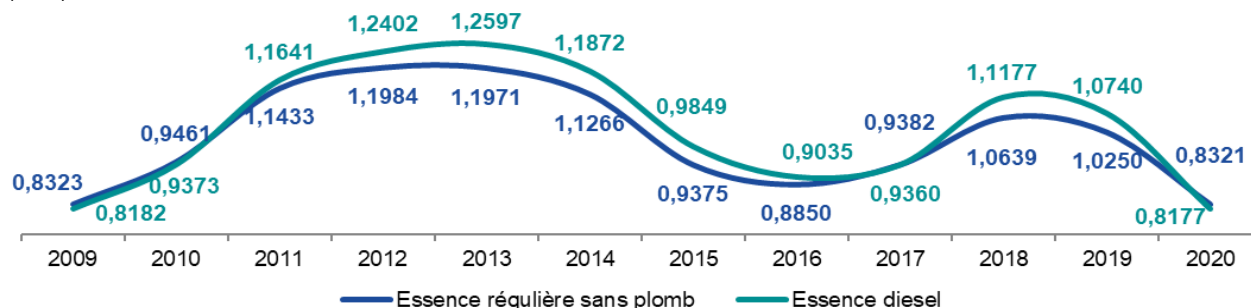
*Incluant dépenses provenant des services du Traitement des eaux et des Projets industriels et valorisation

Carburant

Le prix unitaire moyen payé en 2020 pour l'essence régulière sans plomb a été de 0,8321 \$/litre, soit une baisse de -18,8 % par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour l'essence diesel qui a reculé à 0,8177 \$/litre, soit une baisse de -23,9 % par rapport à l'année précédente. Le coût du carburant est resté très bas après sa chute spectaculaire au printemps dernier occasionnée par la pandémie et se situait au 31 décembre au même niveau qu'il était en 2009.

Graphique 13 – Prix unitaire annuel moyen du carburant

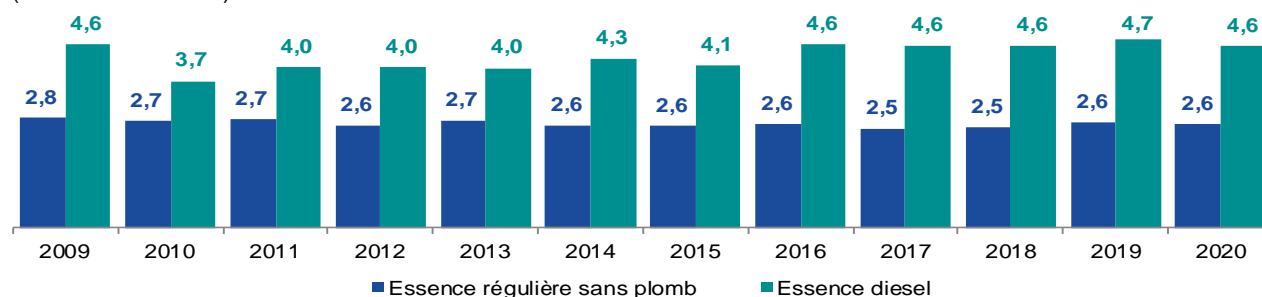
(en \$)



En raison de la pandémie, la consommation de carburant, pour sa part, a diminué de -1,3 % pour l'essence régulière sans plomb et de -3,6 % pour l'essence diesel par rapport à l'année précédente.

Graphique 14 – Quantités annuelles de carburant utilisé

(en millions de litres)





Direction générale adjointe

Eau et valorisation énergétique



EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La Direction générale adjointe de l'eau et de la valorisation énergétique regroupe les activités industrielles supportant les services essentiels. Elle est responsable des opérations et de l'entretien des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés. Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement. L'opération et l'entretien de la Cité Verte et de l'incinérateur ainsi que le développement de pratiques de valorisation énergétique font également partie des activités. Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et le développement des actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.



TRAITEMENT DES EAUX

Le service gère le fonctionnement des usines de traitement de l'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées. Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable pour atteindre en tout temps les critères de qualité et de quantité pour répondre aux besoins en eau potable de la ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales. Il est aussi responsable de la collecte et de l'assainissement des eaux usées du territoire de l'agglomération, de façon à améliorer la qualité des cours d'eau au-delà des exigences requises dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement.

Il assure aussi le suivi de la qualité des eaux par des analyses physicochimiques et microbiologiques en plus de diverses autres analyses, dont les sols et l'air.

Les grandes priorités du service visent principalement à assurer la pérennité et le bon fonctionnement des équipements, à adopter un mode de gestion des actifs dynamiques sous les principes d'amélioration continue et à maintenir une excellente performance en matière de santé et sécurité au travail.

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Le service est responsable des opérations et de l'entretien de l'incinérateur, du centre de tri de matières recyclables, du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement ainsi que de la valorisation de l'énergie et des matières.

Il est également responsable de la planification et de la réalisation des projets industriels relatifs aux infrastructures sous la responsabilité du service ainsi que des usines de traitement d'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées.

La réalisation du projet de centre de biométhanisation qui permettra aux citoyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en produisant une énergie verte à partir des résidus alimentaires et des boues municipales est une priorité du service.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2020 se résument comme suit :

TRAITEMENT DES EAUX

Poursuite des travaux de modernisation à l'usine de traitement des eaux de Sainte-Foy et début des travaux d'agrandissement de la réserve d'eau potable de Québec

Maintien du niveau 5 étoiles au Programme d'excellence en eau potable pour les usines de Québec, Beauport et Charlesbourg

Participation au Programme d'excellence en eaux usées qui vise l'amélioration continue de la qualité des rejets liquides et des boues d'épuration produits par les stations de traitement municipal

Implantation d'un nouvel outil de la gestion des actifs dynamiques afin d'augmenter la robustesse, la connaissance de l'état des infrastructures et d'assurer la pérennité des procédés des usines du service du traitement des eaux

Poursuite des analyses pour mesurer la qualité de l'eau potable, des cours d'eau, des rejets des industries et commerces, des tours de refroidissement, de l'eau des piscines municipales et des rejets des stations d'épuration. Réalisation de projets de recherche sur l'eau potable

Projet pilote pour le programme d'élimination du plomb dans l'eau potable. Les cibles fixées pour la réalisation du volet dépistage ont été respectées et celles en lien avec les remplacements des branchements de service en plomb ont été largement dépassées, représentant plus du double de la cible fixée au départ. Il s'agit de la réalisation de 208 prélèvements résidentiels et 296 excavations pneumatiques pour le volet dépistage ainsi que de 116 interventions au total pour le volet remplacement des branchements de service d'eau potable en plomb

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Incinérateur :

- Opération d'un premier four avec ses nouveaux brûleurs permettant de réduire les rejets atmosphériques et d'atteindre la conformité réglementaire du niveau de monoxyde de carbone (CO) en opération et au démarrage pendant les échantillonnages réglementaires; une première depuis la mise en fonction de l'incinérateur
- Installation des brûleurs sur les trois autres fours

Début d'un projet pilote de valorisation des cendres de grilles de l'incinérateur

Début des travaux de construction du centre de récupération des matières organiques et poursuite des travaux de construction et installation des équipements pour le centre de biométhanisation

RÉSULTATS

Les dépenses de la DGA eau et valorisation énergétique se chiffrent à 66,8 M\$, soit un écart défavorable de -0,2 M\$ (-0,3 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 27 – Eau et valorisation énergétique
(en M\$)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
	2018	2019	2020			
Traitement des eaux	25,8	26,3	27,6	29,0	1,4	4,8%
Projets industriels et valorisation	36,4	35,6	39,2	37,6	-1,6	-4,3%
Total eau et valorisation énergétique	62,1	61,9	66,8	66,6	-0,2	-0,3%

Tableau 28 – Dépenses par objet de la DGA Eau et valorisation énergétique
(en M\$)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel	Budget	Écart 2020 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	28,1	28,0	-0,1	-0,3%
Énergie	0,1	0,3	0,2	55,1%
Biens et services	38,5	38,2	-0,3	-0,9%
Total eau et valorisation énergétique	66,8	66,5	-0,2	-0,4%



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-0,1	D	Rémunération (incluant avantages sociaux)
0,5	F	Traitement des eaux
	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
	D	Heures supplémentaires requises supérieures aux prévisions suivant l'opération en continu aux usines de traitement d'eau potable et aux stations d'épuration des eaux usées, ainsi qu'à des réparations en urgence hors des horaires réguliers
-0,6	D	Projets industriels et valorisation
	D	Heures supplémentaires et effectifs occasionnels requis supérieurs aux prévisions suivant l'opération en continu à l'incinérateur et à la station de traitement des boues ainsi qu'à des réparations en urgence hors des horaires réguliers et des besoins supérieurs au niveau des opérations et de la planification
	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,2	F	Énergie (carburant)
		Voir DGA Services de soutien institutionnel pour analyse globale de l'énergie
-0,3	D	Biens et services
0,7	F	Traitement des eaux
	F	Report de certains travaux
-1,1	D	Projets industriels et valorisation
	F	Reclassement des honoraires de gestion du centre de tri vers le service de la dette de la Ville afin de respecter les normes comptables
	D	Dépenses supplémentaires causées par le transfert de matières du centre de tri vers d'autres sites lors de l'arrêt des opérations pour installer de nouveaux équipements
	D	Traitement d'une quantité plus élevée de cendres volantes à la suite de l'amélioration des performances de rejets environnementaux
	D	Dépenses sanitaires liées à la pandémie non prévues au budget telles que des frais de désinfections, des affiches et de la location de roulottes supplémentaires pour respecter les mesures de distanciation physique
	D	Tonnages plus importants aux lieux d'enfouissements (détournement de boues) et frais de transport de matières plus importants que planifiés
-0,2	D	EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

* F : écart favorable

D : écart défavorable



Direction générale adjointe
**Qualité de vie
urbaine**



QUALITÉ DE VIE URBAINE

Créer et assurer des milieux de vie organisés, harmonieux, animés et sécuritaires pour toute personne sur le territoire de Québec.



La Direction générale adjointe à la qualité de vie urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et la mobilité des personnes et des biens.

Elle comprend également l'ensemble des activités reliées à la culture, au patrimoine, aux relations internationales, au tourisme et à la réalisation des grands événements.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

CULTURE, PATRIMOINE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service est responsable de la Bibliothèque de Québec, du patrimoine, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie et des relations internationales.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives en ce domaine. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes et des entreprises et organismes culturels. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture; il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les services dans la planification de leurs interventions sur le patrimoine et les arrondissements dans la réalisation de leurs mandats culturels.

Également, il planifie et coordonne les actions de la Ville et de ses partenaires sur les plans national et international. Il vise à accroître la notoriété et le rayonnement de l'identité culturelle de Québec, afin d'en maximiser les retombées politiques, économiques, touristiques et culturelles.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par toute autre cause. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

POLICE

Conformément à la *Loi sur la police* qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens des citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L. Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Le bureau voit à ce que la population de Québec, les directions d'arrondissement et les autres services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. S'il se produisait une catastrophe, c'est à lui qu'incomberait la responsabilité de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants. De plus, il encourage, auprès de la population et du personnel de la Ville, l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile. Il assure également la liaison avec ses partenaires en matière de sécurité civile. Enfin, le bureau veille à l'élaboration du Plan de sécurité civile, lequel est prévu dans la *Loi sur la sécurité civile*.

COMMISSARIAT AUX INCENDIES

Le commissariat détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou en examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies et fait, s'il y a lieu, toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies sur tout le territoire desservi par la Ville.

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Le bureau est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements, des tournages cinématographiques et télévisuels et des projets spéciaux. Il coordonne les services municipaux et l'expertise requis afin de diversifier l'offre en animation urbaine. Il contribue également au développement de l'industrie événementielle et cinématographique de Québec.

OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC

L'Office du tourisme de Québec (OTQ) est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion (tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias), son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Le service planifie, conçoit et met en œuvre les stratégies et les interventions visant à assurer la mobilité des personnes et des biens en termes d'efficacité, de sécurité et de confort dans une perspective de développement durable.

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision d'aménagement du territoire, d'environnement, d'habitation et de mobilité du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues et de logement social, ainsi que les projets de développement durable et les projets d'aménagement des espaces publics. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2020 se résument comme suit :

CULTURE, PATRIMOINE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Dévoilement d'un mémorial à la mémoire des victimes de l'attentat du 29 janvier 2017

Présentation virtuelle de trois documentaires commémoratifs dans le cadre de la série « Québec se souvient »

Attribution de 14 nouveaux toponymes, dont 5 sont inspirés de la culture autochtone : rue des Atikamekw, rue des Algonquins, rue de Tarqeq, rue d'Awasis et rue de Nikawiy

Installation de sept nouvelles œuvres d'art public, dont celle de Giorgia Volpe devant la bibliothèque Monique-Corriveau

Réalisation de trois grandes murales, dont Foule, par le théâtre de La Bordée, qui anime le quartier et met en lumière ses citoyens

Soutien à 16 projets culturels menés dans 14 lieux d'enseignement de Québec touchant plus de 2 400 étudiants

Tenue de l'exposition « Pompiers de Québec : 250 ans de courage » au Musée de la civilisation

Augmentation de près de 38 % des prêts numériques à la Bibliothèque de Québec

Soutien de sept projets de mise en valeur du patrimoine par les arts

Diffusion de la websérie « Suivez le guide » consacrée au patrimoine architectural de Québec qui a été visionnée 148 758 fois

Réalisation de 22 interventions archéologiques dans le cadre de projets municipaux, dont ceux pour le réseau structurant de transport en commun, ainsi qu'au Jardin du Corps-de-Garde et au site de la maison F.-X. Garneau

Prêts d'artéfacts de la Réserve archéologique de la Ville de Québec pour des expositions dans des institutions muséales et centres d'interprétation, dont l'Auberge Saint-Antoine, le Musée Pointe-à-Callière et la maison des Jésuites de Sillery

Mise en place d'un programme temporaire pour les projets culturels adaptés à la pandémie : 49 projets soutenus pour un montant de 372 500 \$

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Réalisation de 26 activités dans le cadre de la Virée des pompiers

Déploiement du rappel de secours pour les 4^e et 5^e alarme

Utilisation du nouveau service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec (SERAQ)

Plus de 20 400 heures de formations dispensées en lien avec des obligations légales

Début des travaux de construction de la caserne 10 – Secteur Le Gendre

Situation d'exception : Intervention lors des pluies abondantes en décembre 2020 et lors de la tempête tropicale Isaias en août. De plus, 12 journées d'intervention pour des conditions météorologiques extrêmes

Protection dans le cadre des événements spéciaux tels que les festivités du jour de l'an, le canot sur glace 2020 et le Carnaval de Québec

POLICE

Mise en place de mesures de santé et sécurité afin d'assurer la présence d'un environnement sécuritaire lors d'interventions durant la pandémie

Nouvelles responsabilités pour le SPVQ à la suite de la mise en place, par le gouvernement du Québec, du décret en lien avec les mesures sanitaires. Cela s'est traduit par des interventions afin de faire respecter le couvre-feu, la surveillance des commerces et des résidences privées en lien avec l'interdiction de rassemblement, l'émission d'avertissements puis de constats d'infractions à la suite du non-respect des mesures imposées

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Dimension prévention et préparation en sécurité civile

- Révision de plans de mission et des plans particuliers d'intervention dont celui de la pandémie, des inondations, de la chaleur extrême, de la neige et de la « Mission Continuité » des services municipaux
- Production et diffusion d'une formation aux membres de l'organisation municipale de la sécurité civile (OMSC) adaptée, en anticipation, aux enjeux de la deuxième vague de la situation d'exception de la pandémie

Dimension intervention et rétablissement

- Gestion de 3 situations d'exception : la pandémie, le risque en cybersécurité et en pénurie d'eau potable durant la période estivale
- Contribution à la coordination de 136 incidents et situations d'urgence sur l'ensemble du territoire

COMMISSARIAT AUX INCENDIES

346 enquêtes sur des événements survenus sur le territoire desservi par la Ville de Québec

19 % des incendies sont causés par des défaillances électriques, en baisse de 31 %

12 % des incendies sont transférés au Service de police pour enquête, en hausse de 11 %

5 % des incendies sont de causes indéterminées, en baisse de 19 %

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Ajustement des ententes visant à soutenir les organisateurs d'événements durant la pandémie

Accompagnement et soutien des organisateurs d'événements afin d'être en mesure de tenir des événements alternatifs pour offrir aux citoyens une animation urbaine et aussi soutenir leurs fournisseurs et les artistes

OFFICE DU TOURISME

Nouveau partenariat avec l'organisme Excellence Sportive Québec-Lévis (ESQL) afin de faire rayonner la région de Québec par le biais de quatre ambassadeurs passionnés par les sports d'hiver soit :

- Éliot Grondin et Audrey McManiman, snowboardcross
- Laurence St-Germain, ski alpin
- Laurent Dubreuil, patinage de vitesse sur longue piste

Mise en place de plusieurs tables de concertation régionales, provinciales et fédérales qui ont pour but de comprendre les effets de la pandémie sur l'écosystème de l'industrie touristique. Plusieurs programmes ont vu le jour à la suite de ces consultations et permettent de mieux répondre aux enjeux sanitaires et économiques des restaurateurs, hôteliers, gestionnaires et propriétaires d'attrait touristiques. De plus, l'OTQ a continué d'accompagner ses quelque 800 membres

Coordination de divers programmes de subvention provenant entre autres du ministère du Tourisme (MTO) et de Développement économique Canada (DEC) afin de préserver l'offre touristique et de protéger les actifs stratégiques emblématiques de la région

Lancement, dès la fin mars, de l'initiative « Québec local », destinée à inciter les citoyens à acheter local pour soutenir les entreprises et artisans. Cette initiative vient en complément avec le projet « Accent Local » de la Ville de Québec ainsi que le « Défi J'encourage! » de la Chambre de commerce et de l'industrie de Québec

Refonte du site Internet de l'OTQ permettant de prioriser les besoins et les attentes des visiteurs et d'y intégrer une nouvelle page « forfaits » alimentée par les rabais offerts par les membres de l'OTQ. Cette refonte permet également de refléter la nouvelle image de marque de la région, Québec cité, et celle de son partenaire, Québec Destination affaires

Lancement d'un guide touristique papier renouvelé permettant de mieux accompagner les visiteurs à toutes les étapes du cycle de consommation en plus de s'assurer que ceux-ci vivent une expérience mémorable une fois à destination

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Adoption de la stratégie en sécurité routière et mise en œuvre des actions pour un investissement de 9,8 M\$

Réaménagement du tronçon du boulevard de la Chaudière compris entre la rue Joseph-E.-Bédard et l'avenue Le Gendre

Acquisition d'un logiciel « Traffic and Travel Information Services (TIC) » utilisé pour la gestion des demandes d'occupation de la chaussée, la planification des entraves, la définition des conditions d'occupation de la chaussée et l'information des partenaires internes et externes

Améliorations au Centre de gestion de la mobilité intelligente

6 292 interventions en temps réel visant à prévenir ou à atténuer les épisodes de congestion ont été effectuées au Centre de gestion de la mobilité intelligente

Traitement de 6 166 requêtes en matière de sécurité routière au cours de l'année 2020, soit une augmentation de 18 % par rapport à l'année 2019

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Adoption de la Vision de l'habitation et mise en place d'une réserve foncière pour le logement social

Adoption du Plan d'action en agriculture urbaine

Poursuite de la réalisation du plan régional des milieux humides et hydriques

Ajout de 17,6 km aux voies et pistes du réseau cyclable

Contribution à 4 projets de nouveaux développements résidentiels pour la création de 433 nouvelles unités, soit des investissements de 31,2 M\$

Gestion de plus de 20 programmes de subventions en habitation représentant le traitement de 1 424 dossiers admissibles, pour un total de 15,4 M\$ en subventions

Coordination de la mise en œuvre du Plan d'action de la protection du lac Saint-Charles dont la restauration du Marais Bellevue

Réalisation de la place Wendake

Dépôt du plan directeur des rivières de Québec

Déploiement de 47 places éphémères soit 50 % de plus qu'en 2019 et 22 stations chaleureuses

Coordination d'une douzaine de projets Accès Logis à titre de mandataire de la Société d'habitation du Québec, dont 5 projets mis en chantier totalisant 202 logements

Poursuite des travaux dans les écoquartiers de la Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville

Création de la Chaire de recherche sur l'arbre en milieu urbain en collaboration avec l'Université Laval

Élaboration des concepts du réaménagement de l'avenue Maguire et de la rue Saint-Paul

Lancement des démarches consultatives sur les visions d'aménagement du secteur Chaudière, du pôle urbain Wilfrid-Hamel-Laurentienne et du secteur de la 1^{re} Avenue

RÉSULTATS

Les dépenses 2020 de la DGA qualité de vie urbaine totalisent 254,4 M\$, soit un écart favorable de 20,7 M\$ (7,5 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 29 – Qualité de vie urbaine
(en M\$)

QUALITÉ DE VIE URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget	Écart 2020	
	2018	2019	2020	2020	Budget-Réel	
Culture, patrimoine et relations internationales	26,5	27,6	23,7	27,3	3,6	13,3%
Protection contre l'incendie	56,9	58,3	63,6	61,8	-1,8	-2,9%
Police	121,8	126,2	130,0	128,3	-1,7	-1,3%
Bureau de la sécurité civile	1,0	1,7	1,8	1,7	-0,1	-3,4%
Commissariat aux incendies	1,0	1,0	1,1	1,0	-0,1	-14,9%
Bureau des grands événements	11,3	11,7	7,5	13,3	5,8	43,7%
Office du tourisme de Québec	22,5	23,7	12,5	25,8	13,3	51,7%
Transport et mobilité intelligente	4,4	4,6	5,1	6,4	1,3	20,3%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	9,6	8,9	9,2	9,6	0,4	3,8%
Total qualité de vie urbaine	254,9	263,8	254,4	275,1	20,7	7,5%

Tableau 30 – Dépenses par objet de la DGA Qualité de vie urbaine
(en M\$)

QUALITÉ DE VIE URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel	Budget	Écart 2020 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	209,7	207,1	-2,6	-1,3%
Biens et services	44,7	68,0	23,3	34,3%
Total qualité de vie urbaine	254,4	275,1	20,7	7,5%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-2,6 D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,3 F	Culture, patrimoine et relations internationales	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes F Fermeture temporaire des bibliothèques en lien avec la pandémie
-1,6 D	Protection contre l'incendie	D Heures supplémentaires requises pour l'application du schéma de couverture de risque nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps
-2,5 D	Police	D Ressources supplémentaires requises pour soutenir et effectuer les opérations policières durant la pandémie D Ajustement des avantages sociaux
0,5 F	Office du tourisme de Québec	F Mouvements de personnel, délais de dotation et mise à pied temporaire de postes occasionnels à la suite de la baisse de l'achalandage touristique occasionnée par la pandémie
0,5 F	Transport et mobilité intelligente	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Transfert de ressources provenant d'un autre service
0,3 F	Planif. de l'aménagement et de l'environnement	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-0,1 D	Autres unités administratives	D Autres éléments
23,3 F	Biens et services	
3,3 F	Culture, patrimoine et relations internationales	F Fermeture des salles de spectacles et reprise graduelle des activités culturelles en raison de la pandémie F Réduction des activités et fermeture des bibliothèques durant plusieurs semaines
0,8 F	Police	F Réduction des activités à la suite de la pandémie se traduisant notamment par des économies sur les frais déplacement, les frais de formation, les honoraires et divers achats D Achats de matériel sanitaire non prévus au budget
5,8 F	Bureau des grands événements	F Réduction des dépenses de subventions, services municipaux et animations en lien avec l'annulation des événements causée par la pandémie

Écarts* (en M\$)		Unités administratives		Justifications
12,9	F	Office du tourisme de Québec	F	Dépenses inférieures en lien avec la baisse des revenus découlant de la diminution de l'achalandage touristique en contexte de pandémie
0,8	F	Transport et mobilité intelligente	F	Réduction des activités à la suite de la pandémie se traduisant notamment par des économies relatives à l'entretien des bornes et à la location des stationnements temporaires pour les autobus touristiques
-0,2	D	Autres unités administratives	D	Autres éléments
20,7	F	QUALITÉ DE VIE URBAINE		

* F : écart favorable

D : écart défavorable



DÉPENSES DE FINANCEMENT ET AUTRES DÉPENSES



DÉPENSES DE FINANCEMENT

SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

RÉSULTATS

Le service de la dette a atteint 289,0 M\$ en 2020, soit un écart favorable de 7,0 M\$ (2,4 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 31 – Service de la dette nette
(en M\$)

SERVICE DE LA DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
Remboursement de capital	196,9	188,6	184,1	182,3	-1,8	-1,0%
Frais de financement	58,3	57,7	54,9	58,7	3,8	6,4%
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0	50,0	0,0	0,0%
Autres affectations	0,0	0,4	0,0	5,0	5,0	100,0%
Service de la dette	305,2	296,7	289,0	296,0	7,0	2,4%
Moins : Revenus associés au service de la dette *	69,3	67,8	69,3	69,9	-0,6	0,8%
Service de la dette nette	235,9	228,9	219,7	226,1	6,4	2,9%

*Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Justifications
-1,8	D	Remboursement de capital Remboursement de capital sur des immobilisations acquises par le centre de tri maintenant présentées au service de la dette de la Ville afin de respecter les normes comptables appliquées au rapport financier (NCSP)
3,8	F	Frais de financement Taux d'intérêt inférieurs aux prévisions
5,0	F	Affectations Annulation de l'affectation de la réserve financière en 2020 en lien avec la réalisation de gains constatés lors du dépôt des évaluations actuarielles des régimes de retraite au 31 décembre 2018 et au rachat des obligations par la Ville en 2019
-0,6	D	Revenus associés au service de la dette Revenus d'intérêts associés à des tiers
6,4	F	Service de la dette nette

* F : écart favorable

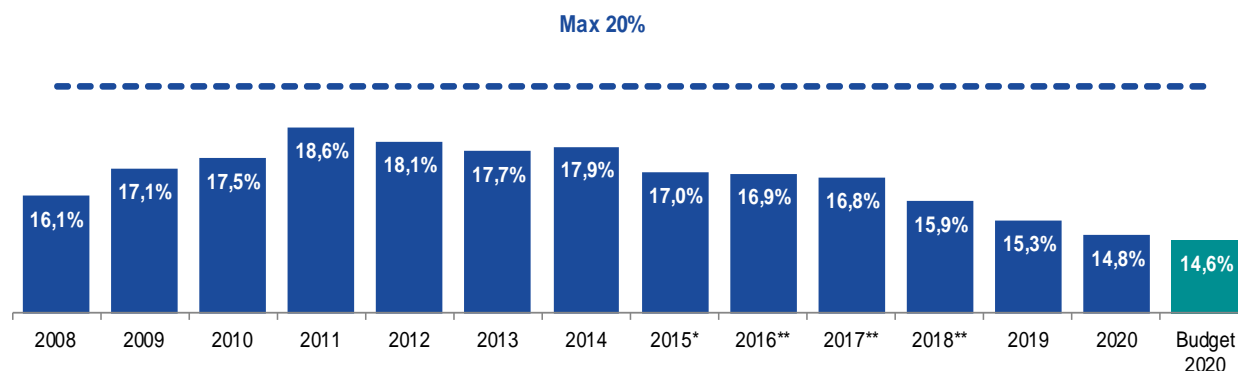
D : écart défavorable

SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20 %, ceci, afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Plusieurs investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2020, ce ratio se situe à 14,8 %, soit en deçà de 20 % et le niveau le plus faible depuis les 13 dernières années.

Graphique 15 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement



* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$

** Redressé suivant l'harmonisation du service de la dette

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes servent au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements génèrera également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement.

La dotation de départ de cette réserve était de 7,4 M\$ en 2012, majorée annuellement du même montant, jusqu'à concurrence de 50,0 M\$ par année, cible qui a été atteinte en 2018. Cette réserve est incluse dans le service de la dette nette et la dotation 2020 est de 50,0 M\$.

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

La Politique de gestion de la dette expose certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à 175,0 M\$ le poste de PCI, soit une majoration annuelle moyenne de 15,0 M\$.

Cette stratégie a été mise en place afin de réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette. De plus, le paiement comptant n'entraîne aucune dépense en service de la dette.

RÉSULTATS

Le paiement comptant d'immobilisations a atteint 144,0 M\$ en 2020, soit un écart défavorable de -2,8 M\$ (-2,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 32 – Paiement comptant d'immobilisations
(en M\$)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réal	
	2018	2019	2020			
Paiement comptant d'immobilisations	111,4	124,0	144,0	141,2	-2,8	-2,0%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-2,8 D Paiement comptant d'immobilisations	Acquisition d'immeubles afin d'assurer la conservation et l'augmentation du couvert végétal de certains sites
-2,8	Paiement comptant d'immobilisations

* F : écart favorable
D : écart défavorable

PCI ET RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI + réserve financière) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement pour un montant totalisant 194 M\$ en 2020.

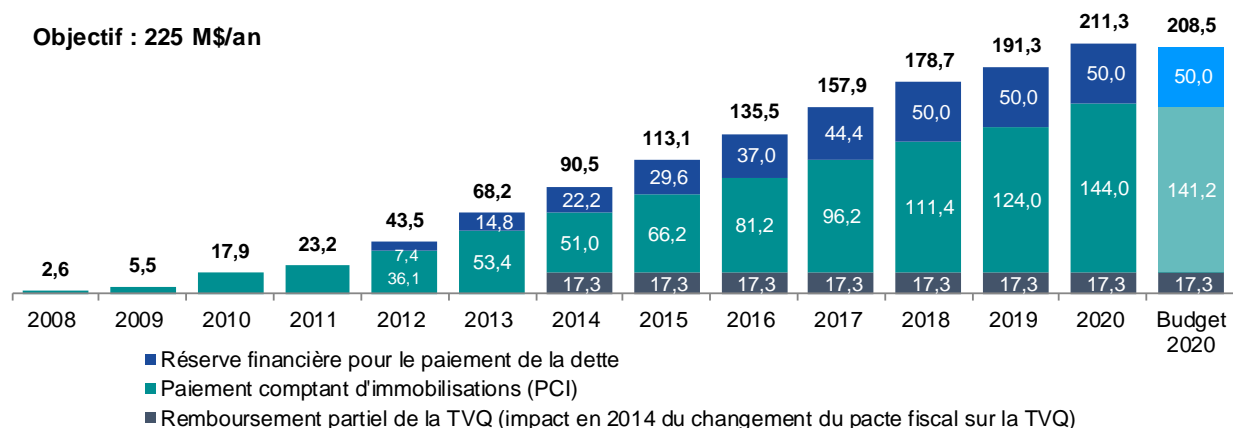
Comme le prévoit le cadre financier, les PCI poursuivront leur progression jusqu'en 2022 pour atteindre 175 M\$, pour un effort global consacré aux PCI et à la réserve financière de 225 M\$ annuellement à compter de cette date.

Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, 931,2 M\$ ont été utilisés pour payer comptant des immobilisations et 305,4 M\$ ont contribué au paiement des refinancements de la dette pour un total de 1 236,6 M\$.

Il s'agit d'efforts considérables, sachant que le budget 2007 des PCI se chiffrait à 2,0 M\$ et que la réserve financière pour le paiement de la dette était inexistante.

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en 2020, la firme de notation Moody's souligne l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour son contrôle des risques.

Graphique 16 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette
(en M\$)



AUTRES DÉPENSES

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur s'établissent à 37,8 M\$ en 2020, soit un écart favorable de 12,9 M\$ (25,4 %) avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

RÉSULTATS

Les contributions aux organismes ont atteint 132,6 M\$ en 2020, soit un écart favorable de 1,9 M\$ (1,4 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 33 – Contributions aux organismes
(en M\$)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réal	
	2018	2019	2020			
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	118,5	119,8	124,4	124,4	0,0	0,0%
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,4	3,3	3,2	3,2	0,0	0,1%
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	5,3	5,5	4,4	6,2	1,8	28,9%
Autres organismes	0,7	0,7	0,6	0,7	0,1	11,3%
Total contributions aux organismes	127,9	129,3	132,6	134,5	1,9	1,4%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,9 F Contributions aux organismes	Ajustement de la contribution de la Ville selon les résultats financiers de l'OMHQ
1,9 F Contributions aux organismes	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer et l'équité salariale. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes et invalidités). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, indemnités, sites d'enfouissement et sites contaminés).

RÉSULTATS

Les autres frais ont totalisé 24,4 M\$ en 2020, soit un écart favorable de 8,1 M\$ (25,0 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 34 – Autres frais
(en M\$)

AUTRES FRAIS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
	2018	2019	2020			
Contingent	0,0	0,0	2,0	5,0	3,0	60,0%
Mauvaises créances	0,6	1,1	-0,6	0,6	1,2	193,3%
Divers autres frais	55,5	22,4	22,9	26,9	4,0	14,7%
Total autres frais	56,1	23,5	24,4	32,5	8,1	25,0%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

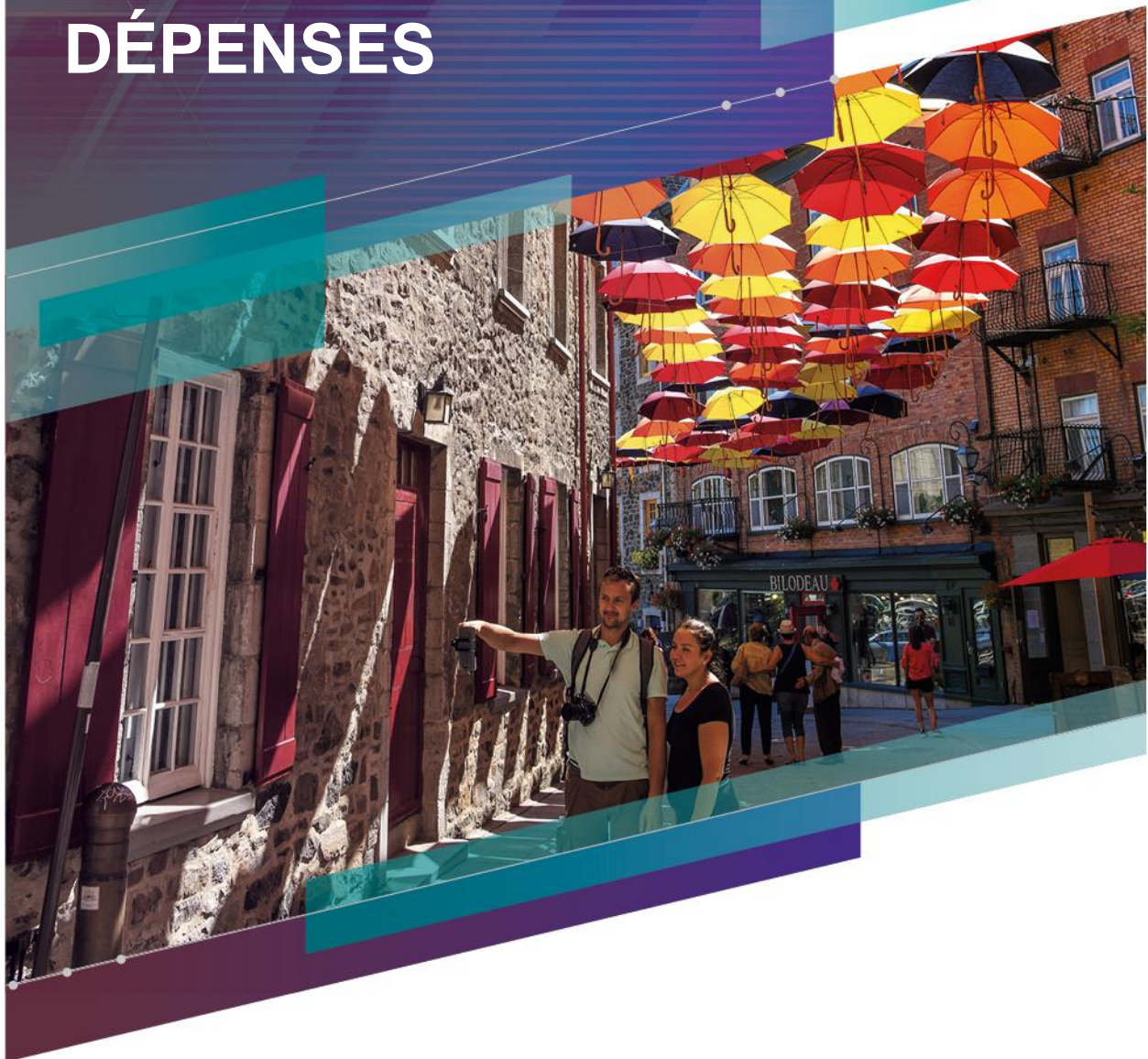
Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
3,0 F Contingent	3,0 F Initialement budgété dans les autres frais, mais réalisé en partie dans les unités administratives
1,2 F Mauvaises créances	1,2 F Encaissement de créances radiées lors de l'exercice précédent et ajustements de la provision
4,0 F Divers autres frais	2,1 F Ajustement de provisions salariales (vacances et règlements de conventions collectives), en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
	-3,4 D Ajustement des provisions pour sites contaminés et sites d'enfouissement selon les nouvelles estimations des risques effectuées par des experts, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
	5,4 F Ajustement annuel de la provision pour indemnités selon les nouvelles estimations des risques, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
	-0,1 D Autres éléments
8,1 F Autres frais	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX DÉPENSES



DÉPENSES PAR OBJET



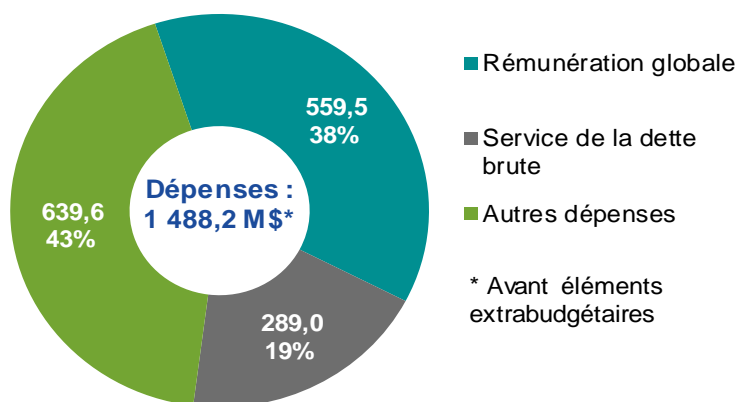
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

Tableau 35 – Dépenses par objet
(en M\$)

DÉPENSES PAR OBJET pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020
Rémunération globale	546,4	566,1	559,5
Service de la dette brute	305,2	296,7	289,0
Autres dépenses			
Transport et communications	17,2	19,2	10,8
Services profes., techniques et autres	145,6	192,4	187,5
Location, entretien et réparation	33,1	36,8	36,7
Fourniture de services publics	36,0	36,2	32,1
Biens non durables	33,4	34,8	36,9
Biens durables	9,3	10,0	9,7
Contributions à des organismes	185,7	162,1	161,7
Autres objets	54,8	16,9	17,4
Affectations	112,6	125,2	146,7
Total autres dépenses	627,7	633,7	639,6
Dépenses avant éléments extrabudgétaires	1 479,3	1 496,5	1 488,2
Éléments extrabudgétaires	30,8	26,7	29,3
Total dépenses	1 510,1	1 523,2	1 517,5

Ce système de classification permet de constater que la rémunération globale représente 38 % des dépenses de la Ville alors que les autres dépenses représentent 43 %.

Graphique 17 – Dépenses par objet 2020
(en M\$)



RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 37,6 % des dépenses de fonctionnement avant éléments extrabudgétaires.



RÉSULTATS

La rémunération globale a atteint 559,5 M\$ en 2020, soit un écart favorable de 18,4 M\$ (3,2 %) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 36 – Rémunération globale
(en M\$)

RÉMUNÉRATION GLOBALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
RÉMUNÉRATION						
Rémunération régulière	308,9	323,6	346,0	365,0	19,0	5,2%
Rémunération occasionnelle	<u>54,3</u>	<u>52,5</u>	<u>40,1</u>	<u>29,3</u>	<u>-10,8</u>	<u>-36,7%</u>
Total rémunération rég. et occasionnelle	363,2	376,1	386,1	394,3	8,2	2,1%
Autres rémunérations	36,1	40,4	40,8	32,5	-8,3	-25,6%
Total rémunération	399,3	416,5	426,9	426,8	-0,1	0,0%
CHARGES DE L'EMPLOYEUR						
Charges sociales et autres cotisations	63,9	66,8	67,8	72,5	4,7	6,5%
Régimes de retraite						
Charges des services courants	33,5	32,3	36,5	38,0	1,5	3,9%
Charge d'équilibre	<u>51,2</u>	<u>50,5</u>	<u>28,3</u>	<u>40,7</u>	<u>12,3</u>	<u>30,3%</u>
Total régimes de retraite	84,7	82,7	64,9	78,7	13,8	17,6%
Total charges de l'employeur	148,6	149,6	132,7	151,2	18,5	12,2%
Total rémunération globale	547,9	566,1	559,5	578,0	18,4	3,2%

RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

RÉSULTATS

La rémunération régulière et occasionnelle s'élève à 386,1 M\$ en 2020, soit un écart favorable de 8,2 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Les autres rémunérations regroupent les ajustements de provisions en lien avec la rémunération et les primes ainsi que la rémunération liée aux heures supplémentaires. Ce groupe de dépenses atteint 40,8 M\$ en 2020, soit un écart défavorable de -8,3 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Globalement, le total de la rémunération, avant les charges de l'employeur, est en hausse de 2,5 % par rapport à l'année précédente passant de 416,5 M\$ à 426,9 M\$.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-0,1 D RÉMUNÉRATION	
8,2 F Rémunération régulière et occasionnelle	
10,6 F	Mise à pied temporaire d'employés occasionnels, mouvements de personnel liés à des départs à la retraite, des congés de maladie, des congés de maternité ou parentaux, des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
5,0 F	Fermeture temporaire des bibliothèques, des centres communautaires, des installations sportives et des piscines et annulation de plusieurs événements
-3,7 D	Rémunération supérieure aux prévisions suivant le volume de soutien accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et de déneigement
-2,0 D	Besoins supplémentaires de ressources en lien avec le respect des mesures sanitaires, la désinfection et la mise en place de centres de dépistages de la COVID-19
-1,1 D	Reprise en régie des activités relatives au déneigement et à la collecte des matières résiduelles dans certains secteurs
-0,6 D	Autres éléments
-8,3 D Autres rémunérations	
-3,8 D	Heures supplémentaires requises pour le bon déroulement de diverses opérations policières et incendies, pour le déneigement et l'entretien des voies de circulation, pour les opérations d'aqueducs et d'égout, pour des travaux à l'incinérateur et pour les bris et appels d'urgence au traitement des eaux incluant les activités liées à la pandémie
-1,9 D	Application du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps
-0,6 D	Heures supplémentaires requises pour la reprise en régie des activités relatives au déneigement et à la collecte des matières résiduelles
-0,4 D	Besoins supplémentaires de ressources en lien avec le respect des mesures sanitaires, la désinfection et la mise en place de centres de dépistage de la COVID-19
-1,3 D	Écart dans les montants versés pour les primes et les autres frais liés à la rémunération
-0,3 D	Autres éléments
-0,1 D Total rémunération	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur ont atteint 132,7 M\$ en 2020, soit un écart favorable de 18,5 M\$ (12,2 %) avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
18,5 F CHARGES DE L'EMPLOYEUR	
4,7 F Charges sociales et autres cotisations	
1,7 F Remises gouvernementales :	
	F Ajustement des remises gouvernementales suivant les mouvements de personnel
2,3 F Assurances :	
	F Ajustement des assurances suivant les mouvements de personnel
	F Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire pour l'assurance du personnel retraité
0,7 F Avantages sociaux futurs :	
	F Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire
13,8 F Régimes de retraite	
1,5 F Charges des services courants :	
	F Ajustement de la charge des services courants suivant les mouvements de personnel
12,3 F Charges d'équilibre :	
	F Rendement des régimes supérieur aux prévisions à l'égard des années 2018 et 2019
18,5 F Total charges de l'employeur	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

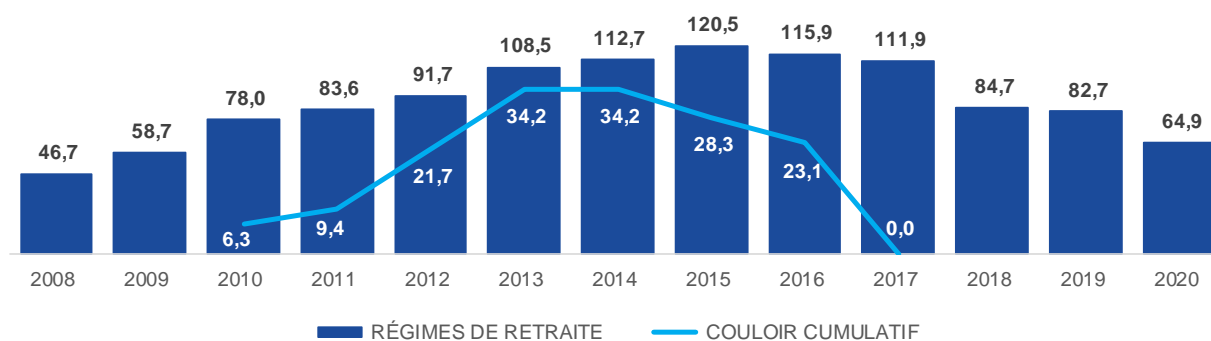
Tableau 37 – Régimes de retraite
(en M\$)

RÉGIMES DE RETRAITE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018*	Réel 2019*	2020	Budget 2020	Écart 2020 Budget-Réel	
Charge des services courants	33,5	32,3	36,5	38,0	1,5	3,9%
Charge d'équilibre						
Amortissement	19,7	20,3	7,1	14,4	7,3	50,6%
Dépense d'intérêt	19,5	18,9	10,6	15,8	5,2	32,6%
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	<u>12,0</u>	<u>11,3</u>	<u>10,6</u>	<u>10,5</u>	<u>-0,1</u>	<u>-0,8%</u>
Total charge d'équilibre	51,2	50,5	28,3	40,7	12,4	30,4%
Total régimes de retraite (taxation requise)	84,7	82,7	64,9	78,7	13,9	17,6%
Total régimes de retraite (taxation de l'année)	84,7	82,7	64,9	78,7	13,9	17,6%

*Réel 2018 et 2019 redressés afin de se conformer à la présentation de l'information financière du MAMH

Les dépenses liées aux régimes de retraite s'établissent à 64,9 M\$ en 2020. Telles que présentées dans le graphique ci-dessous, ces dépenses sont en diminution depuis 2015.

Graphique 18 – Régimes de retraite
(en M\$)



EFFECTIF

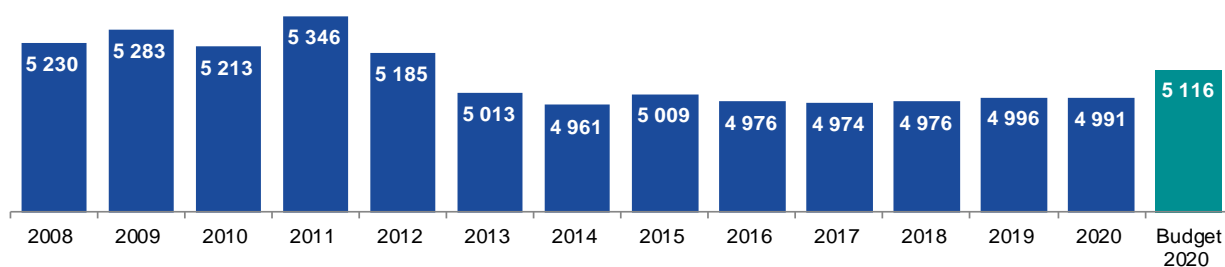
L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. L'effectif est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées budgétées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



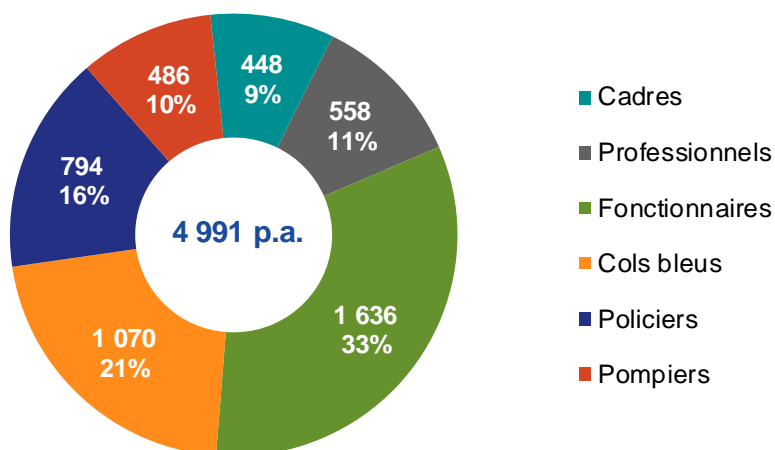
RÉSULTATS

L'effectif a atteint 4 991 p.a. en 2020, soit un écart favorable de 125 p.a. (2,5 %) par rapport aux prévisions budgétaires. L'effectif est relativement constant depuis huit ans.

Graphique 19 – Évolution de l'effectif
(en personnes/année)



Graphique 20 – Répartition de l'effectif
(en personnes/année)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en p.a.)	Justifications
124,7 F Effectif	
	F Mise à pied temporaire d'employés occasionnels et report d'embauche causés par la pandémie. Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite, des congés de maladie, des congés de maternité ou parentaux, des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
	F Fermeture temporaire des bibliothèques, des centres communautaires, des installations sportives et des piscines et annulation de plusieurs événements
	D Reprise en régie des activités relatives au déneigement et à la collecte des matières résiduelles dans certains secteurs
	D Heures de travail supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout
124,7 F Effectif total	

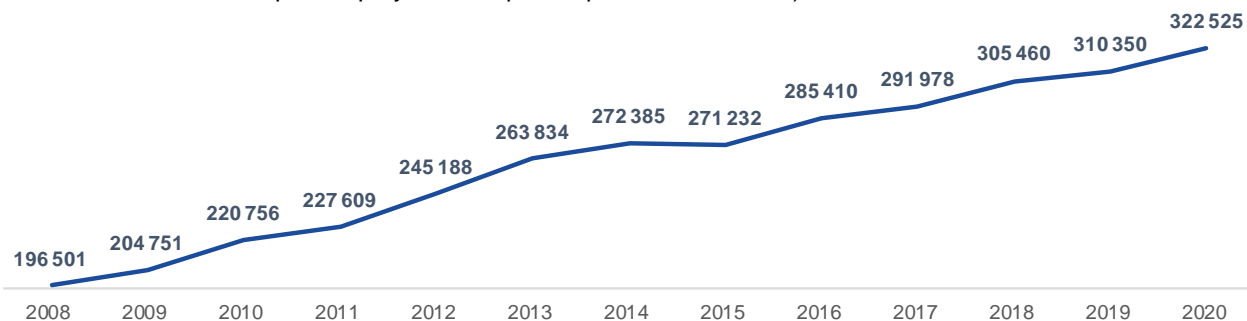
* F : écart favorable

D : écart défavorable

Mesure de rendement de l'effectif

En 2008, la Ville comptait un employé par tranche de 196 501 \$ de revenu, alors qu'en 2020, elle compte un employé par tranche de 322 525 \$, soit une augmentation de la productivité de 64,1%.

Graphique 21 – Mesure de rendement de l'effectif (productivité)
(en \$ constant de 2008, par employé municipal en personnes/année)



* Revenus totaux (ajustés pour l'inflation) excluant éléments extrabudgétaires / effectif

ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES

Les éléments extrabudgétaires présentent les résultats des projets recouvrables et des projets autofinancés. Ils n'ont pas ou peu d'incidences budgétaires étant donné qu'un revenu, au moins équivalant aux dépenses, est comptabilisé. Ces revenus et dépenses ne sont pas considérés lors de l'établissement du budget.

Les revenus provenant des éléments extrabudgétaires atteignent 29,6 M\$, alors que les dépenses afférentes à ceux-ci sont de 29,3 M\$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 0,3 M\$.

ANALYSE DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

Tableau 38 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés
(en M\$)

Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020
Excédents de fonctionnement affectés	
Anciennes villes	0,7
Nouvelle ville	
Déneigement	20,0
Autoassurance	8,7
Prévoyance	14,0
Équilibre budgétaire 2021	42,5
Travaux d'aménagement aux dépôts à neige existants	2,0
Programme Rénovation Québec (PRQ)	12,1
Contribution Académie Saint-Louis	2,0
Cession autres actifs	2,5
Reprise et acquisition de terrains	40,0
Acquisition de terrains sur le boulevard Hochelaga	21,4
Autres (projets en cours, dette, etc)	0,2
Total excédents de fonctionnement affectés	166,1
Réserves financières	
Déficit actuariel ex-Québec	230,9
Appui au développement économique	2,2
ACCORD Capitale-Nationale	0,2
Élections	3,3
Entrepreneuriat	2,3
Paieement de la dette	0,3
Grands événements	4,1
Pérennité du Centre Vidéotron et de ses équipements	1,5
Infrastructures de surface	0,0
Total réserves financières	244,8
Fonds réservés	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	3,8
Cession d'immeubles industriels	3,6
Fonds local d'investissement	4,8
Fonds local de solidarité	0,3
Fonds stationnement	0,2
Fonds de parcs et de terrains de jeux	2,3
Total fonds réservés	15,0
Total excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	425,9

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS

Ces excédents comprennent notamment les sommes dédiées à l'autoassurance, aux opérations de déneigement et à la prévoyance. Ils sont gérés en fonction des règles municipales et de la politique de gestion des excédents de fonctionnement.

Selon cette politique, la prudence dans la gestion financière de la Ville implique de créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. En ce sens, les excédents de fonctionnement affectés sont des sommes dédiées à des fins spécifiques.

Excédent de fonctionnement affecté à l'autoassurance Ces sommes servent uniquement à acquitter des réclamations pour lesquelles la Ville est identifiée comme responsable.	Excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement Des excédents de fonctionnement peuvent être appropriés lorsque les coûts dépassent les budgets annuels de cette activité et qu'il est impossible de combler l'excédent des dépenses par toute autre source de financement.	Excédent de fonctionnement affecté à la prévoyance Événements ou dépenses non récurrents sur lesquels l'administration a peu ou pas de contrôle. La dépense doit relever d'une obligation légale ou d'un cas de force majeure.
Autoassurance	Opérations de déneigement	Prévoyance
Cible : 8,7 M\$	Cible : 20,0 M\$	Cible : 20,0 M\$
Réel : 8,7 M\$	Réel : 20,0 M\$	Réel : 14,0 M\$

Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant à quelles fins ces affectations sont créées.

Depuis l'adoption de la Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés en 2009, l'utilisation des réserves a été justifiée par les événements suivants :

Année	Utilisation des excédents de fonctionnement affectés
2011	Prévoyance Affaissements de terrains survenus dans l'arrondissement de Charlesbourg
2012	Prévoyance Perte potentielle de revenus sur les ventes de vapeur produite par l'incinérateur Crise de la légionellose
2013	Prévoyance Fortes pluies et orages violents du 31 mai 2013
2014	Déneigement Rudes conditions climatiques de la période hivernale
2015	Prévoyance Transbordement des matières résiduelles
2016	Déneigement Conditions climatiques hivernales très variables au cours de l'hiver 2016 (plus de 100 cm de neige sur une période de 3 semaines) et octroi de nouveaux contrats de déneigement
2017	Aucune utilisation
2018	Prévoyance Situation d'exception liée aux embâcles et aux inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018
2019	Déneigement Précipitations de neige les plus importantes depuis 2008 pour un total de 348 cm et hausse majeure des prix des contrats de déneigement découlant de la rareté des fournisseurs offrant le service
2020	Prévoyance Situation d'exception liée à la pandémie

RÉSERVES FINANCIÈRES

Les réserves financières sont constituées dans le but déterminé de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement (ex : réserve financière pour le déficit actuariel de l'ex-Québec, appui au développement économique, ACCORD Capitale-Nationale, etc.). Une réserve est créée par règlement du conseil.

FONDS RÉSERVÉS

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est prévue par des dispositions législatives (ex. : Fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux, etc.).

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affectés à des fins spécifiques.

Les résultats de l'année 2020 présentent un excédent de fonctionnement de 121,9 M\$. Il s'ajoute à l'excédent de fonctionnement non affecté pour un total cumulé de 133,0 M\$.

Tableau 39 – Excédent de fonctionnement non affecté
(en M\$)

Excédent de fonctionnement non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre (en M\$)	2020
Excédent de fonctionnement non affecté au 1 ^{er} janvier 2020	119,1
Renflouement de l'excédent de fonctionnement affecté pour les opérations de déneigement	-17,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté à la reprise et à l'acquisition de terrains	-15,0
Bonification de l'excédent de fonctionnement affecté au programme Rénovation Québec	-6,0
Création d'un excédent affecté pour l'acquisition de terrains à des fins de logement social	-15,0
Bonification de l'excédent affecté pour des travaux d'aménagement sur des dépôts à neige existants	-2,0
Appropriation pour la réalisation de la mise à niveau et évolution des systèmes GEM, TFP et PDI	-10,0
Affectation à des travaux nécessaires à la fermeture des tunnels - rue de la Couronne	-0,5
Appropriation pour l'équilibre budgétaire 2021	-42,5
Excédent de fonctionnement avant résultats 2020	11,1
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2020	121,9
Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2020	133,0
Recommandations quant à l'utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté	
Renflouement de l'excédent affecté du fonds de prévoyance	-6,0
Excédent de fonctionnement non affecté projeté au 3 mai 2021*	127,0

*Sous réserve de l'approbation des recommandations par les instances décisionnelles appropriées

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES

Le 1^{er} janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

Tableau 40 – Sommaire des résultats

(en M\$)

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Agglomération	Proximité	Global
REVENUS			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	3,0	1 232,3	1 235,3
Quotes-parts	693,7	-651,1	42,6
Transferts	23,7	94,9	118,6
Services rendus	28,8	19,4	48,2
Imposition de droits	0,1	52,5	52,6
Amendes et pénalités	7,5	8,8	16,3
Intérêts	6,3	7,8	14,1
Autres revenus	1,0	14,1	15,1
Affectations	16,9	50,1	67,0
Total revenus	781,0	828,8	1 609,8
DÉPENSES			
Dépenses des unités administratives			
Direction générale	40,1	38,3	78,3
Services de proximité	43,5	251,9	295,4
Soutien institutionnel	89,9	75,6	165,5
Qualité de vie urbaine	216,9	37,5	254,4
Eau et valorisation énergétique	66,7	0,0	66,8
Total dépenses des unités administratives	457,2	403,2	860,4
Autres dépenses			
Charges de l'employeur	15,2	22,6	37,8
Contributions aux organismes	128,8	3,8	132,6
Autres frais	12,0	12,3	24,3
Total autres dépenses	156,1	38,7	194,8
Total dépenses avant dépenses de financement	613,3	441,9	1 055,2
Service de la dette	99,1	189,9	289,0
Total dépenses avant PCI	712,4	631,8	1 344,2
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	67,4	76,5	144,0
Total dépenses	779,8	708,4	1 488,2
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	1,2	120,4	121,6
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES			
Revenus	24,6	5,0	29,6
Dépenses	24,6	4,7	29,3
Écart des revenus sur les dépenses	0,0	0,3	0,3
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	1,2	120,7	121,9

Tableau 41 – Dépenses des unités administratives
(en M\$)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Agglomération	Proximité	Global
DIRECTION GÉNÉRALE			
Conseil municipal	0,0	4,6	4,6
Direction générale	2,7	3,4	6,2
Vérificateur général	0,9	0,8	1,7
Bureau de l'ombudsman	0,1	0,1	0,3
Ressources humaines	7,9	7,6	15,5
Finances	4,5	5,4	9,8
Affaires juridiques	11,5	4,9	16,3
Communications	3,5	3,6	7,2
Greffe et archives	1,5	3,0	4,4
Développement économique et grands projets	7,5	4,8	12,3
Total direction générale	40,1	38,3	78,3
SERVICES DE PROXIMITÉ			
Loisirs, sports et vie communautaire	4,4	32,1	36,5
Ingénierie	5,5	9,7	15,2
Interaction citoyenne	3,0	4,2	7,3
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,4	8,8	9,1
Arrondissement des Rivières	0,3	4,9	5,2
Arr. de Ste-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,5	3,7	4,1
Arrondissement de Charlesbourg	0,1	4,7	4,8
Arrondissement de Beauport	0,3	3,0	3,3
Arrondissement de La Haute-St-Charles	0,1	4,5	4,6
Entretien des voies de circulation	11,2	91,7	103,0
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	4,1	27,9	31,9
Gestion des matières résiduelles	9,1	28,4	37,5
Gestion du territoire	0,0	12,7	12,7
Prévention et qualité du milieu	4,6	15,6	20,2
Total services de proximité	43,5	251,9	295,4
SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL			
Technologies de l'information	19,7	16,2	35,9
Évaluation	9,1	0,0	9,1
Approvisionnements	3,8	3,7	7,5
Gestion des immeubles	37,6	36,2	73,8
Gestion des équipements motorisés	11,4	19,6	31,0
ExpoCité	8,2	0,0	8,2
Total soutien institutionnel	89,9	75,6	165,5
QUALITÉ DE VIE URBAINE			
Culture, patrimoine et relations internationales	3,1	20,5	23,7
Protection contre l'incendie	63,6	0,0	63,6
Police	130,0	0,0	130,0
Bureau de la sécurité civile	1,8	0,0	1,8
Commissariat aux incendies	1,1	0,0	1,1
Bureau des grands événements	2,9	4,5	7,5
Office du tourisme	12,5	0,0	12,5
Transport et mobilité intelligente	1,4	3,7	5,1
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	0,5	8,7	9,2
Total qualité de vie urbaine	216,9	37,5	254,4
EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE			
Traitement des eaux	27,6	0,0	27,6
Projets industriels et valorisation	39,2	0,0	39,2
Total eau et valorisation énergétique	66,7	0,0	66,8
Total dépenses des unités administratives	457,2	403,2	860,4

CONCILIATION DES RÉSULTATS VILLE – RAPPORT FINANCIER VS REDDITION

Alors que le format du rapport financier est encadré par les normes de présentation de l'information financière municipale, la reddition de comptes, de son côté, fait l'adéquation et explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon sa structure organisationnelle, soit par unité administrative ainsi que par poste budgétaire.

Tableau 42 – Conciliation du rapport financier et de la reddition financière
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	Rapport financier	Ajustements	Reddition financière
REVENUS			
Revenus de fonctionnement	1 587,8	(32,5)	1 555,3
Éléments fiscaux	84,1		84,1
Total revenus	1 671,9	(32,5)	1 639,4
DÉPENSES			
Dépenses de fonctionnement	1 427,2	(32,5)	1 394,7
Éléments fiscaux	122,8		122,8
Total dépenses	1 550,0	(32,5)	1 517,5
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	121,9	0,0	121,9

Les éléments fiscaux des revenus totalisent 84,1 M\$ et comprennent :

- Les revenus en lien avec les immobilisations et les propriétés destinées à la revente tels que les produits de cession d'actifs, les réductions de valeur et le coût des propriétés vendues pour un montant de 6,8 M\$
- Les revenus provenant des prêts tels que les remboursements et les gains sur remboursement pour un montant de 0,5 M\$
- Les revenus de financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de -16,8 M\$
- Les revenus d'affectations relatifs aux activités d'investissement, aux réserves financières et aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 93,6 M\$

Les éléments fiscaux des dépenses totalisent 122,8 M\$ et comprennent :

- La charge d'amortissement et autres éléments liés aux immobilisations et aux propriétés destinées à la revente pour un montant de -260,5 M\$
- Les dépenses provenant des prêts tels que la provision pour moins-value pour un montant de -5,7 M\$
- Le remboursement de la dette à long terme pour un montant de 184,1 M\$
- Les autres éléments liés au financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de -38,3 M\$
- Les dépenses d'affectation relatives aux activités d'investissements, à l'excédent de fonctionnement, aux réserves financières et aux fonds réservés et aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 243,2 M\$

Enfin, les ajustements des revenus et des dépenses de 32,5 M\$ comprennent des transactions réciproques sans incidence sur le surplus de l'exercice et sont, de ce fait, éliminés.

Investissements et dette



INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Le Plan d'investissement quinquennal (PIQ) regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des cinq prochaines années pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, social et culturel et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain. Le PIQ inclut les investissements en transport collectif.

Le PIQ de la Ville de Québec (excluant le RTC) totalisait 4 134,6 M\$ pour 2020-2024, dont 752,3 M\$ pour l'année 2020.

La mise à niveau des infrastructures de la Ville et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer des équipements municipaux de valeur aux générations futures.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 16,9 G\$ au 31 décembre 2020.

Valeur des actifs de la Ville
(excluant le transport collectif)



Tableau 43 – Budget d'investissement 2020 (Plan d'investissement quinquennal 2020-2024)
(en M\$)

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL	
INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC	752,3	610,5	821,4	946,2	1 004,2	4 134,6	100%
FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC							
Emprunts par obligations	245,6	230,2	237,2	212,2	191,3	1 116,5	27%
Paiement comptant d'immobilisations	141,2	156,2	157,7	157,7	157,7	770,5	19%
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	62,0	9,6	5,3	4,0	4,6	85,4	2%
Financement à la charge de la Ville	448,8	396,0	400,2	373,9	353,6	1 972,4	48%
Financement externe	303,5	214,5	421,3	572,3	650,5	2 162,1	52%
Financement total	752,3	610,5	821,4	946,2	1 004,2	4 134,6	100%

Les investissements sont une dépense effectuée en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation, ce qui lui procure des avantages au cours d'un certain nombre d'années. Ces derniers sont classés sous sept catégories : infrastructures, bâtiments, véhicules, ameublement et équipement de bureau, machinerie, outillage et équipement divers, terrains et autres.

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS

En 2020, les sommes investies sur le territoire de la ville (excluant le RTC) atteignent 487,9 M\$, excluant les cessions, échanges et autres éléments financiers, affichant un niveau de réalisation supérieur à celui de l'année précédente. Des variations à la hausse sont enregistrées sur le plan des investissements en infrastructure, du réseau structurant de transport en commun et des acquisitions de terrains.

Ces investissements comprennent notamment les investissements dans le centre de biométhanisation, l'incinérateur, les infrastructures de traitement de l'eau ainsi que le Centre de glaces.

Tableau 44 – Réalisation des investissements
(en M\$)

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020	2016	2017	2018	2019	2020	
Infrastructures	178,3	260,2	198,2	205,6	224,1	45,9%
Bâtiments	47,5	34,4	74,8	116,1	70,8	14,5%
Véhicules	8,6	7,4	9,5	12,5	9,6	2,0%
Ameublement et équipement de bureau	17,9	25,1	34,4	42,9	26,4	5,4%
Machinerie, outillage et équipements divers	4,7	9,0	5,6	3,8	5,1	1,0%
Terrains	4,5	7,4	11,4	8,9	34,1	7,0%
Réseau structurant de transport en commun*	0	0,0	0,0	24,6	49,0	10,1%
Sous-total immobilisations	261,5	343,5	333,9	414,3	419,0	85,9%
Dépenses non capitalisables**	42,6	34,8	50,3	42,8	43,0	8,8%
Sous-total immo. incluant non capitalisables	304,1	378,3	384,2	457,1	462,0	94,7%
Propriétés destinées à la revente	2,5	13,6	4,8	8,3	25,9	5,3%
Sous-total immo. incluant non capitalisables et propriétés destinées à la revente	306,6	391,9	389,0	465,4	487,9	100,0%
Cessions, échanges et autres éléments financiers***	29,5	18,5	28,4	10,9	11,8	
Total investissements	336,1	410,4	417,4	476,3	499,8	

* Le total des investissements pour le réseau structurant de transport en commun représente 52,7 M\$ pour 2020 en incluant les investissements qui ont dû être comptabilisés dans les autres catégories

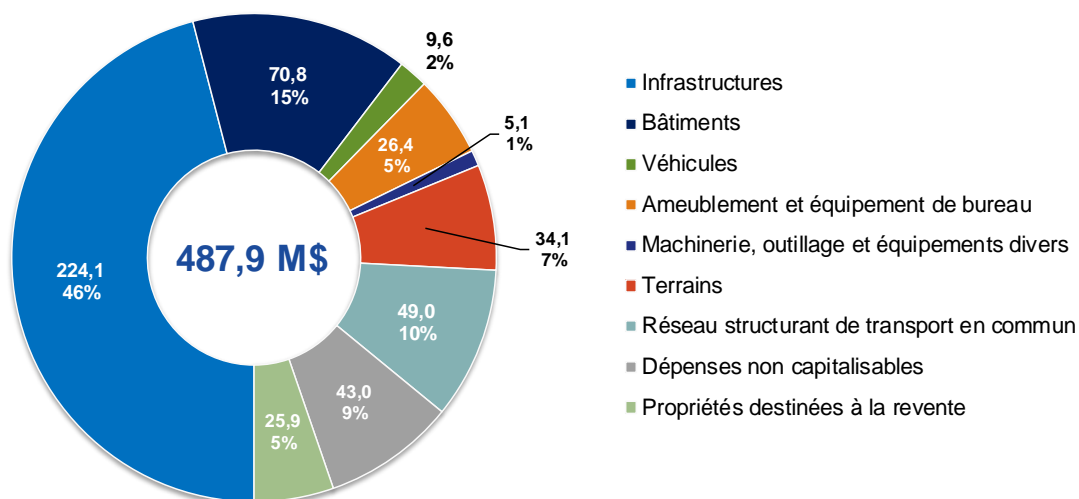
** Il est convenu que les dépenses qui contribuent à la croissance, à l'essor, à la progression, à l'expansion, à la transformation et à l'amélioration des actifs doivent être capitalisées. Conséquemment, les dépenses non capitalisables font notamment référence à l'exploitation, à l'entretien, à la réhabilitation, au renouvellement d'une partie d'un actif ou aux contributions financières

*** Les éléments constituant ce poste incluent des cessions de promoteurs, des échanges de terrains et des reclassements financiers

COMPOSITION DES INVESTISSEMENTS

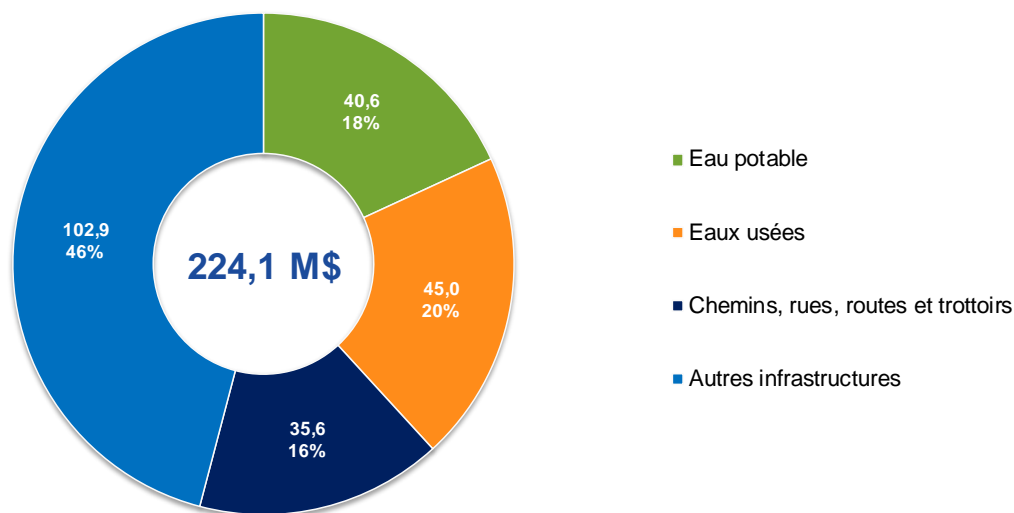
À l'analyse des investissements de 487,9 M\$ réalisés, on remarque qu'une grande portion des investissements est consacrée à la catégorie des infrastructures municipales, qui compte pour 45,9 % des investissements totaux, soit 224,1 M\$.

Graphique 22 – Composition des investissements totaux
(en M\$)



La répartition des investissements en infrastructures municipales montre que ce sont ceux en eaux potables (18 %) et usées (20 %) qui comptent pour la majorité des investissements, avec 38 %, en accord avec la poursuite du programme de réhabilitation de conduites d’aqueduc et d’égout. De plus, la catégorie chemins, rues, routes et trottoirs occupe également une grande part de ces investissements, soit 16 %. Finalement, dans la catégorie autres investissements représentant 46 %, ce sont les investissements pour les parcs, les ponts, les systèmes d’éclairage de rues ainsi que les équipements de valorisation qui en composent la majeure partie.

Graphique 23 – Composition des investissements en infrastructures municipales
(en M\$)



Les investissements de 487,9 M\$ se répartissent en deux catégories, soit le maintien de la pérennité des actifs de la Ville pour 172,5 M\$ (35 %) et le développement des infrastructures pour 315,4 M\$ (65 %).

Tableau 45 – Réalisation des investissements des unités administratives
(en M\$)

INVESTISSEMENTS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	2019	2020
Technologies de l'information	35,7	25,3
Culture, patrimoine et relations internationales	20,0	19,6
Loisirs, sports et vie communautaire	68,8	35,4
Développement économique et grands projets	22,0	25,5
Transport et mobilité intelligente	11,3	22,4
Planification de l'aménagement et de l'environnement	36,6	37,5
Traitement des eaux	31,8	26,9
Ingénierie	80,2	95,2
Gestion des immeubles	49,6	37,3
Gestion des équipements motorisés	14,4	13,8
Projets industriels et valorisation	41,9	52,2
Entretien des voies de circulation	0,4	0,2
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	0,9	1,4
Gestion des matières résiduelles	3,7	4,4
Prévention et qualité du milieu	9,1	12,0
Réseau structurant de transport en commun	30,7	52,7
Total réalisation des investissements par les unités administratives	457,1	462,0
Propriétés destinées à la revente	8,3	25,9
Total réalisation des investissements par les unités administratives	465,4	487,9



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020

82,5 M\$		Projets d'ingénierie, notamment la réhabilitation et réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement ainsi que tous les projets de maintien des actifs
52,7 M\$		Réseau structurant de TRANSPORT EN COMMUN
40,6 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
31,7 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, notamment la réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy, l'augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles
17,6 M\$		Construction du CENTRE DE GLACES
15,8 M\$		Réaménagement du boulevard HOCHELAGA et de la route DE L'ÉGLISE
13,2 M\$		Développement du projet de ZONE D'INNOVATION du Littoral Est
13,2 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville*
8,7 M\$		Travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE
8,6 M\$		Travaux à l'INCINÉRATEUR afin d'améliorer sa performance
7,2 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE, excluant l'investissement au budget de fonctionnement
6,4 M\$		Développement des ÉCOQUARTIERS D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres, incluant une passerelle cyclopiétonne en bois
5,9 M\$		Mise en œuvre de la Vision des DÉPLACEMENTS À VÉLO
5,7 M\$		Construction de NOUVELLES CASERNES et d'un GARAGE MUNICIPAL
5,6 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC et développement du LOGEMENT SOCIAL

5,1 M\$		Investissement dans les arbres et les milieux naturels
4,9 M\$		Réaménagement du CENTRE SPORTIF DE SAINTE-FOY
4,7 M\$		Programme de pérennité des aré纳斯
4,3 M\$		Fourniture d'un système en RADIOCOMMUNICATION pour la sécurité publique
3,3 M\$		Réalisation du plan d'aménagement lié au Plan particulier d'urbanisme (PPU) du plateau centre de Sainte-Foy
2,9 M\$		Planification et mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)
2,7 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES (Charles-Auguste-Savard, YMCA-Saint-Roch et Pointe-de-Sainte-Foy)
2,5 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies selon le nouveau Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et au Service de police
2,4 M\$		Programme Accès-Famille
2,3 M\$		Réfection de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy
2,1 M\$		Pont d'étagement 18 ^e Rue
1,7 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE
1,5 M\$		Remplacement et déploiement de SURFACES SYNTHÉTIQUES (baseball et soccer)
1,3 M\$		Aide à la restauration des bâtiments à VALEUR PATRIMONIALE pour les citoyens
1,2 M\$		Agriculture urbaine
1,2 M\$		Réfection de PISCINES

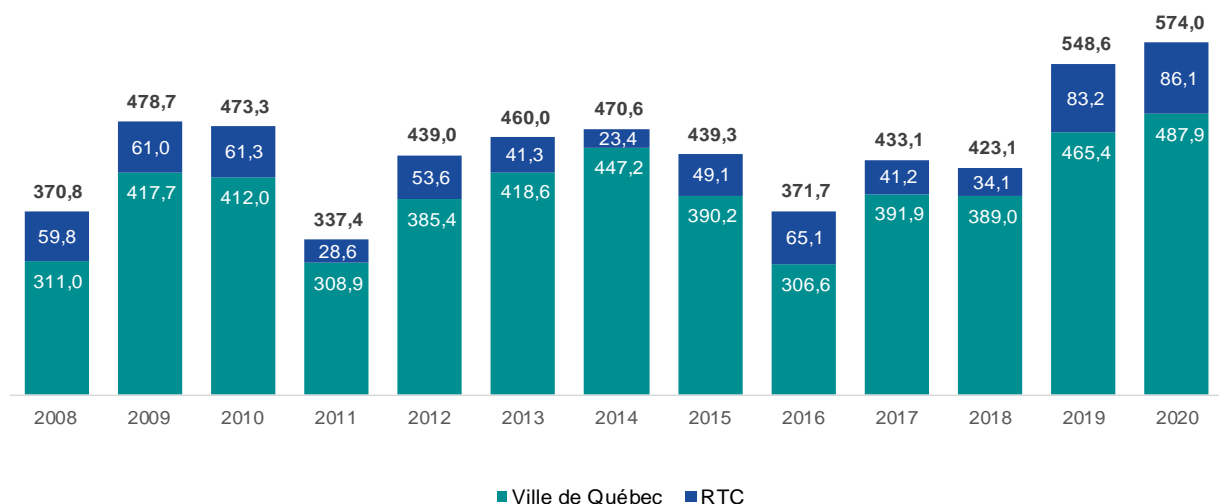
1,1 M\$		Réaménagement de PARCS
0,6 M\$		Réfection du STADE CANAC
0,4 M\$		Déploiement d'ÉQUIPEMENTS DE TRI pour les immeubles multilogements
0,3 M\$		Collecte des RÉSIDUS ALIMENTAIRES au moment de l'implantation du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
125,8 M\$		Autres projets 2020 au Plan d'investissement quinquennal
487,9 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2020	

*Permet de favoriser l'accès et la sensibilisation aux arts, à la culture et au patrimoine, de renforcer les assises du milieu professionnel, d'encourager la recherche et la mise en valeur du patrimoine, de restaurer et rénover le patrimoine bâti et de stimuler le rayonnement culturel de la capitale

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS 2008-2020

En 2008, la Ville s'est dotée d'un plan d'investissement en infrastructures. Un grand chantier de rénovation et de développement des infrastructures urbaines avait alors été mis de l'avant et prévoyait des investissements de 7,0 G\$ au cours des 15 prochaines années, soit jusqu'en 2022. Dans le respect de ce plan, les investissements réalisés au cours des 13 dernières années (2008-2020) totalisent 5,8 G\$.

Graphique 24 – Réalisation des investissements
(en M\$)



PLAN D'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES

Le parallèle entre les investissements réalisés au cours de la période 2008-2020 et ceux prévus au plan d'investissement en infrastructures démontre que 97 % du plan est atteint à ce jour, ceci dans le respect du plan global d'investissement de 7 G\$ sur 15 ans (2008-2022). De plus, les projections montrent que la Ville aura investi 7,1 G\$ d'ici 2022 (incluant le RTC) auquel s'ajoutent les investissements pour le RSTC de 908,4 M\$ portant le montant total investi à 8,0 G\$.

Tableau 46 – Plan d'investissement en infrastructures
(en M\$)

INVESTISSEMENTS	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Atteinte du plan à ce jour
Ville de Québec	311,0	417,7	412,0	308,9	385,4	418,6	447,2	390,2	306,6	391,9	389,0	465,4	487,9	5 131,9	
RTC	59,8	61,0	61,3	28,6	53,6	41,3	23,4	49,1	65,1	41,2	34,1	83,2	86,1	687,9	
Investissements totaux réalisés	370,8	478,7	473,3	337,4	439,0	460,0	470,6	439,3	371,7	433,1	423,1	548,6	574,0	5 819,8	96%
Plan investissement 7 G\$ sur 15 ans (2008-2022)	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	466,7	6 066,7	100%

INVESTISSEMENTS	Sous-total	2021 (prévu)	2022 (prévu)	Total 2008-2022
Ville de Québec	5 131,9	813,1	1 109,1	7 054,1
RTC	687,9	113,2	107,3	908,4
Investissements totaux réalisés	5 819,8	926,3	1 216,4	7 962,5
Plan investissement 7 G\$ sur 15 ans (2008-2022)	6 066,7	466,7	466,7	7 000,0

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits aux plans d'investissement influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement et des frais d'exploitation liés à ces derniers.

Mode de financement influençant le budget de fonctionnement :

➤ Emprunts à long terme

Ils constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement : c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

➤ Paiement comptant d'immobilisations

Il s'agit d'un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

➤ Réserve financière pour le paiement de la dette

Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

Frais d'exploitation influençant le budget de fonctionnement :

➤ Frais d'exploitation

Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.



POLITIQUES FINANCIÈRES, CADRE FINANCIER ET DETTE



Afin de s'assurer d'une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre et ses indicateurs financiers, entre autres par l'application de politiques financières rigoureuses.



Les politiques encadrent les pratiques de gestion financière et servent de guide à la prise de décision. Elles sont résumées dans un cadre financier.

Elles touchent :

- **la gestion de la dette**
- **l'investissement**
- **la gestion des excédents de fonctionnement**
- **la fermeture des règlements d'emprunt**
- **la capitalisation des dépenses en immobilisations**
- **le placement de l'encaisse**
- **le financement des régimes de retraite**

Les politiques financières ont été mises en place dans le but de :

Faire face aux défis financiers croissants, notamment par le biais d'une planification budgétaire (fonctionnement et investissements) à long terme, tout en visant le respect des budgets alloués et en créant des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.

Diminuer la pression sur la dette, entre autres par le paiement comptant d'immobilisations et la fermeture appropriée de règlements d'emprunt afin de permettre à la Ville de poursuivre la réalisation de ses projets.

Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés et éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité que la Ville a de générer des revenus.

Encadrer les opérations de financement de manière à avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements, tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville.

Assurer un développement harmonieux de la ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population.

S'assurer d'une comptabilisation adéquate et intégrale des immobilisations.

Protéger et faire fructifier les liquidités de la Ville.

Financer adéquatement les régimes de retraite, tout en respectant l'équité intergénérationnelle.

CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

Tableau 47 – Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
RÉSERVES DE FONDS (EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
<u>DETTE NETTE</u> POTENTIEL FISCAL	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité que la Ville a de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité que la Ville a de générer des revenus	≤ 3,5 %
<u>SERVICE DE LA DETTE NETTE</u> <u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux dépenses de fonctionnement	Limiter les emprunts à des niveaux acceptables	≤ 20 %
PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15 M\$/an ⇒ 175 M\$/an récurrent
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	+ 7,4 M\$/an ⇒ 50 M\$/an récurrent
<u>DETTE NETTE CONSOLIDÉE</u> <u>RECETTES TOTALES CONSOLIDÉES</u>	Solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable ⁴ par rapport aux recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable	Limiter l'endettement	≤ 100 %

PLAN DE GESTION DE LA DETTE

La stratégie financière de la Ville comprend, entre autres, un plan de gestion de la dette sur dix ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation d'une réserve financière pour le paiement de la dette et de la maximisation de l'utilisation du financement externe. Ces outils financiers permettent également de faire face à d'éventuelles hausses des taux d'intérêt.

Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement afin que le Plan d'investissement quinquennal et le budget de fonctionnement respectent leurs engagements, sans affecter la qualité des services aux citoyens.

⁴ Soit le RTC et la SOMHAC

Tableau 48 – Plan de gestion de la dette

Diminuer la pression sur la dette et accélérer la réalisation des projets	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	Efforts combinés
NOUVEAUX PROJETS Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	DETTE EXISTANTE Réserve financière pour le paiement de la dette	DETTE GLOBALE PCI + Réserve financière pour le paiement de la dette
+ 15 M\$/an Objectif ⇒ 175 M\$/an Récurrent	+ 7,4 M\$/an Objectif ⇒ 50 M\$/an Récurrent	+ 22,4 M\$/an Objectif ⇒ 225 M\$/an Récurrent
Objectif prévu être atteint en 2022	Objectif atteint en 2018	Objectif prévu être atteint en 2022

NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a résulté en l'obtention de la notation de crédit Aa2 de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2020, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en 2020, la firme de notation Moody's souligne l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière (cadre financier) et pour le contrôle des risques.

Bénéficiaire d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire. À ce jour, elle a permis à la Ville d'économiser près de 17 M\$ en intérêts sur le service de la dette.

En 2020, la Ville a procédé à cinq émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 336 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 1,5 %.

DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à l'état de la situation financière de la Ville.



Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits aux plans d'immobilisations.

La dette brute comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement de subventions gouvernementales).

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers (principalement de subventions gouvernementales) et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement.

RÉSULTATS

En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette poursuit sa diminution. Elle est en baisse de -9,2 M\$ (0,6 %) par rapport à 2019 et totalise 1 563,7 M\$, soit un écart favorable de 0,2 M\$ (0,01 %) avec les projections.

Tableau 49 – Dette

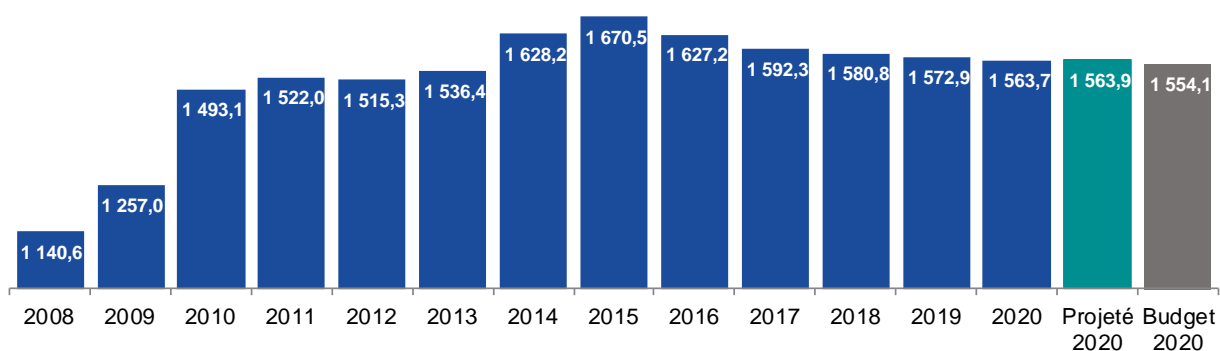
(en M\$)

DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	Réel 2019	2020	Écart 2020-2019	
Dette brute	1 965,4	1 965,8	2 027,8	62,0	-3,2%
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette*	384,6	392,9	464,1	71,2	-18,1%
Dette nette	1 580,8	1 572,9	1 563,7	-9,2	0,6%

* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute

Graphique 25 – Dette nette

(en M\$)



Avec des investissements de 5,2 G\$ pour la Ville de 2008 à 2020 (excluant les investissements du RTC), la dette nette de la Ville n'a augmenté que de 423,1 M\$.

VARIATIONS DE LA DETTE NETTE

Les principaux écarts (0,2 M\$) entre les projections et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,2 F	Sommes accumulées liées aux ventes de terrains supérieures aux projections
0,2 F	Dette nette

* F : écart favorable

D : écart défavorable

POIDS DE LA DETTE

DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉES

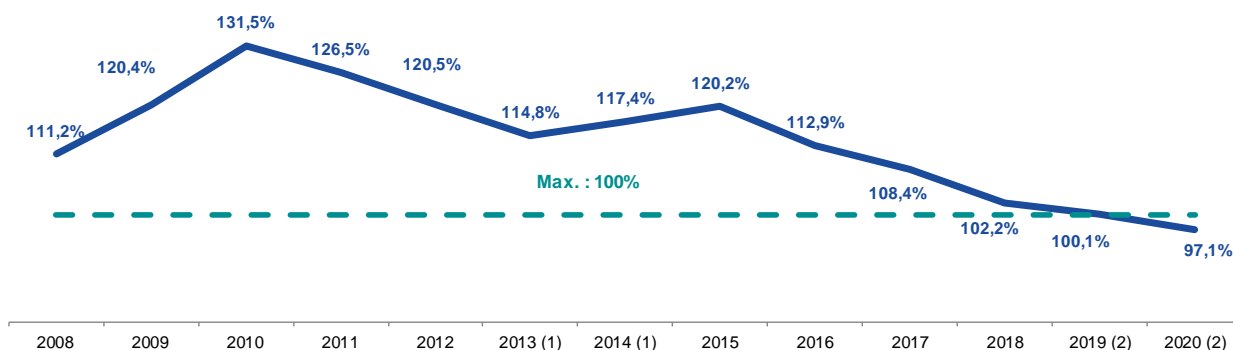
Dans un souci d'amélioration de la gestion de la dette, des outils de planification et de contrôle du remboursement de la dette ont été mis en place. Un de ces outils vise à limiter le niveau de la dette nette consolidée en deçà de 100 % des recettes totales de fonctionnement consolidées.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes⁵ compris dans son périmètre comptable. Les recettes totales de fonctionnement consolidées représentent les recettes de fonctionnement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable².

En 2020, le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux recettes totales atteint 97,1 %, soit en deçà du 100 % maximal ciblé.

Un écart favorable de 4,2 % est enregistré avec les projections. Cet écart provient principalement de revenus de fonctionnement de la Ville plus élevés que prévu qui incluent notamment un montant provenant de l'accord sur la relance sécuritaire.

Graphique 26 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales de fonctionnement (incluant RTC et SOMHAC)



(1) Données non comparables : traitement comptable appliqué aux paiements de transfert différent des autres années suivant l'application effectuée selon l'interprétation du MAMH

(2) Données excluant la portion remboursée par les gouvernements pour le réseau structurant de transport en commun

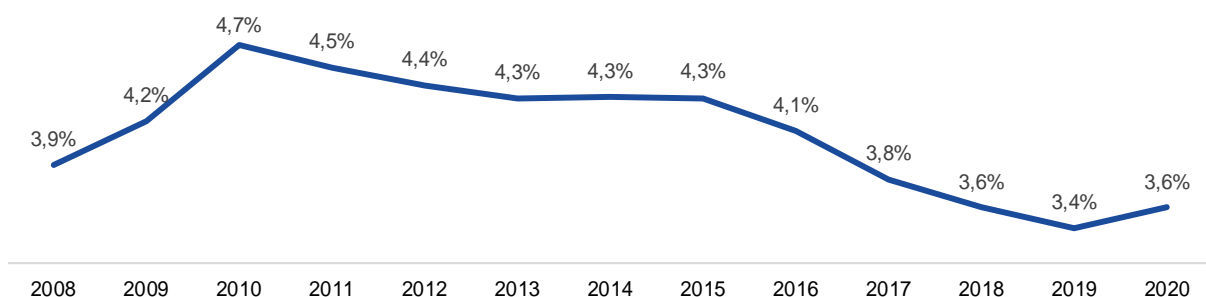
DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette consolidée sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

Ce ratio a atteint 4,7 % en 2010 et 3,4 % en 2019, soit son niveau le plus bas enregistré depuis les 12 dernières années. En 2020, il se situe à 3,6 % étant donné le recul du PIB en raison de la pandémie, qui a pour effet de faire hausser temporairement le ratio.

⁵ Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

Graphique 27 – Dette nette consolidée par rapport au produit intérieur brut (PIB) RMR Québec



Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

DETTE NETTE PAR RAPPORT AU POTENTIEL FISCAL

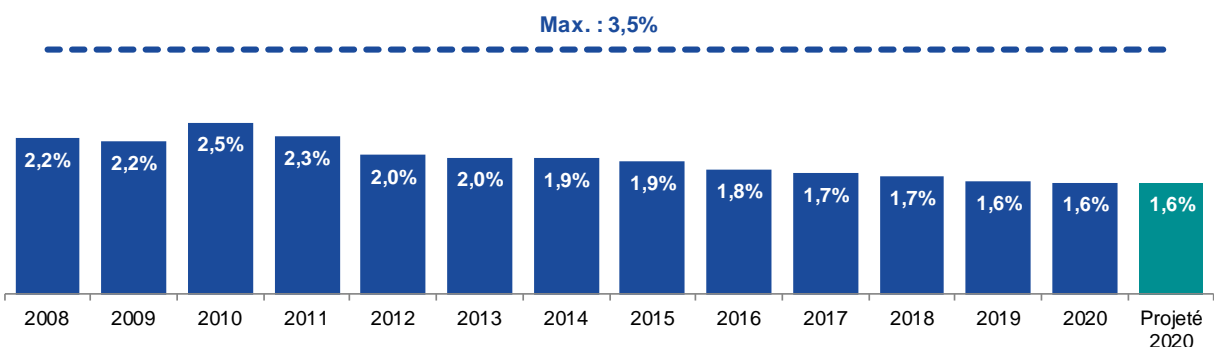
Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5 %. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Le potentiel fiscal est la capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial)
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements)
- la valeur des terrains vacants

En 2020, ce ratio a atteint 1,6 % en conformité avec les prévisions budgétaires et en deçà du taux maximal de 3,5 %.

Graphique 28 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal



+ Annexes



HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

(en M\$)

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	2016*	2017*	2018*	2019	2020
REVENUS																			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	613,4	644,3	681,1	714,4	727,5	766,7	775,4	813,1	864,4	899,1	948,2	995,8	1 046,2	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 154,8	1 195,2	1 235,3
Autres revenus	158,9	175,1	183,2	206,2	277,0	209,6	252,3	268,6	286,4	317,7	323,1	326,8	305,1	291,1	311,5	320,3	365,2	355,4	374,5
Total revenus	772,3	819,4	864,3	920,6	1 004,5	976,3	1 027,7	1 081,7	1 150,8	1 216,8	1 271,3	1 322,6	1 351,3	1 358,6	1 420,2	1 452,3	1 520,0	1 550,6	1 609,8
DÉPENSES PAR OBJET																			
Rémunération globale	304,0	312,6	334,1	364,8	414,0	408,6	408,4	424,6	459,5	483,3	492,7	517,6	529,3	554,3	564,2	569,7	547,9	566,1	559,5
Service de la dette	216,4	221,7	227,2	240,8	252,5	221,7	235,3	246,6	255,5	275,1	272,5	281,2	288,5	270,3	286,0	305,2	305,2	296,7	289,0
Autres dépenses	247,5	270,5	288,8	306,5	350,2	319,0	370,7	377,1	415,8	456,7	489,9	519,6	518,9	516,7	531,4	557,6	626,2	633,7	639,7
Total dépenses	767,9	804,8	850,1	912,1	1 016,7	949,3	1 014,4	1 048,3	1 130,8	1 215,1	1 255,1	1 318,4	1 336,7	1 341,3	1 381,6	1 432,5	1 479,3	1 496,5	1 488,2
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	4,4	14,6	14,2	8,5	-12,2	27,0	13,3	33,4	20,0	1,7	16,2	4,2	14,6	17,3	38,6	19,8	40,7	54,1	121,6
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES																			
Revenus	9,4	8,9	9,5	8,5	10,2	8,8	18,1	18,5	16,9	16,9	15,8	17,9	10,4	14,0	15,4	23,3	31,8	25,9	29,6
Dépenses	<u>11,8</u>	<u>8,1</u>	<u>7,9</u>	<u>7,8</u>	<u>10,4</u>	<u>9,0</u>	<u>16,2</u>	<u>18,6</u>	<u>16,6</u>	<u>16,6</u>	<u>14,9</u>	<u>17,0</u>	<u>9,4</u>	<u>12,5</u>	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>	<u>30,8</u>	<u>26,7</u>	<u>29,3</u>
Écart des revenus sur les dépenses	-2,4	0,8	1,6	0,7	-0,2	-0,2	1,9	-0,1	0,3	0,3	0,9	0,9	1,0	1,5	0,9	0,8	1,0	-0,8	0,3
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	2,0	15,4	15,8	9,2	-12,4	26,8	15,2	33,3	20,3	2,0	17,1	5,1	15,6	18,8	39,5	20,6	41,7	53,3	121,9
Proportion du surplus (déficit) par rapport aux revenus	0,3%	1,9%	1,8%	1,0%	-1,2%	2,7%	1,5%	3,1%	1,8%	0,2%	1,3%	0,4%	1,2%	1,4%	2,8%	1,4%	2,7%	3,4%	7,6%

*Résultats redressés en 2015 afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionnées antérieurement pour 5,1 M\$ au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7 M\$ à 18,8 M\$. Résultats redressés en 2016, 2017 et 2018 suivant l'harmonisation du service de la dette.

GLOSSAIRE

Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la Ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeure de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour rencontrer les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

Compensation tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Contingent

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dette

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celle du RTC.

Dette brute

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement subventions gouvernementales).

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

Dette nette consolidée

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Droits sur mutation

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Fardeau fiscal

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonds de parcs et de terrains de jeux

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

Immobilisations (actifs)

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités

Infrastructures

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

Personnes/année (p.a.)

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

Potentiel fiscal

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial)
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements)
- la valeur des terrains vacants

Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

Plan d'investissement quinquennal

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des cinq prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

Recettes totales consolidées

Représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

Réserve financière pour le paiement de la dette

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

Richesse foncière uniformisée

Évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

Rôle (d'évaluation foncière)

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

Service de la dette

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations

CBAQ

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

CBMO

Centre de biométhanisation des matières organiques

CRMO

Centre de récupération des matières organiques

IPC

Indice des prix à la consommation

MAMH

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

NSCP

Normes comptables pour le secteur public

OMHQ

Office municipal d'habitation de Québec

P.A.

Personnes/année

PCI

Paielement comptant des immobilisations

PIB

Produit intérieur brut

PIQ

Plan d'investissement quinquennal

RFU

Richesse foncière uniformisée

RMR

Région métropolitaine de recensement

RSTC

Réseau structurant de transport en commun

RTC

Réseau de transport de la Capitale

SOMHAC

Société municipale d'habitation Champlain

TI

Technologies de l'information

